



MÉTÉO
Aujourd'hui: temps devenant variable avec de belles éclaircies. De rares averses ne sont pas exclues le long du Jura.
Demain: en partie ensoleillé. Averses éparses le long du Jura. Dimanche et lundi assez ensoleillé.

Lac des Brenets 752,67 m				Lever 6 h 47	Coucher 17 h 48
Lac de Neuchâtel 429,53 m	15°	10°	3200 m	9 h 42	18 h 28
Fête à souhaiter: Edouard					

POLITIQUE D'ASILE: APPEL AU CALME
Peter Arbenz: «On va réveiller les instincts les plus bas» ▶ 4

LE SIAMS: LA VOLONTÉ D'UNE RÉGION
Un Salon technique se tiendra à Moutier en 1989 ▶ 6

CJ: UNE INITIATIVE SUR RAIL
La Chambre d'agriculture s'oppose au prolongement jusqu'à Delémont ▶ 19

APRÈS LA FRITE, LA FRIPE
Nouveau projet des chômeurs de La Chaux-de-Fonds ▶ 21

L'Impartial

OPINION

Corée: autre langage

Finie la grandiose organisation des Jeux olympiques à Séoul. Entre les deux Corées, le train-train des discussions reprend.

Dans un des documents reçus à l'occasion de la grande fête du sport, on pouvait lire: «Les Coréens, prenant leur division comme un phénomène passager, s'efforcent de réaliser une unification pacifique. Leur détermination à l'égard de l'unification devient plus forte comme le temps passe. Sa réalisation est simplement retardée en raison de la différence dans la méthode et les procédures.»

Et l'article de conclure: «On s'attend que, les Olympiades de Séoul servant de force d'impulsion, il y ait un progrès substantiel dans le dialogue suspendu entre le nord et le sud...»

Ce langage correspond-il bien au fond de la pensée sud-coréenne.

A proprement parler, il n'y a certainement pas mensonge. Mais, ainsi que nous le répétait encore cette semaine un journaliste ayant assisté à la cérémonie de Séoul, on doit toujours avoir en tête que le raisonnement coréen diffère radicalement du nôtre.

Il est dans la nature des choses au Pays du matin calme de répondre toujours positivement, même si l'on entend réagir d'une façon tout à fait négative. C'est une gymnastique de l'esprit qu'il faut saisir.

Interrogés individuellement, tous les interlocuteurs de notre confrère se sont dit opposés à la réunification: la Corée du Sud y perdrait son bien-être, elle risquerait d'être noyée par les communistes, elle renoncerait au bouclier stratégique que constitue la Corée du Nord face à la Chine et à l'URSS.

Mais, tout cela, la mentalité coréenne interdit de l'affirmer haut et fort dans la discussion. Il faut le déchiffrer.

Le point de vue des étudiants en colère diffère-t-il de celui du gouvernement et de la majorité des Coréens et leurs émeutes mettent-elles en danger sa politique? Veulent-ils réellement l'unification?

Dans ce domaine aussi, la sensibilité coréenne n'a rien de commun avec la nôtre. L'avis général: les émeutiers méritent les coups. Ils les recherchent. Ils ne représentent pas grand-chose. D'ailleurs, leurs bagarres sont préméditées et organisées. Elles durent chaque jour une demi-heure et c'est fini. C'est une technique pour attirer l'attention des médias occidentaux qui ne se rendent pas compte de ce qu'elle a d'artificielle.

Voilà ce qui semble la réalité coréenne.

L'unification n'est donc pas pour demain.

Willy BRANDT

Arme électronique
La lutte contre la criminalité en Grande-Bretagne

Le gouvernement britannique a promis mercredi de lutter davantage contre la criminalité mais a exclu un possible retour à la peine capitale.

Le ministre de l'Intérieur, M. Douglas Hurd, a affirmé devant les membres du Parti conservateur, réunis à l'occasion de leur convention annuelle, qu'il recruterait davantage de policiers, construirait de nouvelles prisons et expérimenterait une nouvelle «arme électronique» contre les prévenus. Mais il a clairement pris position contre un retour à la peine capitale. Quelques minutes auparavant, par un vote à mains levées, une majorité de délégués s'était exprimée en faveur d'un retour à la peine de mort.

«La peine capitale ne peut être la réponse à tous les crimes, et même d'une façon générale aux crimes violents», a déclaré M. Hurd aux délégués.

La criminalité a augmenté de 12% l'an dernier en Angleterre et au Pays de Galles. Les crimes de caractère sexuel ont, eux, augmenté de 11%.

UNE PETITE BOÎTE

«L'arme électronique» du ministre de l'Intérieur consiste en une petite boîte attachée à la cheville des personnes qui, arrêtées par la police, seront autorisées à rentrer chez elles en attendant la décision du juge. Le petit boîtier sera relié au commissariat et transmettra des «bip» sonores aux policiers, qui sauront ainsi à chaque instant où se trouve le détenu. Car celui-ci sera soumis à quelques restrictions, et devra par exemple rester chez lui à certaines heures de la journée. Ce système de «prison à domicile», qui sera expérimenté dans quelques régions du Pays de Galles et de l'Angleterre, a pour but de lutter contre la saturation des prisons anglaises. (ap)

Etudiants en colère
Manifestations en Pologne

Dans toute la Pologne, étudiants et professeurs ont tenu mardi pour la première fois depuis la loi martiale de 1981 des meetings afin de demander la législation de l'Association indépendante des étudiants (NZS).

Selon le porte-parole de Solidarité Wojcieh Maziariski, ces meetings tenus en milieu de journée ont rassemblé environ 10.000 étudiants dans plus d'une dizaine d'universités. Les étudiants avaient obtenu l'autorisation des autorités universitaires pour organiser ces rassemblements. A l'Université de Varsovie, environ 1500 étudiants ont brandi des banderoles de leur association et de Solidarité en scandant les noms de ces deux organisations interdites.

Les membres d'un comité inter-universités de la NZS ont annoncé leur intention de déposer vendredi une demande formelle d'enregistrement de la NZS auprès des autorités municipales.

En septembre, la NZS réunie à Gdansk a élu une nouvelle direction nationale. Le recteur de l'Université de Varsovie M. Grzegorz Bialkowski s'est déclaré favorable à une légalisation de la NZS pour le motif qu'elle faciliterait les négociations avec les étudiants.

Le gouvernement pour sa part a accusé les étudiants de chercher à «torpiller» les prochaines discussions entre le pouvoir et l'opposition. Son porte-parole M. Jerzy Urban a déclaré mardi: «Ces manifestations sont organisées juste avant les débats de la table ronde. Il s'agit donc d'une conduite aventureuse qui vise à aller à l'encontre d'un accord national. Il s'agit en fait d'une tentative pour torpiller la table ronde.» (ap)

Lune de miel
Climat très cordial entre Moscou et Paris



Mme Chevardnadze (à droite) prend le thé en compagnie d'un modèle d'Yves Saint-Laurent pendant que son mari poursuit ses discussions politiques. (Bélino AP)

Succès complet, climat très cordial: le ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze, qui achevait mercredi une visite officielle de trois jours et son homologue français Roland Dumas ont fait état - séparément - d'une véritable lune de miel entre Paris et Moscou, après un rapprochement des deux pays sur plusieurs dossiers importants.

Outre ce réchauffement, qui, selon M. Chevardnadze, va dans «le bon sens», la visite officielle du chef de la diplomatie soviétique aura été marquée par l'annonce de deux rencontres au sommet de MM. Mitterrand et Mikhail Gorbatchev, en URSS fin novembre, en France au premier semestre 1989.

MM. Chevardnadze et Dumas n'ont pas tenu une conférence de presse conjointe, mais a souligné le ministre français, «ce sera pour la prochaine fois».

Les deux ministres s'adressaient donc à la presse quasiment à la même heure mercredi, au Quai d'Orsay pour M. Dumas, à l'ambassade d'URSS pour M. Chevardnadze, pour constater d'une même voix des convergences dans les domaines de désarmement chimique, de la non-militarisation de l'espace et du désarmement conventionnel en Europe, pour lequel des négociations sont possibles avant la fin de l'année.

TRÈS SENSIBLE

M. Chevardnadze s'est félicité à ce propos des «grands progrès» de la position française.

Le dispositif des Occidentaux se met en place, reste à la Conférence sur la sécurité et le désarmement en Europe (CSCE, conférence de Vienne) d'aboutir.

De justesse
NE Xamax accroché par Aarau



Admir Smajic a permis à Xamax de sauver un point. (ASL-a)

Pourparlers
Reprise des discussions entre les deux Corées

Extrêmement satisfaits du succès de leur pays dans l'organisation et le déroulement des Jeux olympiques, les Sud-Coréens veulent faire preuve de souplesse aujourd'hui à la reprise des pourparlers avec la Corée du Nord à Panmunjo.

«Les Jeux olympiques nous ont donné un nouvel élan. Nous serons plus souples», déclarait hier un haut responsable du gouvernement.

Les pourparlers commencés le 21 août pour préparer d'éventuelles négociations inter-parlementaires n'ont pas fait de progrès sensibles en quatre réunions. (ap)

LUDI
clôtures

8636

(038) 57.10.20

L'ÉVÉNEMENT

Déprime à Kaboul

Mohammed Hassan Sharq, le premier ministre afghan, n'a pas le moral. Voilà qu'il lâche devant quelques journalistes étrangers que «les gens n'ont pas confiance» dans le parti communiste du président Najibullah. Ni dans l'opposition, ajoute-t-il, ce qui montre en tout cas que le vocabulaire a évolué à Kaboul: on parle d'habitude de «rebelle».

La situation sur le terrain explique amplement ces propos désabusés. L'armée afghane accumule les revers et le territoire qu'elle contrôle se rétrécit comme peau de chagrin. Pendant ce temps, les troupes soviétiques se retirent, avec des difficultés mais aussi avec régularité.

Le Kremlin semble bien avoir sacrifié le régime frère de Kaboul sur l'autel des relations est-ouest.

L'humilité de M. Sharq accompagne une nouvelle ouverture faite à la résistance. Les communistes, assure-t-il, ne se cramponneront pas au pouvoir dans le futur gouvernement de coalition. Un gouvernement qui a le seul tort de ne pas exister, puisque les offres précédentes ont toutes été rejetées par les moujahidin.

C'est toujours le même scénario. M. Najibullah avait tendu le doigt, puis la main. Il offre désormais le bras.

Mais la résistance a toujours dédaigné l'appât. Elle le fera sans doute encore cette fois-ci. Même si le roi acceptait de rentrer au pays...

Le régime communiste est le seul à vouloir négocier. La résistance, elle, est persuadée que le pouvoir est au bout du fusil. Et que l'heure de la revanche a sonné.

Jean-Pierre AUBRY

Algérie: référendum le 3 novembre

La Constitution sera modifiée

Une semaine après le début des émeutes qui ont fait «environ 180 morts» selon un bilan officiel – au minimum 1000 selon le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA), le parti d'Ahmed Ben Bella – le président Chadli Bendjedid a annoncé hier soir l'organisation de deux référendums, dont l'un le 3 novembre, et la mise en œuvre d'un programme de réformes visant à une «plus grande démocratisation» de la vie politique.

L'état de siège, instauré jeudi dernier, a été levé dans la matinée et Alger, ainsi que les grandes villes, étaient calmes.

TROIS ÉTAPES

Selon les précisions données par la présidence algérienne, la réforme politique se fera en trois grandes étapes. Première étape: l'organisation dans les trois semaines d'un référendum destiné à modifier la Constitution, afin de rendre le gouvernement responsable devant l'Assemblée populaire nationale et de permettre au président de choisir désormais le chef du gouvernement.

La Constitution actuelle stipule que le président «peut nommer un premier ministre» et le champ d'action de ce dernier n'est pas

clairement défini. Le premier ministre – qu'il s'agisse ou non du détenteur actuel du poste, Abdelhami Brahimi – jouirait ainsi d'un pouvoir très sensiblement accru, sans ingérence du FLN, parti unique au pouvoir.

Deuxième étape: des mesures visant «à une plus grande démocratisation de l'action politique». Ce projet sera soumis au Congrès du FLN prévu pour le mois de décembre.

Enfin, troisième et dernière étape, les Algériens se verront demander d'approuver, lors d'un second référendum, des «réformes politiques et institutionnelles», qui seront apportées à la Charte nationale et la Constitution du pays. La date de ce référendum n'a pas été annoncée.

A Alger et dans les grandes villes du pays, calmes dès mardi, la vie était redevenue normale ou presque.

Les chars et soldats déployés aux principales intersections et devant les principaux édifices publics d'Alger ont disparu dès la fin du couvre-feu, à 5 h du matin (4 h GMT). Mais, cinq heures plus tard, on voyait réapparaître en certains endroits, comme la place du 1er Mai, dans le quartier d'El Biar, à Bab El-Oued et devant la porte centrale des véhicules blindés légers. Les patrouilles d'hélicoptères avaient en revanche disparu.

Les magasins rouvraient leurs portes et les Algériens retournaient au travail, alors que certaines denrées comme la farine, la semoule et le beurre réapparaissent partout. Des équipes d'ouvriers sillonnaient les rues d'Alger pour effacer les dégâts provoqués durant une semaine d'émeutes sanglantes.

Les ministères de la jeunesse et des sports, de l'éducation, les commissariats de police, bâtiments municipaux, entreprises d'Etat et bureaux du FLN, le parti unique, avaient plus spécialement été visés par les émeutiers.

Selon l'opposition, la police algérienne détient plus de 3000 de ces «pilleurs et agitateurs» – terminologie officielle – appréhendés dans les dernières heures de l'état de siège. Ces personnes seraient détenues dans l'école de police d'El Biar et dans d'autres locaux.

Outre les morts, les tirs des forces de l'ordre auraient fait plus de 1000 blessés, la plupart atteints par des tirs d'armes automatiques dirigés sur la foule presque à bout portant par des jeunes appelés de l'armée.

INTÉGRISTES INVISIBLES

Quant aux intégristes, qui ont tenté de canaliser à leur profit le mouvement spontané de la rue, ils étaient pratiquement invisibles mercredi matin. Il semble que la soudaine décision du gouvernement de lever l'état de siège les ait pris de court.

L'autre perdant des derniers événements semble être le FLN et son secrétaire général, M. Mohamed Cherif Messaadia. Depuis le début de la crise, le numéro un du parti unique ne s'est pas manifesté publiquement.

Le bruit courait qu'il était une

des premières victimes de l'épuration des hommes jugés responsables de la crise, annoncée par le président Chadli dans son intervention télévisée.

INGÉRENCE INTOLÉRABLE

Le calme maintenant revenu, les autorités algériennes prenaient le temps à présent de sermonner ceux qui, au cours de la semaine passée, se sont livrés à une «ingérence intolérable dans les affaires intérieures du pays».

C'est ainsi que l'ambassadeur de France en Algérie, M. Bernard Bochet, a été convoqué mercredi au ministère algérien des Affaires étrangères où on lui a fait part des «vives protestations du gouvernement algérien à la suite de la déclaration du ministre français de la Coopération et du Développement relative à la situation en Algérie», selon l'agence officielle APS.

Les correspondants de la presse occidentale ont eux aussi fait l'objet de vives critiques de la part du quotidien officiel El-Moudjahid, qui leur reproche de mener «tambour battant une véritable entreprise de désinformation et d'intoxication haineuse». (ap)

Électricité rationnée

Roumanie: mesures d'économie d'énergie

Le gouvernement roumain a annoncé hier un nouveau plan de rationnement de l'électricité alors que le pays se prépare à un cinquième hiver consécutif de restrictions pour ses 23 millions d'habitants.

Le décret publié par l'organe du Parti communiste «Scinteia» comporte toutefois des mesures d'économie d'énergie moins sévères que l'hiver dernier, présenté à l'époque comme le plus dur. Les nouveaux quotas d'électricité jusqu'au 1er

mars sont supérieurs de 21% à la moyenne de l'an dernier.

Au cours des quatre derniers hivers, les Roumains ont connu des réductions draconiennes de leur chauffage et de leur éclairage, avec des coupures d'une durée de deux à huit heures quotidiennes. La température maximum des pièces a été fixée à 18 degrés, mais, selon les Roumains et les voyageurs étrangers, de nombreux appartements avaient une température inférieure.

Le régime plus «chaud» de cet hiver pourrait indiquer que le gouvernement roumain craint une nouvelle flambée de protestations. En novembre dernier, 10.000 personnes avaient défilé à Brasov, deuxième ville du pays, aux cris de «davantage à manger», davantage de chauffage». Cette manifestation aurait été la plus importante à laquelle le régime ait eu à faire face depuis l'instauration du communisme en Roumanie en 1947. (ap)

Un ordre islamique de l'information

Pour contrebalancer l'influence des médias occidentaux

Les pays membres de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), estimant dans l'ensemble que les médias internationaux n'accordent pas une place assez large à l'Islam, tentent de contrebalancer leur influence en mettant sur pied un ordre islamique de l'information.

Les ministres de l'Information de l'OCI se sont réunis mardi et mercredi à Djeddah, pour se concerter à ce sujet.

Le réquisitoire le plus virulent contre la presse occidentale a été prononcé par le secrétaire général de l'OCI, M. Sharifuddin Pirzada. «Il est un fait certain que le domaine international de l'information est contrôlé par l'Occident», a-t-il lancé aux représentants de l'OCI (qui compte 46 membres, dont l'OLP). Il a encore accusé les médias occidentaux

d'être «par moments très actifs dans leur hostilité et leur antagonisme» à l'égard des pays musulmans.

La création d'un ordre islamique de l'information est un projet déjà ancien. L'idée de tenir une conférence des ministres de l'information avait été lancée en 1979 à Fes (Maroc), lors de la conférence des ministres des Affaires étrangères de l'OCI.

Pour le moment, peu de décisions concrètes ont été prises. Les discussions ont porté sur l'agence islamique internationale de presse (IINA) et l'organisation des radio-diffusions des Etats islamiques (ISBO), deux médias basés à Djeddah, aux prises avec des problèmes financiers.

De source informée à Djeddah, on assure que certains membres de l'OCI ne payent pas leurs contri-

butions à ces deux institutions. Certains directeurs de médias musulmans présents à Djeddah reprochent également à l'Arabie séoudite de contrôler trop étroitement ces deux organisations.

Le problème principal d'une stratégie globale islamique en matière d'information est là, soulignent les observateurs. Comment les pays de l'OCI, qui sont séparés par des institutions, des régimes politiques, des langues, des cultures différents, et qui n'ont que leur religion comme point commun, peuvent-ils s'entendre pour mettre sur pied des médias communs, comme la création d'un journal islamique, dont l'idée a été lancée lors de la conférence.

Pourtant, plusieurs journalistes musulmans venus suivre la conférence ont exprimé leurs espoirs en cette nouvelle stratégie de l'information. (ats, apf)

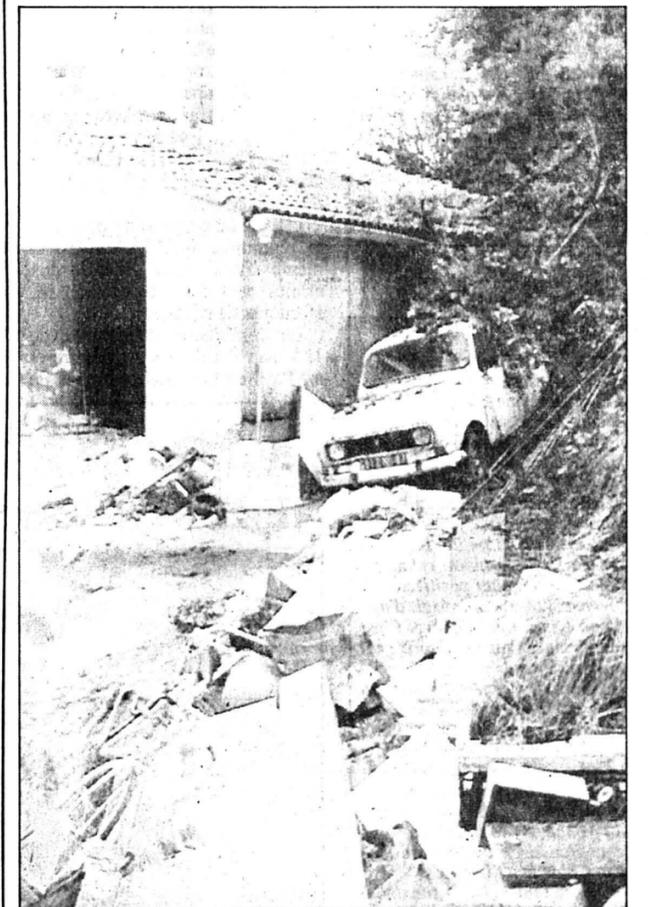
Crise de l'Unesco

L'URSS admet sa responsabilité

L'Union soviétique reconnaît partager la responsabilité de la crise financière et politique de l'Unesco qui avait amené les Etats-Unis et la Grande-Bretagne à quitter l'organisation culturelle de l'ONU, a déclaré mercredi à Paris le ministre soviétique des Affaires étrangères, Edouard Chevardnadze.

«Nous ne nions pas avoir une part de responsabilité (...) Le principe de tolérance vis-à-vis des idées différentes a été sapé par l'introduction excessive de l'idéologie et de la politique», a dit M. Chevardnadze aux 158 délégués de l'Unesco.

Washington et Londres, qui ont quitté l'Unesco en 1984 et 1985, suivis de Singapour, pourraient y revenir. (ats, reuter)



Des pluies diluviennes se sont abattues sur le sud-est de la France ces derniers jours. La Drôme, la Savoie, l'Ardèche ont particulièrement souffert. Dans ce dernier département une coulée de boue a détruit partiellement une maison à Teil. (Notre Bézinois AP). Surpris dans leur sommeil, deux enfants ont été tués.

LE MONDE EN BREF

OLP. — M. Yasser Arafat, président du Comité exécutif de l'OLP (CEOLP), a déclaré au Caire que la prochaine réunion du Conseil national palestinien (CNP, parlement en exil) allait avoir lieu «fin octobre».

WASHINGTON. — Le Sénat a adopté, à un vote unanime de 87 voix, un amendement pour imposer à l'Irak des sanctions pour l'utilisation de gaz chimiques fin août contre la population kurde vivant en Irak.

ITALIE. — La deuxième Cour d'assises de Rome a infligé mercredi 26 condamnations à la détention à perpétuité et près de 18 siècles de prison aux 173 accusés du procès dit «Moro-ter» contre les Brigades Rouges (extrême-gauche).

INDE. — L'ordre d'exécution des deux sikhs qui avaient assassiné, le 31 octobre 1984, le premier ministre indien Indira Gandhi dans sa résidence de New Delhi, a été signé par le juge S. C. Jain à New Delhi.

AFRIQUE DU SUD. — Un attentat a été perpétré contre le siège de la Conférence des évêques catholiques d'Afrique australe (SACBC) à Pretoria, faisant de graves dégâts mais pas de blessés.

AUDIOVISUEL. — Le Conseil français des ministres a adopté un projet de loi prévoyant la création d'un Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en remplacement de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL).

RFA. — Un chasseur F16 de l'armée américaine s'est écrasé mercredi après-midi sur l'aérodrome militaire américain de Hahn (centre-ouest), sans provoquer de victimes.

URSS. — M. Gorbatchev a une nouvelle fois présenté ses projets pour une privatisation de l'agriculture de l'URSS, affirmant que les paysans devaient devenir «les maîtres de leurs terres».

PÉDOPHILIE. — A Roanoke, en Virginie, trois évangélistes américains ont reconnu avoir eu des rapports sexuels avec de jeunes garçons et les avoir obligés à se prostituer.

PARIS. — «Mon cœur mis à nu», le manuscrit du poète Charles Baudelaire, a été acquis pour 2,2 millions de francs par la Bibliothèque nationale française

CS First Boston

L'investisseur s'appelle Olayan

L'investisseur inconnu qui, aux côtés de CS Holding et de First Boston, veut prendre une participation dans le groupe bancaire nouvellement créé CS First Boston Inc, s'appelle Sulliman S. Olayan. La rumeur qui courait déjà à Londres a en effet été confirmée par le porte-parole du milliardaire séoudien à New York et par le Crédit Suisse (CS) à Zurich. Pour 600 millions de dollars, Olayan veut acheter un paquet de 30,5% du nouveau groupe de banques d'investissements CS First Boston Inc. Il ne détient pas les titres que provisoirement, jusqu'à ce que soient trouvés les investisseurs définitifs, a expliqué un porte-parole du CS. (ats)

Faux et usage de faux

Jacques Fasel condamné à Montpellier

Jacques Fasel, 36 ans, né en Suisse, a été condamné hier à quatre mois d'emprisonnement pour faux et usage de faux par le Tribunal correctionnel de Montpellier.

Le condamné, sous le coup d'un mandat d'arrêt international après son évasion d'un pénitencier suisse le 21 mars 1988 où il purgeait une peine de douze ans de réclusion pour plusieurs hold-up, avait été arrêté le 28 juillet 1988 à Balaruc (Hérault).

Ce Suisse, cuisinier de profession et auteur d'un livre «Le droit de révolte», avait été arrêté par la police judiciaire de Montpellier dans un camping où il était

hébergé. C'est lors de leur perquisition, que les policiers avaient découvert des papiers d'identité et un permis de conduire falsifiés sous un faux nom, André Renaud. Le procureur de la République avait requis une peine d'emprisonnement d'un an et l'avocat de Fasel avait demandé la nullité de la procédure, jugeant la perquisition sans fondement légal.

Jacques Fasel doit être présenté fin octobre, la date n'étant pas encore fixée, devant la chambre d'accusation de Montpellier qui se prononcera sur son extradition vers son pays d'origine où il lui reste encore six ans de pénitencier à purger. (AP)

SUPER OFFRE

TV couleur Panasonic TX-C78

Ecran 70 cm, plat, rectangulaire, stéréo, télétexte, 50 programmes, égaliseur, 3 entrées vidéo, 4 haut-parleurs, avec télécommande.

1690.-

au lieu de 2490.-



Rue Philippe-Henri-Mathey 3
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 21 40

15686

A vendre

2 chiots bergamasques

mâles, 3 mois, excellents pour le bétail, supercompagnons pour enfants ou retraités. ☎ 039/41 10 02

125673

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas

Daniel-JeanRichard 15

☎ 039/23 22 00

La Chaux-de-Fonds

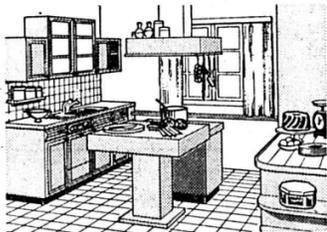
205

LE Piatti

40 ans

Cuisines

Qu'il s'agisse d'installer une cuisine neuve ou de transformer la vôtre, vous pouvez nous faire confiance.



G.-A. Michaud

Ebénisterie

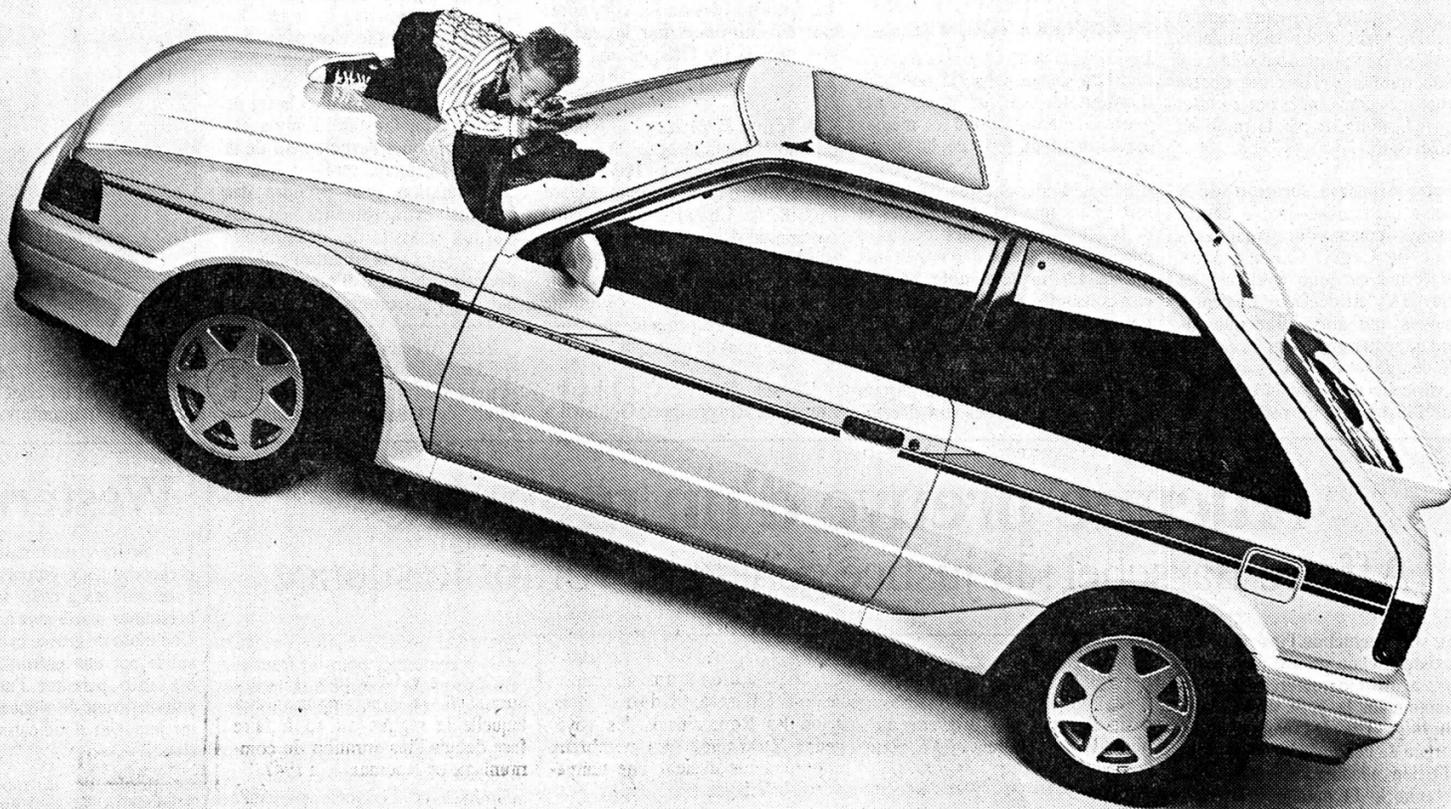
Flours 24

2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/28 23 20

14330

De 0 à 100 insectes* en 7,8 sec.



Mazda 323 GTX 4WD.

Mazda 323 GT traction avant ou intégrale permanente. Ces deux-là font bien la paire: moteur à injection 1,6 litre, turbo, 16 soupapes, 140 ch.

Pas étonnant qu'elles ont des accélérations foudroyantes. Rien qu'à les voir, on sent ce

qu'elles ont dans le ventre. C'est du high tech, les mecs! Et un look ravageur qui empêche de dormir la nuit.

Un peu de cran; elles ne vous mangeront pas. Venez plutôt les essayer chez votre agent Mazda. C'est derrière le volant qu'on

judge ces petits monstres.

Mazda 323 GT traction avant ou GT/GTX à traction intégrale permanente. Moteur: 1.6 litre, injection, 16 soupapes, turbo et radiateur intermédiaire, 103 kW/140 ch. 4 freins à disques, ventilés à l'avant. Equipement sport très complet et finition soignée. Mazda 323 GT dès Fr.21 990.-. GT 4WD dès Fr. 26 990.-.



(*estimation: Mazda ne se livrant pas à des expériences sur des animaux vivants.)

1480

Concours des sérés aux fruits Cristallina



Avec la Panthère rose, toute la famille marque des points.

Avec le concours des sérés aux fruits Cristallina, toute la famille peut gagner des prix qui lui feront voir la vie en rose.

Pour participer, rien de plus facile: détachez le point «Panthère rose» de l'emballage des sérés aux fruits Cristallina et collez-le sur la carte de participation. Vous pouvez déjà découper le premier point dans cette annonce. Dès que vous avez collé 6 points sur la carte, vous nous l'envoyez.

Et voici les prix que vous pouvez gagner pour toute la famille: un week-end à Londres d'une valeur de fr. 2500.-, deux week-ends au Magic Casino, des tenues de jogging et 10 000 jeux de familles Cristallina. Vous pouvez aussi obtenir des points gratuits en envoyant une enveloppe affranchie et adressée à votre nom à: UCPL, Concours sérés aux fruits Cristallina, 3024 Berne.

Vous trouverez les autres conditions de participation sur la carte distribuée dans les magasins.



006065

Politique d'asile: appel au calme

Peter Arbenz: «On va réveiller les instincts les plus bas»

Le Délégué aux réfugiés Peter Arbenz a lancé un appel au calme et à la solidarité en matière de politique d'asile et demandé aux médias de calmer le jeu. Si l'on continue de présenter d'une manière aussi polémique les problèmes liés à l'afflux de demandeurs d'asile, on va «réveiller les instincts les plus bas». Et courir le risque de voir le oui l'emporter le 4 décembre prochain lors de la votation sur l'initiative de l'Action Nationale pour la limitation de l'immigration étrangère.

C'est ce qu'a souligné Peter Arbenz lors d'une conférence de presse convoquée à la hâte mercredi au Palais fédéral, au lendemain des remous provoqués par le choix de quatre nouveaux centres d'hébergement pour demandeurs d'asile et la manière dont cela a été rendu public. Trois des quatre communes concernées ont en effet appris la nouvelle par la radio ou la télévision.

Peter Arbenz a encore d'autres soucis: c'est ainsi que le centre d'enregistrement pour demandeurs d'asile de Genève-Cointrin a dû être fermé car une épidémie de varicelle s'y est déclarée. Le centre genevois, qui abrite une quarantaine de requérants, sera fermé jusqu'à ce que les personnes atteintes de varicelle aient pu être isolées. Pour l'instant, il ne reste donc à

disposition que les trois autres centres d'enregistrement de Bâle, Kreuzlingen (TG) et Chiasso (TI), qui sont eux aussi surchargés.

«LE SANG NE DOIT PAS COULER À TOUT PRIX»

Le Délégué aux réfugiés a regretté que l'on personnalise la politique d'asile autour de son nom. A ses yeux, la manière dont les médias «accentuent et font de la surenchère» lorsqu'il s'agit de problèmes liés à la politique d'asile ne sert ni les intérêts de autorités et de la Suisse, ni ceux des médias et encore moins ceux des requérants d'asile. En fin de compte, ce sont eux qui souffrent. «Le sang ne doit pas couler à tout prix», a dit Peter Arbenz.

«Si cela continue, nous aurons un oui dans les urnes le 4 décem-

bre», a estimé Peter Arbenz, en évoquant la prochaine votation fédérale sur la 6e initiative xénophobe de l'Action Nationale. Il ne faudrait pas que l'on donne l'image d'une Suisse «perdant les pédales» à cause de quelques centaines de demandeurs d'asile.

Le Délégué aux réfugiés, qui doit trouver un toit pour quelque 100 demandeurs d'asile, a l'intention de placer 600 à 700 d'entre eux dans quatre nouveaux centres à Chandolin (VS), Goldswil (BE), Acquarossa (TI) et Wangs-Pizol (SG). A l'exception de Goldswil, les autorités des autres communes ont été informées par les médias des projets du Délégué aux réfugiés.

A Wangs-Pizol, les propriétaires de l'hôtel de montagne où il était question d'héberger 100 requérants, ont d'ores et déjà déclaré forfait. A Chandolin, l'Exécutif communal débattait de la question vendredi prochain, a dit à AP le président de commune Ulysse Zuferey, ajoutant que la commune n'avait pas encore été informée officiellement de ce projet.

De son côté, le Conseil communal de Ringgenberg-Goldswil a

publié mercredi un communiqué dans lequel il déplore la politique d'information du Département fédéral de justice et police. La commune bernoise, qui devrait recevoir 120 requérants, est opposée à tout projet de centre d'accueil tant que la population n'aura pas été dûment informée par les autorités fédérales au cours d'une assemblée publique.

PAS DE MESURES EXTRAORDINAIRES POUR L'INSTANT

Si la Confédération doit se tourner vers de petites communes pour tenter de trouver à loger les demandeurs d'asile, c'est parce que les grandes villes sont surchargées, a dit Peter Arbenz. Il espère que la situation se détendra d'ici la fin de l'année. Pour l'instant, il n'y a pas lieu d'appliquer l'article neuf de la loi sur l'asile qui prévoit que la Confédération peut prendre des mesures extraordinaires en cas d'afflux massif de demandeurs d'asile. Mais si la situation actuelle devait perdurer, il n'est pas exclu que l'on y ait recours.

Peter Arbenz a fait appel à la solidarité des cantons et des communes. La solution la plus simple serait de laisser les cantons se



Peter Arbenz.

(AP)

débrouiller seuls. De par la loi sur l'asile, ils sont en effet tenus de se charger des requérants. Mais Peter

Arbenz ne veut pas cela et il fait son possible pour aider les cantons. (ap)

Aucune preuve d'un meurtre

Affaire Barschel: la justice genevoise rompt le silence

«Au stade actuel de l'instruction, il n'existe aucune preuve d'un meurtre», a affirmé mercredi dans un communiqué la juge d'instruction genevoise Claude-Nicole Nardin, chargée de l'enquête sur la mort du politicien allemand Uwe Barschel survenue le 11 octobre 1987 dans un hôtel de Genève. Redoutant la présence de trop nombreux journalistes, la juge et le procureur général ont renoncé au dernier moment à un «entretien» avec la presse prévu depuis plusieurs jours.

Ce rendez-vous manqué aurait dû rompre le silence dans lequel se cantonne depuis près d'une année la justice genevoise sur une affaire qui continue d'avoir un grand retentissement en Allemagne fédérale.

Le communiqué, cosigné par la juge et le procureur Bernard Corboz, précise que l'enquête ouverte depuis un an «a pour but de rechercher s'il y a eu meurtre et, en cas de réponse affirmative à cette question, d'en identifier les auteurs». Aujourd'hui, aucune preuve n'a pu être apportée sur ce point.

Les investigations actuelles portent, par exemple, sur une expertise d'écriture approfondie des manuscrits découverts dans la chambre d'Uwe Barschel. Des analyses sont aussi en cours pour établir l'origine exacte des taches figurant sur le tapis découvert dans la salle de bain où le politicien a été retrouvé mort.

La juge Nardin précise aussi qu'une commission rogatoire a été envoyée en novembre 1987 aux autorités des Canaries où Uwe Barschel avait séjourné avant son arrivée à Genève. Une autre fut adressée aux autorités allemandes. Celles-ci n'ont toutefois pas autorisé la saisie des photos prises par les journalistes du «Stern» lorsqu'ils ont découvert le corps.



La juge d'instruction Claude-Nicole Nardin

(Bel-AP)

La famille Barschel a d'ailleurs déposé plainte en janvier dernier à Genève contre ces journalistes et l'hébergement pour violation de domicile et violation de la sphère privée au moyen d'un appareil de prises de vue. Dans le cadre de cette procédure, le journaliste Sébastien Knauer a été inculpé en juin, indique le communiqué.

Le décès d'Uwe Barschel, il y a un an, a eu un retentissement considérable en Allemagne en raison des circonstances mystérieuses et de la personnalité du défunt, impliqué dans une vaste tempête politique.

Ce sont deux journalistes du

magazine allemand «Stern» qui avaient découvert le corps du politicien de 43 ans, tout habillé, dans la baignoire pleine de la chambre 317 de l'hôtel Beau-Rivage de Genève. Avant d'alerter la police, ils avaient pris des photos de la scène. Leur publication contribua à l'émotion suscitée en Allemagne.

La mort d'Uwe Barschel s'était par ailleurs produite alors que depuis plusieurs semaines ce jeune loup de l'Union chrétienne-démocrate du chancelier Kohl se trouvait au coeur d'un scandale politique. Ministre-président du Land de Schleswig-Holstein, il avait participé à une machination contre

son rival socialiste afin de faire passer ce dernier pour un fraudeur du fisc et un homme aux moeurs dissolues. Obligé de démissionner, abandonné par son parti, Uwe Barschel devait comparaître le lendemain de sa mort devant une commission d'enquête parlementaire.

CONFUSION

L'enquête ouverte à Genève se déroula dès le début dans la plus grande confusion. Des dizaines de journalistes allemands, faute d'informations fournies par la justice, ont tenté de dénicher des témoins. Les autorités genevoises ont d'abord parlé d'une éventuelle crise cardiaque. Mais l'hypothèse d'un suicide fut confortée par les premiers résultats de l'autopsie qui démontrèrent que le politicien avait succombé à une ingestion massive de médicaments.

L'enquête se poursuit pourtant. Le silence de la justice genevoise a contribué à alimenter les polémiques en Allemagne et à accréditer l'hypothèse d'un meurtre émise par la famille du défunt. En janvier dernier, Friedrich Zimmermann, ministre allemand de l'intérieur, déclarait: «On ne peut qu'être sceptique lorsqu'on regarde ce que font la justice et la police genevoises dans cette affaire». Il a fait part de ces doutes quant à la thèse du suicide et demandé à Berne d'intervenir.

Quant au criminologue luxembourgeois Armand Mergen, il a dénoncé de graves négligences des enquêteurs dans son livre «Tod in Genf» (Mort à Genève). Ce spécialiste a relevé la légèreté avec laquelle des témoins avaient été interrogés et signalé que les photos du cadavre prises par la police genevoise étaient tellement sous-exposées qu'il aurait fallu verser celles du «Stern» au dossier. (ap)

Western en Pays vaudois

La police cantonale vaudoise recherche les éventuels témoins de l'accident qui a coûté la vie à deux personnes mardi soir à Pully (VD). Une moto de grosse cylindrée poursuivie par une patrouille de police est allée percuter l'arrière d'une voiture avant de s'encaster contre un panneau d'indication de direction.

Le pilote de la moto, Thierry Micheletto, 24 ans, Valaisan, sans domicile fixe, avait emprunté la Kawasaki 1000 de son amie. Il circulait sur l'avenue de Lavaux, entre Lausanne et Pully, lorsque, vers 20 h, une patrouille de la police municipale de Pully a remarqué que la personne assise à l'arrière de la moto ne portait pas de casque.

Les policiers se sont approchés puis arrêtés à la hauteur de l'engin

immobilisé à un feu au rouge. C'est alors que le motard a pris la fuite, poursuivi par la patrouille que fut vite distancée, précise le communiqué.

La Kawasaki, qui circulait à vive allure, devait bientôt rattraper une voiture de marque BMW conduite par un habitant de Pully. Pour une raison non précisée, le motard a alors perdu la maîtrise de son engin qui s'est renversé sur la chaussée détrempée. La moto, en glissade, est allée percuter l'arrière de la voiture, laquelle a été projetée en avant contre une voiture en exposition près d'un garage.

Quant à la moto, elle s'est encastree dans un indicateur de rue et un candélabre. Projetés sur la chaussée, conducteur et passager de la Kawasaki ont été conduits au CHUV où ils sont décédés. (ap)

Fort taux de suicides

Décès chez les hommes de 20 à 34 ans

Le suicide est la cause de décès la plus répandue en Suisse chez les hommes entre 20 et 34 ans, représentant environ 30% des décès.

La moitié des hommes qui se donnent la mort le font au moyen d'armes à feu. Les femmes se suicident moins et elles recourent plus fréquemment aux médicaments, au poison ou à la pendaison. La Suisse est l'un des pays présentant l'un des plus hauts taux de suicide, notamment dans les cantons de Bâle-Ville, Genève, Neuchâtel, Schaffhouse, Fribourg, Vaud et Appenzel. Ces chiffres sont issus d'une statistique portant sur la période 1970-1986 et ont été publiés dans le bulletin des médecins suisses.

Même si le risque de suicide augmente avec l'âge, il touche néanmoins plus les jeunes et particulièrement les jeunes hommes. La statistique montre que les peintres en bâtiment, les artistes-peintres, les bouchers, les couvreurs et les

médecins se suicident plus souvent que les pasteurs, coiffeurs, menuisiers et professeurs. Les suicides sont nettement moins nombreux parmi les académiciens et les professions libérales.

La Suisse a un fort taux de suicides, même si la tendance s'est un peu inversée en 1983. En 1970, on a dénombré 1150 cas, alors qu'en 1982 on en comptait 1636. Les suicides sont moins nombreux dans les pays pauvres et catholiques et plus fréquents dans les pays développés. Le journal pense que la religion ou la religiosité peut faire office de protection contre la tentation de se donner la mort, mais estime qu'il faut aussi tenir compte d'autres facteurs comme l'appartenance professionnelle ou sociale.

Le fait que les jeunes soient les plus nombreux à mettre fin à leurs jours n'est pas un phénomène uniquement suisse. Pour les scientifiques, on peut aussi y lire une appréhension à entrer dans la société active. (ats)

LA SUISSE EN BREF

LENTEUR. — Un homme de 74 ans Anton Achermann, qui depuis une vingtaine d'années a affaire à la justice lucernoise et qui a déjà déposé plus de 25 recours au Tribunal fédéral, a obtenu un non lieu devant le tribunal administratif de Hochdorf dans le canton de Lucerne, dans un jugement pour «conduite trop lente». Selon ce jugement, le canton devra payer des frais pour un montant de 4150 francs.

ROMANCHE. — Le livret de service des soldats sera aussi édité en romanche.

ZURICH. — Le bâtiment du consulat belge de Zurich a été barbouillé dans la nuit de mercredi. Les dégâts se chiffrent à près de 15.000 francs. Selon la police municipale, on a retrouvé une «signature» du groupement révolutionnaire des Cellules communistes combattantes.

ACCIDENT. — Un jeune homme âgé de 20 ans, M. Jean-Christophe Dougoud domicilié à Middel (FR), a trouvé la mort à la suite d'un accident survenu à Corninboeuf (FR).

DROGUE. — Un important trafiquant de drogue américain se trouve dans les mains de la justice suisse. Brian Peter Daniels a en effet été arrêté le 25 juillet à Zurich.

PLUIES. — Les violentes pluies qui se sont abattues mercredi quasiment sans interruption à l'est de la Suisse ont une nouvelle fois affecté le Val Poschiavo.

ARMÉE. — Le ministre américain de la défense, Frank Carlucci, fait l'éloge de l'armée suisse dans le dernier numéro de l'hebdomadaire zurichois «Weltwoche».

Votre journal: L'IMPARTIAL

Amnistie fiscale peu probable

Les chances d'une amnistie fiscale en 1991 sont des plus minces. Les autorités fédérales, tout au moins, voient d'un oeil sceptique l'interpellation, soutenue par quelque 40 signataires et déposée au cours de la dernière session, qui demande pareille amnistie générale.

Selon le directeur de l'administration fédérale des finances, Dieter Metzger, ce sont essentiellement des dispositions légales qui s'opposent à une amnistie. Semblable mesure ne se justifie, selon Metzger, qu'une fois au plus par génération. (ap)

**Barry est son meilleur gardien.
Mais pour téléphoner, il y a un os.**



Dans ce cas, TeleAlarm assure votre indépendance. Et vous allez et venez à votre guise, comme bon vous semble. En toute connaissance de cause: si vous avez besoin d'aide, quelqu'un viendra tout de suite. Grâce à TeleAlarm,

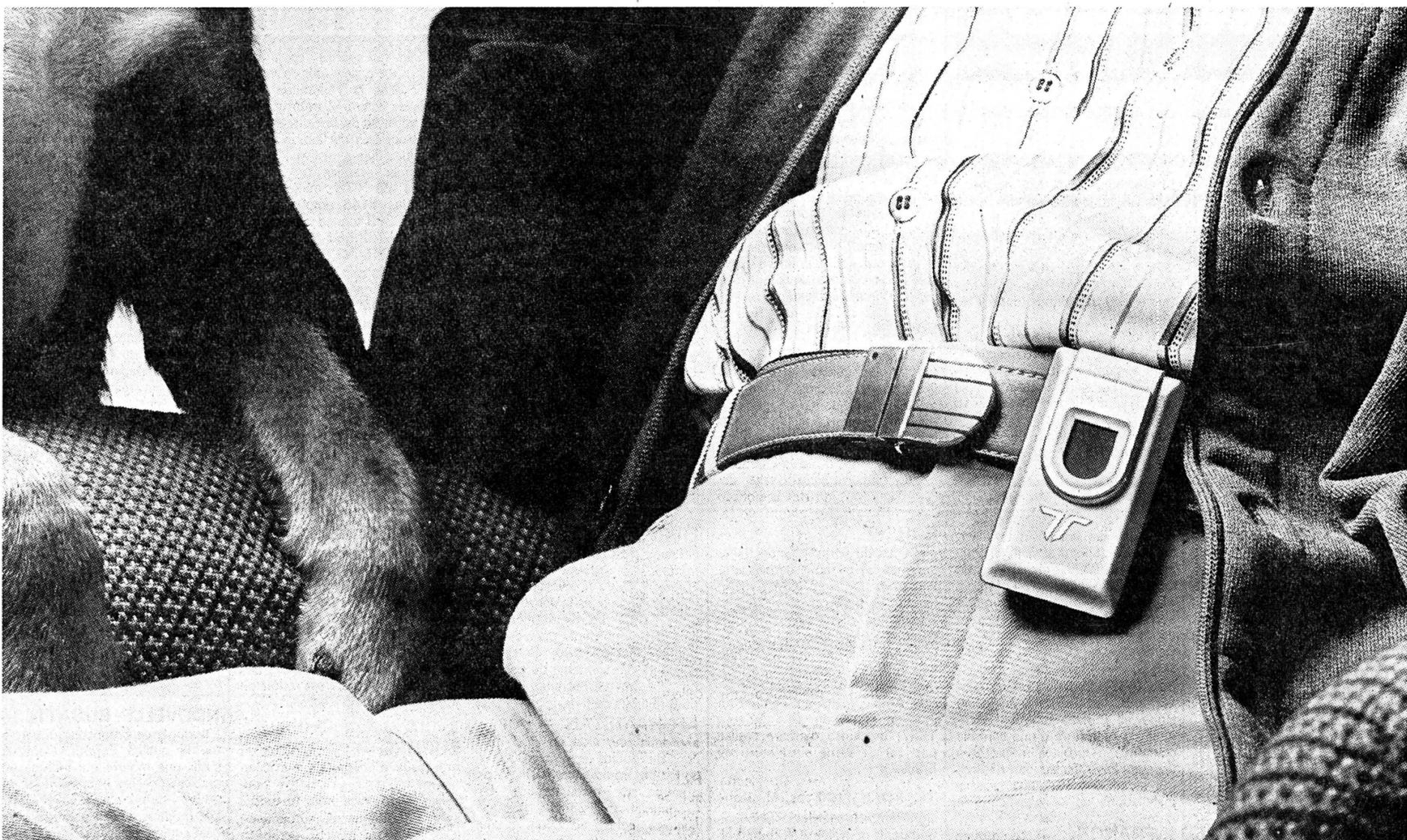
cet appareil en liaison avec votre téléphone, que complète un mini-émetteur facile à porter sur soi. En cas d'urgence, il suffit de presser la touche ou de tirer le cordon pour envoyer votre message d'alarme par téléphone.

Chez vos proches, vos voisins, auprès de l'assistante sociale ou à la centrale d'alarme.

Pour 25 francs par mois. Pour tout savoir sur TeleAlarm, votre ange gardien électronique, appelez le

No 113 ou votre installateur de téléphone.

TeleAlarm est recommandé par le bpa et fabriqué par Telectronic SA à La Chaux-de-Fonds.



TeleAlarm vous intéresse? Utilisez ce coupon-réponse!

Je désire des informations complémentaires sur TeleAlarm. Veuillez me faire parvenir votre prospectus.
 Je commande un TeleAlarm. J'aimerais que le Service clientèle de la DAT prenne contact avec moi.

Nom: _____ Rue: _____

NPA/Localité: _____ No tél.: ____ / _____

A retourner à Pro Telecom, case postale, 3001 Berne.



007194

TeleAlarm®

Votre ange gardien électronique.

IM6

Le SIAMS: la volonté d'une région

Un Salon technique se tiendra à Moutier en 89

Touché mais pas coulé, le Jura bernois. Après la perte quasi totale de son industrie de base, l'horlogerie, le Jura bernois a fait preuve d'un dynamisme étonnant pour repositionner son tissu industriel. La Chambre d'économie publique du Jura bernois n'a pas été en reste, elle qui défend les intérêts de la région depuis huit ans. Elle présentait hier à la Neuveville un Salon technique, le SIAMS, qui se tiendra en avril prochain à Moutier.

Instrument de promotion régional par excellence, la Chambre d'économie publique du Jura bernois s'est toujours distinguée par des actions percutantes. Sa revue trimestrielle et les nombreuses expositions auxquelles elle a participé en attestent.

Hier à La Neuveville, Mme Marie-Ange Zellweger, la présidente, a rappelé que le Jura bernois possède un haut degré de qualification professionnelle au niveau de la main-d'œuvre, un environnement favorable, la coexistence de firmes mondialement connues, en résumé, des armes pour adapter son industrie aux technologies nouvelles.

«Indiscutablement, le Jura bernois est ouvert au progrès. Mais il doit se faire connaître. Un salon comme le SIAMS ne peut qu'être bénéfique pour la promotion de cette région».

DU 17 AU 22 AVRIL 89

M. Francis Koller, de chez Tornos Bechler, est ensuite venu présenter en détail le SIAMS (Salon des Industries de l'Automation, de la Mécanique et de la Sous-traitance). «Il est né d'une proposition de Mme Zellweger face à la nécessité de mieux affirmer le profil de notre région. Le 3 mai, un groupe de travail a été constitué par 9 dirigeants d'entreprises. Cinq mois plus tard, c'est avec un brin d'émotion que nous vous le présentons».

À LA PATINOIRE DE MOUTIER

Le SIAMS se déroulera dans la patinoire de Moutier du 17 au 22 avril 1989. Généralement pratiqué dans les grands salons techniques, les petites, voire très petites entreprises trouveront place dans la patinoire. «Pour que tout le monde puisse participer, nous avons éliminé les problèmes logistiques, a précisé M. Koller. Nous proposons des modules de 9, 12

ou 16 m² au prix de location de 130 frs le m². Dans le prix, l'entreprise disposera d'un stand clé en main, avec parois, tapis et panneau frontal avec sa raison sociale. La Chambre d'économie publique avec l'aide financière de la promotion économique du canton de Berne prendra en charge les actions publicitaires et de relations publiques». Avec 1100 m², les organisateurs tablent sur une participation de 50 à 60 entreprises.

LE NOMBRE DES SALONS AUGMENTE

M. Walter Schmid, d'Exoges à Bienne, s'est vu confier l'organisation pratique du SIAMS. Il a établi une sorte de bilan des salons internationaux et tiré quelques conclusions: «Le nombre des expositions techniques n'a cessé d'augmenter ces dernières décennies. Une tendance qui n'est pas près de se stabiliser. On peut même constater une guerre entre villes et foires, particulièrement en Allemagne».

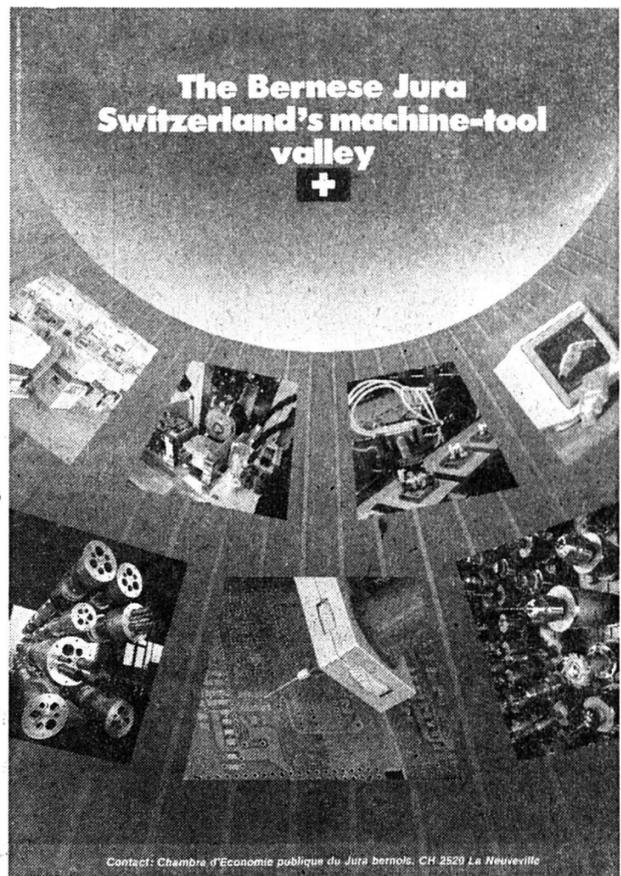
«Deux tendances opposées marquent l'évolution actuelle dans le domaine des Salons techniques. La course au gigantisme d'une part et la création de petits Salons d'autre part. Le SIAMS s'inscrit naturellement dans un jeu de disparitions et de créations de Salons. Au départ, il a pour objectif d'être un petit salon très régional au niveau de la provenance des exposants et des produits qu'il veut promouvoir, national et international au niveau des clients et des clients potentiels qu'il veut atteindre».

«Il réussira et aura un bel avenir parce qu'il est le seul Salon technique à ma connaissance, qui soit aussi précis quant à la provenance des exposants et des produits, a conclu M. Schmid».

Les sociétés qui sont à la base du SIAMS sont: la Chambre d'économie publique du Jura bernois, Tornos-Bechler à Moutier, Précitool à Moutier, Schaublin SA à Bévillard, Boillat SA à Reconvilier,

VNSA à Moutier, Duvoisin Mécanique SA à Moutier, EAB SA à Courtelary, Monnin Frères SA à Sonceboz, Wahli Frères SA à Bévillard et Exoges à Bienne.

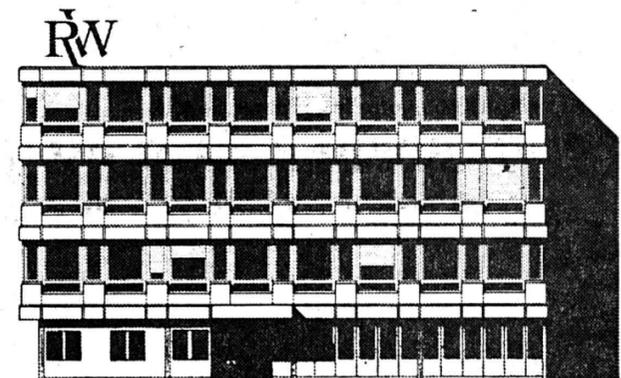
J. H.



Le Jura bernois, vallée suisse de la machine-outil. L'affiche de la Chambre d'économie publique a eu un impact certain auprès des observateurs techniques des expositions auxquelles elle a participé.

La rançon du succès

Nouveau bâtiment pour Raymond Weil



La progression de la marque Raymond Weil a été fulgurante. Lancée en 1976, la société genevoise s'est imposée rapidement sur plusieurs marchés comme le Moyen Orient, Singapour, le Japon et l'Europe. Cette croissance s'est faite en dépit de locaux exigus, qui seront prochainement remplacés par un nouveau bâtiment.

Mardi, M. Raymond Weil a procédé à la pose de la première pierre de l'immeuble qui abritera le nouveau siège administratif et les ateliers de contrôle et de conditionnement.

Situé au Grand-Lancy, cet immeuble sera en quelque sorte le symbole de la réussite météorique d'une marque qui vend près

de 450'000 pièces dans le monde.

PRODUCTION AUX BRENETS

Si Raymond Weil est installé à Genève, la fabrication des montres a lieu dans les ateliers modernes des Brenets. L'organisation de la production est relativement souple et décentralisée, elle fait vivre directement ou indirectement 800 personnes dans l'arc jurassien.

Rappelons que Raymond Weil compte cinq grandes collections, dont la dernière, Traviata, a marqué la Foire de Bâle par son design coloré de montre-vitrail. La gamme de prix des montres Raymond Weil s'étend de 400 à 1950 frs.

J. H.

Toni et Miba: main dans la main

Toni, à Winterthur, et Miba, à Bâle, produiront désormais ensemble. Les deux grandes fédérations laitières ont décidé de fonder une société commune pour la fabrication des produits laitiers.

Inédite en Suisse, cette coopération a été approuvée mercredi par les délégués des deux fédérations réunis à Boettstein (AG). Cette réorganisation des moyens de production n'aura aucune conséquence négative pour les 1745 collaborateurs des deux entreprises ont indiqué conjointement à l'issue des délibérations Toni et Miba.

Grouper ainsi la production permettra d'utiliser en commun les capacités existantes et de ne pas produire à double tout en permettant d'importantes économies par le biais d'investissements communs, a indiqué Loe Egloff,

président de Toni. Quant au directeur de Miba, Hans Ulrich Pfister, il estime que cette mise en commun des capacités de production «sera décisive pour l'avenir».

Les deux fédérations laitières garderont leur indépendance et resteront propriétaires de leurs bâtiments respectifs. Elles mettent cependant en commun sous le nom de «Toni-Miba Produktion AG», avec siège à Winterthur, les capacités de production des laiteries Toni de Coire, Winterthur, Zurich, de la Toni S.A. de Dietikon et de la laiterie Miba à Bâle.

Toni et Miba espèrent ainsi utiliser rationnellement la production de lait et fabriquer des produits laitiers de façon aussi avantageuse que possible. Elles affirment donner «le coup d'envoi d'une transformation de l'indus-

trie laitière qui souffre depuis des années d'une crise structurelle».

Toni, alias la Fédération des sociétés de laiterie et de fromagerie du nord-est de la Suisse, réunit 768 sociétés de laiterie et de fromagerie. Elle a réalisé lors de son dernier exercice un chiffre d'affaires de 679 millions de francs. Ses 1146 employés ont traité 458.383 tonnes de lait provenant de 128.082 vaches des cantons de ZH, AG, GL, ZG, SH, SG, TG, SZ et GR.

La Fédération laitière du nord-ouest de la Suisse, Miba, regroupe quant à elle 291 sociétés de laiterie et de fromagerie. Son chiffre d'affaires a atteint 374 millions de francs en 1987 et ses 599 collaborateurs ont traité 227.398 tonnes de lait produit par 58.183 vaches des cantons de AG, BL, BS, BE, SO et du Jura. (ap)

En baisse

Bourse de Genève

La Bourse de Genève était en baisse mercredi, dans l'attente de la publication prochaine de statistiques américaines importantes (déficit commercial, indice des prix de gros). Les opérateurs sont par ailleurs préoccupés par le dollar que certains annoncent à la baisse. Il n'en fallait pas plus pour émusser la sensibilité d'un marché déjà fragile et pousser ce dernier dans une nouvelle baisse.

Les premiers cours relevés à l'avant-bourse ne sont guère encourageants puisque, sous la pression d'un vendeur, le baby Roche perd 150 francs à 12'750. Les rares hausses enregistrées pour les bons Calanda (320+5) et Feldschloesschen (1090+5) et l'action Logitech (1750+25) n'effacent pas le sentiment de gêne qui s'empare du marché et qui est confirmé par un retournement de tendance pour toutes les options sur nominatives.

Alors que la baisse était acceptable sur les premiers échanges, le mouvement devait s'accroître en cours de séance. Les bancaires sont en première ligne: l'UBS perd 50 francs à 3270, la SBS baisse de 3 francs à 378 et le CS 25 francs à 2700. Pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le marché, la banque LEU n 100 (655+20) gagne 3,1% et la n 500 1%.

La Zurich (5880+5) est la seule valeur du marché continu à échapper aux ordres de vente qui ont pénalisé plus BBC (2450-20), Buehrle (1205-20), Pargesa (1675-20), Holderbank (5310-65), le bon Ciba (2205-55) et Swissair (1200-25) que le reste puisque Nestlé (8645-35) et Pirelli (355) ont bien résisté.

On relève cependant aussi quelques hausses, celles par exemple des Globus bons (1250+40), nominative (6850+100) et porteur (7500+100), de Fuchs (3500+50) et des nominatives Eichhof (2475+50), Biber (2700+50) et Sika (810+10). (ats)

Forte chute à Wall Street

Forte chute des cours à Wall Street hier, après une baisse brutale du dollar reflétant l'inquiétude des marchés financiers au sujet du déficit du commerce extérieur américain pour le mois d'août qui sera connu aujourd'hui.

L'indice Dow Jones des industrielles a perdu 30,23 points pour clôturer à 2.126,24, la bourse bruisant de rumeurs selon lesquelles le déficit commercial dépasserait substantiellement les 12 milliards de dollars escomptés par les économistes.

Dans un marché modéré de 156 millions d'actions, les pertes ont excédé les gains dans une proportion de trois contre un. (ats, reuter)

L'ÉCONOMIE EN BREF

BRITISH COAL. — Le ministre britannique de l'énergie Cecil Parkinson a annoncé que les charbonnages nationalisés (British Coal) seraient privatisés «dans le courant de la prochaine législature», qui commencera au plus tard en 1992.

CONJONCTURE. — Les perspectives conjoncturelles pour le dernier trimestre de l'année et pour la première moitié de l'an prochain sont positives. Plus de 85% des entreprises questionnées par l'UBS attendent un chiffre d'affaires stable ou en hausse pour le dernier trimestre et une évolution encore légèrement meilleure au premier semestre 1989 que durant les derniers six mois de 1988.

YEN. — Le yen a ouvert la séance de mercredi à un cours record de 1,2080 francs les cent yen (1,1990 francs la veille). Au cours de la journée, il est toutefois redescendu à 1,2055 francs.

ART. — La société immobilière genevoise Julliard et Bolliger S.A. propose désormais un service de location d'œuvres d'art intitulé «L'Art Privé» en collaboration avec le service des beaux-arts et de la culture de la Ville de Genève.

ABB. — Asea Brown Boveri S.A. (ABB), Baden, s'est vu confier par la société américaine Hopewell Cogeneration Ltd., Virginie, la fourniture d'une centrale combinée à turbines à gaz et à vapeur alimentée au gaz naturel, qui sera l'une des plus grosses installations de ce type dans le monde.

INFRANOR. — Le groupe Infranor, avec siège à Zurich, a une nouvelle fois amélioré sa rentabilité durant l'exercice 1987-88 (clôture à fin avril). Alors que le chiffre d'affaires a légèrement progressé de 1,2% à 52,2 millions de francs, le bénéfice consolidé s'est en effet accru de 40% à 3,5 millions de francs.

HAUSSE. — Les chiffres d'affaires du commerce de détail ont marqué en août dernier une hausse de 7,1% en termes nominaux et de 6,5% en termes réels. En termes nominaux, on avait enregistré une baisse de 2,7% le mois précédent et une augmentation de 0,3% il y a un an, a indiqué l'Office fédéral de la statistique. Août 1988 ayant compté un jour de vente de plus qu'août 1987, le chiffre d'affaire réalisé par jour de vente s'est accru de 3,3%.

TÉLÉPHONES. — Un contrat signé entre la Helsinki Telephone Company et Nokia Telecommunications règle les détails de la fourniture de centraux RNIS DX 200 entre 1990 et 1995. Les centraux commandés sont la première configuration de ce genre à être totalement compatible avec la norme RNIS internationale. L'enveloppe du contrat est estimée à US-dollars 60 millions.

LIVRES. — Le plus important diffuseur de livres de Suisse romande, le groupe lausannois Edipresse S.A., va investir plus de vingt millions dans la construction d'un Centre de distribution du livre à Corninboeuf, près de Fribourg. D'ici à 1990, ce centre occupera une centaine de personnes et permettra le transit de plus de 6 millions de livres.

AFGHANISTAN. — L'URSS a promis une aide de 400 millions de roubles (environ 900 millions de francs) pour le programme de reconstruction de l'Afghanistan administré par les Nations Unies, au cours d'une réunion spéciale d'annonce de contributions mercredi à l'ONU.

ELLIS. — L'enquête que mène la commission américaine de surveillance boursière (Securities and Exchange Commission - SEC) sur la société suisse de commerce de titres Ellis S.A., à Zurich, ne semble guère progresser.

BANQUES SUISSES. — La situation bénéficiaire des banques et sociétés financières en Suisse s'est dégradée en 1987 par rapport à l'année précédente. Ainsi qu'il ressort du rapport de la BNS sur les banques publié mercredi, le total des bénéfices réalisés par 622 (en 1986: 607) des instituts financiers s'est réduit de 2,5% à 4,65 mrd. de francs.

EUROPE. — L'accélération du processus d'intégration européen fait entrer dans une phase nouvelle les relations entre la Suisse et la Communauté européenne (CE). Le vaste marché européen prévu pour 1992 rassemblera 320 millions de consommateurs débarrassés de toutes frontières physiques, techniques et fiscales et permettra aux entreprises de comprimer leurs coûts et d'aviver ainsi leurs forces de production économique.



NOUVELLE BUGATTI. — L'horloger de Besançon qui perpétue la qualité Bugatti, vient de sortir une montre qui indique en permanence les horaires d'été et d'hiver. Le principe a été breveté. Les montres «Bord à Bord» sont déjà commercialisées.

OPEP. — Huit ministres du pétrole de l'OPEP sur 13 se réuniront à Madrid le 20 octobre pour réexaminer la stratégie de l'OPEP en matière de prix du pétrole et de production, a annoncé le secrétaire général de l'Organisation à Vienne.

BOURSE		
DOW JONES ↓	11.10.88 12.10.88	2156,47 2126,24
ZURICH ↓	11.10.88 12.10.88	927,70 923,10
\$ US ↓	Achat Vente	1,5475 1,5775
MÉTAUX PRÉCIEUX		
Or	Achat	Vente
\$ Once	404.—	407.—
Lingot	20.225.—	20.475.—
Vreneli	124.—	135.—
Napoléon	118.—	123.—
Souver. \$ new	95.—	99.—
Souver. \$ old	—	—
Argent		
\$ Once	6.25	6.27
Lingot	308.—	323.—
Platine		
Kilo Fr	25.730.—	26.130.—
CONVENTION OR		
Plage or	20.600.—	
Achat	20.250.—	
Base argent	360.—	
INVEST DIAMANT		
Octobre 1988: 220		
A = cours du 11.10.88 B = cours du 12.10.88		
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques		
HORS BOURSE		
	A	B
Roche b/jca	128750—	126500—
Roche 1/10	12875—	12750—
Kuoni	35500—	35000—
ACTIONS SUISSES		
	A	B
C. F. N. n.	1125—	1125—
B. Centr. Coop.	865—	865—
Crossair p.	1500—	1500—
Swissair p.	1225—	1210—
Swissair n.	1025—	1010—
Bank Leu p.	3050—	3085—
UBS p.	3320—	3290—
UBS n.	604—	598—
UBS b.p.	118.50	117—
SBS p.	385—	381—
SBS n.	294—	295—
SBS b.p.	306—	304—
C.S. p.	2725—	2710—
C.S. n.	515—	514—
BPS	1760—	1750—
BPS b.p.	167—	165—
Adia Int.	9450—	9425—
Elektrowatt	2900—	2875—
Forbo p.	3180—	3160—
Galenica b.p.	620—	610—
Holder p.	5375—	5340—
Jac Suchard	7740—	7650—
Landis B	1470—	1470—
Motor Col.	1400—	1380—
Moeven p.	5750—	5650—
Bührlé p.	1225—	1220—
Bührlé n.	310—	309—
Bührlé b.p.	295—	290—
Schindler p.	5575—	5575—
Sibra p.	475—	473—
Sibra n.	348—	345—
SGS	5290—	4550—
SMH 20	85—	85—
SMH 100	378—	379—
La Neuchât.	1140—	1125—
Rueckv p.	13000—	13100—
Rueckv n.	6425—	6350—
W'thur p.	5625—	5600—
W'thur n.	2820—	2775—
Zurich p.	5875—	5900—
Zurich n.	2800—	2810—
BBC 1-A	2470—	2455—
Ciba-gy p.	3460—	3450—
Ciba-gy n.	1770—	1770—
Ciba-gy b.p.	2260—	2230—
Jelmoli	2900—	2875—
Nestlé p.	8680—	8675—
Nestlé n.	4380—	4350—
Nestlé b.p.	1295—	1280—
Sandoz p.	12400—	12400—
Sandoz n.	5950—	5950—
Sandoz b.p.	2000—	2000—
Alusuisse p.	820—	806—
Cortailod n.	3200—	3150—
Sulzer n.	4960—	5000—
Inspectorate p.	2120—	2100—
ACTIONS ETRANGERES		
	A	B
Abbott Labor	73.50	72.75
Aetna LF cas	81.75	80.25
Alcan alu	48.75	48—
Amx	34.50	33.75
Am Cyanamid	78—	77—
ATT	42—	41.50
Amoco corp	118—	74—
ATL Richf	124.50	125—
Baker Hughes	20.25	19.50
Baxter	28.25	28.75
Boeing	103—	102—
Unisys	49—	48.75
Caterpillar	94.25	93.25
Citicorp	40—	39.50
Coca Cola	67.50	67.25
Control Data	35.50	34—
Du Pont	129—	128—
Eastm Kodak	74.50	73.75
Exxon	71—	70.50
Gen. Elec	68.75	67.50
Gen. Motors	118—	117—
Gulf West	62.50	61.75
Halliburton	41—	40—
Homestake	22.75	22.50
Honeywell	99—	99.50
Inco Ltd	47—	46.50
IBM	182—	184—
Litton	118—	117.50
MMM	97.50	97—
Mobil corp	70.25	69.75
NCR	90—	91.50
Pepsico Inc	62—	60.50
Pfizer	87.25	86.25
Phil Morris	158—	156—
Philips pet	31.75	32.50
Proct Gamb	129—	126—
Rockwell	36—	35.50
Schlumberger	52—	51.50
Sears Roeb	63—	61.50
Smithkline	74.50	73.75
Squibb corp	105—	104.50
Sun co inc	89.50	89.50
Texaco	71.25	70.75
Warner Lamb.	120.50	120—
Woolworth	87.75	86.50
Xerox	93.25	91—
Zenith	33.25	33.50
Anglo am	22.75	22.50
Amgold	106—	104—
De Beers p.	16.50	16.25
Cons. Goldf I	35.75	35.50
Aegon NV	68—	66.75
Akzo	114.50	112—
Algem Bank ABN	32.75	32—
Amro Bank	58.50	58.50
Philips	22.75	22.50
Robeco	70.75	70.75
Rolingo	67.75	66.75
Royal Dutch	170—	169.50
Unilever NV	87.75	86.75
Basf AG	233—	230—
Bayer AG	259—	255—
BMW	438—	433—
Commerzbank	210—	207.50
Daimler Benz	593—	586—
Degussa	310—	311—
Deutsche Bank	460—	446—
Dresdner BK	237—	251.50
Hoechst	257—	253—
Mannesmann	148.50	148.50
Mercedes	485—	480—
Schering	465—	458—
Siemens	414—	405—
Thyssen AG	137.50	136.50
VW	248.50	248—
Fujitsu Ltd	18.75	18.25
Honda Motor	24.50	24.25
Nec corp	22—	22—
Sanyo eletr.	7.85	8—
Sharp corp	12.25	12.25
Sony	75—	72.50
Norsk Hyd n.	23.50	23.50
Aquitaine	81.50	81—
NEW YORK		
	A	B
Aetna LF & CAS	51%	51—
Alcan	31—	30%
Alumino of Am	56%	
Amx Inc	21%	
Asarco Inc	26%	
ATT	26%	
Amoco Corp	75—	
All Richld	80%	
Boeing Co	66—	
Unisys Corp.	31%	
CanPacif	17%	
Caterpillar	60%	
Citicorp	—	
Coca Cola	43%	
Dow chem.	91%	
Du Pont	82%	
Eastm. Kodak	47%	
Exxon corp	45%	
Fluor corp	20%	
Gen. dynamics	51%	
Gen. elec.	43%	
Gen. Motors	75%	
Halliburton	25%	
Homestake	14%	
Honeywell	64—	
Inco Ltd	30—	
IBM	118%	
ITT	51%	
Litton Ind	76—	
MMM	62%	
Mobil corp	44%	
NCR	58%	
Pacific gas/elec	17%	
Pepsico	38—	
Pfizer inc	—	
Ph. Morris	100%	
Phillips petrol	20%	
Procter & Gamble	—	
Rockwell Intl	22%	
Sears, Roebuck	40—	
Smithkline	47—	
Sun co	67%	
Texaco inc	—	
Union Carbide	25%	
US Gypsum	7%	
USX Corp.	27%	
UTD Technolog	41%	
Warner Lambert	77—	
Woolworth Co	55%	
Xerox	58%	
Zenith elec	21%	
Amerada Hess	27%	
Avon Products	25%	
Chevron corp	45%	
Motorola inc	42%	39%
Polaroid	21%	38—
Raytheon	26—	73—
Ralston Purina	26%	82%
Hewlett-Packard	75%	50%
Texas instrum	80%	40%
Unocal corp	64%	35%
Westingh elec	31%	54%
Schlumberger	17%	33—
(Shearson Lehman Hutton Inc. Lausanne)		
TOKYO		
	A	B
Ajinomoto	2820—	2780—
Canon	1400—	1330—
Daewa House	1880—	1900—
Eisai	1820—	1850—
Fuji Bank	3080—	3100—
Fuji photo	3200—	3140—
Fujisawa pha	1680—	1700—
Fujitsu	1580—	1510—
Hitachi	1540—	1490—
Honda Motor	2020—	2010—
Kanagafuji	860—	846—
Kansai el PW	3400—	3490—
Komatsu	810—	816—
Makita elct.	1410—	1430—
Marui	2690—	2820—
Matsush el I	2370—	2300—
Matsush el W	1680—	1680—
Mitsub. ch. Ma	580—	579—
Mitsub. el	973—	952—
Mitsub. Heavy	975—	960—
Mitsui co	891—	910—
Nippon Oil	1130—	1120—
Nissan Motor	1200—	1180—
Nomura sec.	3320—	3430—
Olympus opt	1090—	1080—
Ricoh	1140—	1100—
Sankyo	1950—	1930—
Sanyo elect.	670—	665—
Shiseido	1550—	1550—
Sony	6250—	6050—
Takeda chem.	2500—	2480—
Tokyo Marine	1890—	1910—
Toshiba	1040—	1010—
Toyota Motor	2500—	2510—
Yamanouchi	3810—	3800—

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.52	1.60
1 £ sterling	2.58	2.83
100 DM	83.75	85.75
100 FF	24.—	26.—
100 fr. belges	3.85	4.15
100 fl. holl.	74.—	76.—
100 liras	-1060	-1210
100 pesetas	1.21	1.36
100 schilling a.	11.90	12.20
1 \$ canadien	1.25	1.35
100 escudos	-95	1.15

DEVICES

1 \$ US	1.5475	1.5775
1 \$ canadien	1.2725	1.3025
1 £ sterling	2.67	2.72
100 FF	24.50	25.20
100 liras	-1125	-1150
100 DM	84.30	85.10
100 yens	1.2040	1.2160
100 fl. holland.	74.75	75.55
100 fr. belges	3.99	4.09
100 pesetas	1.25	1.29
100 schilling aut.	11.98	12.10
100 escudos	1.—	1.040

SUPER NOCTURNES

ouverture jeudi 13, vendredi 14, samedi 15 octobre jusqu'à 21 h 30

Trois jours de folie Au Bûcheron, des prix dingues! Grand choix - Qualité - Prix

Tables monastère, salons cuir, tissu, look, parois, chambres à coucher

A chaque achat d'un matelas d'un montant de Fr. 400.—
REPRISE UNIQUE DE VOTRE ANCIEN MATELAS
dans n'importe quel état au prix de Fr. 100.—

A chaque acheteur d'une chambre à coucher
NOUS OFFRONS LE MATELAS VALEUR Fr. 800.—

Facilités de paiement
Service après-vente
Livraisons gratuites

Comparez nos prix!



Av. Léopold-Robert 73 - La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 65 65



Informations Coop La Chaux-de-Fonds



Dans tous nos magasins, cette semaine:

Tomates étrangères	le kg	2.50
Carottes du pays	le kg	-.90
Chrysanthème «touffe»	la pièce	4.90



Super Centre Ville

Rue de la Serre 37-43
La Chaux-de-Fonds

Au rayon traiteur/pâtisserie, cette semaine:

Tartelette aux crevettes	la pièce	2.60
Salade de bouilli	les 100 g	1.80
Tranche de Forêt-Noire	la pièce	1.80

X Mon prêt personnel - un procrédit

— — — — — ✂

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom Prénom

Rue No.



THE TAIYO KOBE BANK, LIMITED

Japon

1/2% Emprunt convertible 1988-93
de fr.s. 150 000 000

Les obligations peuvent être converties en actions ordinaires
The Taiyo Kobe Bank, Limited

Le produit net de cette émission sera utilisé pour le financement
d'activités générales.

Modalités essentielles de l'emprunt:

Titres: Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000 nominal.

Coupons: payables semi-annuellement le 31 mars et le 30 septembre, premier coupon le 31 mars 1989 pour la période du 26 octobre 1988 au 31 mars 1989.

Prix d'émission: 100% + 0,3% timbre fédéral de négociation

Option put pour l'investisseur: 108% le 31 mars 1991

Rendement sur put: 3,73% p.a.

Fin de souscription: 17 octobre 1988, à midi

Libération: 26 octobre 1988

Durée: du 26 octobre 1988 jusqu'au 31 mars 1993 au maximum

Conversion: En actions ordinaires The Taiyo Kobe Bank, Limited du 9 novembre 1988 jusqu'au 17 mars 1993 au plus tard, à yen 1407 par action et un cours fixe de change de yen 84,66 par fr.s. 1.-.

Remboursement: Le 31 mars 1993 au plus tard.

Possibilités de remboursement anticipé:

- à partir du 30 septembre 1989 à 102% (avec primes dégressives de 0,5% semi-annuellement), si le cours des actions est de 150% au moins du prix de conversion durant 30 jours de cotation consécutifs
- à partir du 31 mars 1991 à 108% (avec primes dégressives de 2% semi-annuellement) sans indication de raisons
- à partir du 30 septembre 1989 à 102% (avec primes dégressives de 1% annuellement) pour raisons fiscales

Cotation: sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.

Restriction de vente: Japon et USA

Numéro de valeur: 776.436

Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse	Crédit Suisse
Taiyo Kobe Finanz (Schweiz) AG	BSI-Banca della Svizzera Italiana	
Banque Populaire Suisse	Banque Leu SA	
Banques Cantonales Suisses	Groupement des Banquiers Privés Genevois	
Banque J. Baer & Cie. SA	Rahn & Bodmer	
Wegelin & Co.	Banque Sarasin & Cie	
PBZ Privatbank Zürich	Banque Suisse de Crédit et de Dépôts	Banque Hofmann SA
Banque Cantrade SA	Banque Romande	
La Roche & Co.	Banque Privée Edmond de Rothschild SA	Banque Union de Crédit
Compagnie de Banque et d'Investissements, CBI	Dresdner Bank (Schweiz) AG	
Commerzbank (Schweiz) AG	The Nikko (Switzerland) Finance Co., Ltd.	Yamaichi Bank (Switzerland)
Nomura Bank (Schweiz) AG	Toyo Trust Finanz (Schweiz) AG	Yasuda Trust Finance (Switzerland) Ltd.
Daiwa (Switzerland) Ltd.	HandelsBank NatWest	J.P. Morgan Securities (Switzerland) Ltd.
Banque Paribas (Suisse) S.A.		S.G. Warburg Soditic SA
Morgan Stanley S.A.		

offres d'emploi

Nous cherchons pour un de nos clients, une dynamique société internationale une

secrétaire bilingue allemand, français

Votre profil:

une personne dynamique, ayant une formation commerciale avec de bonnes connaissances en anglais qui aime travailler de façon indépendante, contact facile avec la clientèle et les différentes sociétés à l'étranger.

Notre offre:

prestations sociales de premier ordre, un bureau moderne, situé à Marin. Travail très varié et intéressant au sein d'une petite équipe, l'équipement moderne à disposition, formation sur ordinateur assurée par la société.

Faire offres écrites avec curriculum vitae et copies de certificats à la Fiduciaire Muller & Christe SA, Temple-Neuf 4, 2001 Neuchâtel.

34941

Mandatés par différentes sociétés de la région, nous sommes à la recherche de:

un Directeur technique de niveau Ingénieur ETS

pour une entreprise qui occupe environ 150 personnes dans le domaine de la découpe et décolletage et pouvant traiter aussi dans le domaine des machines. De langue maternelle française, la connaissance de l'anglais et d'une autre langue serait un avantage.

un Directeur de développement niveau Ingénieur ETS en mécanique

pour une entreprise qui traite les domaines de l'emboutissage, la découpe et le décolletage.

un Ingénieur ETS en micromécanique

pour un bureau d'étude d'horlogerie.

deux Vendeurs de montres

pour la Suisse romande avec une expérience au minimum de 2 ans, la connaissance de la langue allemande serait un avantage.

un Vendeur de montres de niveau mondial

trilingue (français, allemand et anglais ou espagnol) pour un produit de marque. Préférence sera donnée à personne active dans le milieu du nautisme international.

Si vous êtes intéressés à l'un ou l'autre de ces postes, veuillez envoyer votre dossier complet à M. O. Riem ou téléphonez-nous.

Etre OK c'est extra!

OK PERSONNEL SERVICE SA
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65
2301 La Chaux-de-Fonds **039/23 04 04**

Alain Paris

Impact

Roman

Droits réservés Editions Albin Michel et Cosmopress, Genève

— Êtes-vous le Vieil Homme? questionna le Joueur, en s'étonnant lui-même de cet accès de courage.

— Non. Je travaille pour lui, répondit laconiquement le conducteur en dépassant deux femmes montées sur des vélos.

Il contourna un sens giratoire, prit une artère étroite, franchit un croisement de rues et sortit sur un boulevard périphérique.

— Le Vieil Homme ne se déplace plus, reprit le conducteur. Comme son nom l'indique, il est âgé, très âgé.

— Je... j'aimerais savoir qui il est réellement et ce qu'il attend de moi.

— Il vous dira lui-même pourquoi il a sollicité votre concours, répondit un peu sèchement l'individu aux cheveux gris. Mais je peux vous donner son nom, bien que cela ne puisse vous suggérer grand-chose. Je travaille pour M. Andronic Ferrasco.

La voiture longeait une série d'immeubles en copropriété. Le Joueur ferma à demi les paupières, laissant travailler sa mémoire. Ferrasco. Andronic Ferrasco. Il se rappelait un très grand nombre de noms célèbres, et moins célèbres, mais ce nom ne lui disait strictement rien. Ou peut-être...

— Ferrasco... le collectionneur de tableaux?
— M. Ferrasco a en effet possédé pas mal d'objets d'art, acquiesça le conducteur. Il s'en est désintéressé depuis. Ses collections ont été dispersées dans les musées.

La voiture avait quitté l'agglomération et montait une forte pente, accédant aux premiers contreforts de l'arrière-pays. Brusquement, elle quitta la départementale et s'engagea sur une voie goudronnée. Une pancarte au bord du chemin indiquait: «Propriété privée. Défense d'entrer.» La voiture stoppa devant une haute grille. Le conducteur actionna les phares selon un code enregistré, et les deux battants de la grille s'écartèrent. La voiture remonta une longue allée gravillonnée, arriva dans

une vaste esplanade sablée, ralentit et s'arrêta le long des massifs de fleurs.

Un hideux petit manoir dominait le véhicule. Le Joueur d'échecs considéra pensivement cet assemblage hétéroclite de styles d'architecture. Pas mal de Renaissance, des réminiscences du XVIIe, des apports XIXe, et pour couronner le tout, une rénovation moderne. Des tourelles et des clochetons voisinaient avec une baie de verre. Le perron imposant côtoyait les caméras d'un système en circuit fermé.

Le Joueur n'aimait guère la compagnie de ses semblables mais il éprouvait une faiblesse instinctive de solitaire pour les chiens. Les gros chiens. Ceux que vos voisins vous offrent sous forme d'adorable petite boule poilue et qui, deux ans plus tard, vous râpent le ventre sur dix mètres de trottoir lorsqu'ils aperçoivent un matou. Ceux qui bavent sur vos genoux tandis que vous déjeunez, ceux qui insistent pour sortir, avec de bons yeux larmoyants, même par une pluie diluvienne et alors que vous vous prélassiez sur votre divan.

Mais les chiens qui arrivèrent sur lui étaient d'une tout autre espèce. Ils n'aboyaient ni ne grondaient. Rien que cette sauvage attaque silencieuse. Ils s'arrêtèrent une fraction de seconde, le temps à l'homme vêtu de sombre de prononcer les trois syllabes du mot «hamburger». S'il avait hésité ou

bafouillé, les dobermans déchiquetaient l'intrus. Les verres des lunettes du Joueur s'embuèrent tandis qu'il suivait son guide. Les chiens escortèrent les deux hommes jusqu'au perron tout en reniflant le bas du pantalon de l'invité. Pour la première fois de son existence, il ne fut pas tenté de gratouiller le meilleur compagnon de l'homme entre les oreilles.

— M. Ferrasco vous présente ses excuses, dit le chauffeur. Il ne peut vous recevoir ce matin en raison de son état de santé. Il suppose que vous désirez prendre un peu de repos et vous détendre quelques heures avant de le rencontrer et d'écouter ses propositions. Enfin, d'autres personnes sont attendues et M. Ferrasco tient à s'entretenir avec vous tous. Il vous prie donc d'accepter son hospitalité dans une des suites du manoir. Vous trouverez tout le confort que vous désirez et je suis à votre entière disposition pour satisfaire vos exigences. Vous pouvez lire, choisir le programme qui vous convient sur le système vidéo, écouter de la musique. Tout cela vous attend. Une seule exception et vous en comprendrez aisément la raison. Dans le cas où vous auriez l'intention de vous dégourdir les jambes dans le parc, je suis obligé de vous accompagner — pour votre sécurité personnelle, bien entendu. Il vous suffira alors de m'appeler par l'interphone et je passerai vous prendre.

— Ce ne sera pas nécessaire, dit sourdement le Joueur. (A suivre)

Présentation de la nouvelle
Mazda 323 mistral



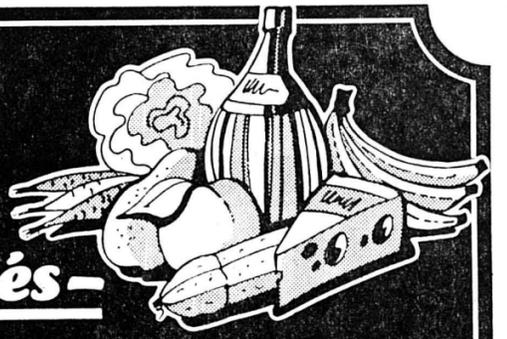
GRAND CONCOURS
5 Mazda 323 mistral à gagner
GARAGE DE L'AVENIR
Progrès 90 - ☎ 039/23 10 77
LA CHAUX-DE-FONDS

Roulette 88



AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT!

Des achats bien pensés -



Gains d'une valeur de
50'000.-

Produits frais de qualité

Tomates

d'Espagne
kg **1.90**

- D'abord, je faisais des skets, les plus noirs que ceux que je faisais habituellement, avec ma sœur et des amis, dans un restaurant. J'ai ensuite pris des cours, un petit peu, et il y a un type qui est venu me voir, M. Lecoray, qui s'est dit que je valais peut-être quelque chose et qui m'a montré à des gens. Puis je suis arrivé au Tintamarre, j'ai fait une Timbale, puis deux, puis trois, je les ai toutes perdues! Y m'ont dit c'est pas grave, tu feras 18 h 30, j'ai fait 18 h 30. Puis on m'a mis à 22 h 30, j'étais content. Et on m'a mis à 19 h, je suis content. Voilà mon cheminement!

- Pas de formation de comédien?

- Si. J'ai pris un an de cours Simon et deux ans de cours Cochet. Mais je n'avais pas tellement la cote, ni avec les professeurs, ni avec les élèves.

- Cette envie d'être sur scène date-t-elle de toujours?

- Non. Je voulais faire du foot. Si j'avais été bon en foot, je ne ferais jamais rire. Mais dans le fond, je crois que je préfère faire rire.

- Cette envie d'amuser, de quoi est-elle partie?

- Je pense qu'elle est partie du moment où je me suis dit que j'en étais peut-être capable. J'aimais faire rire, de tout temps, mais j'étais un peu timide, et c'était le foot! Et en juillet le Tour de France. Je voulais être footballeur pendant onze mois et cycliste durant un mois.

Les études, je n'étais pas mauvais mais ça ne m'intéressait pas trop. L'humour, je ne savais pas si ça allait marcher, mais finalement je me suis dit «faut que ça marche» et je ne me suis plus posé de question!

- Cet humour noir, ou plutôt grinçant, d'où vous vient-il?

- Vous trouvez que c'est noir?

1.95

Salametti

3 pièces **3.50**
210g

Articles de

LA CHINOISE

Spaghetti

500 g **1.90**

Nescoré

Refill

300 g **9.90**

SOLO

750 g **2.90**

REGINA

Petits pois/carcassonnais

1/1, 850 g **2.90**

Corona

Café en grains en sachet à valve

- Prima
 - Gold
 - Special
- FRAICHEUR garantie

bas

DISE

1.90

1.90

1.90

1.90

1.90

1.90

1.90

1.90

1.90

1.90

1.90

1.90

SUPER-JOKER

NLAXA 30-95°

pour toutes lessives... toujours la propreté au plus haut degré.

5 kg **13.90**

calgon

500 g **3.95**

Hakle

Papier hygiénique 3 couches

6 rouleaux **3.60**

CANARD-WC

750 ml **2.50**

ales sans concurrence

CROCK NO

haudes nuit

Bruce Joy **15**

retrospective décennale nous donne l'occasion de retracer le parcours sinueux des espoirs et des angoisses de ce gentleman possédé.

Amoureux des détails insignifiants et voleur de sensations qui flottent dans l'air de Géorgie, Bruce Joyner doit avoir secrètement conclu un pacte avec un «Intrus» célèbre nommé Faulkner. Attaché à son coin de terre comme un pied de vigne, passionné par les gens qui lui donnent ses éclats, il égrène son blues dans un mélange de pop lumineuse et de frissons nocturnes. Diplômé en psycho et en histoire, cet écopé élégant a goûté au succès avec un groupe mythique, les Unknowns.

Evanouis devant les espoirs que l'on fondait en eux, dissouts aussi rapidement qu'une aspirine au fond d'un verre d'eau, les Unknowns n'ont pas résisté à la pres-

Côtes-du-Rhône

a.c. 1987

7 dl **3.95**



lor

son. de Pa lors l rock 34 La Chaux-de-Fonds ment)

Son vice des d'expédition. tations. er 38, boulevard des Eplatures, 2304 La doo, il 51 15724

Express CREDIT
avec une limite maximale dans les 24 heures
Montant élevé, faibles mensualités.
Également pour crédits en court
056/272545

offres d'emploi

Veillon

Nus cherchons pour notre magasin VILLON-MODE à Neuchâtel

un vendeur

qui sera confiée la responsabilité de notre rayon «Confection messieurs».

Nous demandons:

- CFC de vendeur en confection ou tailleur,
- aptitude à promouvoir nos ventes,
- présentation soignée,
- de l'aisance dans les contacts avec la clientèle.

Nous offrons:

- ambiance de travail agréable, petit team,
- avantages sociaux d'une entreprise de 800 personnes,
- rabais sur achats.

ENTRÉE EN FONCTIONS: tout de suite.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur offre écrite détaillée, avec photo, à:

M. F. Aellen, gérant
Rue de l'Hôpital 4
2000 NEUCHÂTEL

001424

PIBOMULTI

Une entreprise jeune et dynamique en constante expansion, occupant une place importante dans le secteur des outillages spéciaux, offre emploi stable et travaux variés à:

Dessinateur-constructeur

pour notre bureau technique et d'études. La connaissance de la langue allemande serait un avantage, mais n'est pas indispensable.

Employé technico-commercial

de langue maternelle allemande ou ayant de très bonnes connaissances de la langue. Principales tâches: contacts téléphoniques avec la clientèle: étude, préparation et suivi des offres.

Salaire en fonction des prestations avec les avantages d'une entreprise jeune tournée vers l'avenir.

Les personnes qualifiées dans ces domaines sont priées de prendre rendez-vous en téléphonant au 039/31 55 31 ou en écrivant à PIBOMULTI S.A., Jambe-Ducommun 18, 2400 Le Locle.

192

offres d'emploi

On demande

Chauffeurs de taxis

Permis B1.

Ecrire sous chiffres
RE 15745 au bureau
de L'Impartial.

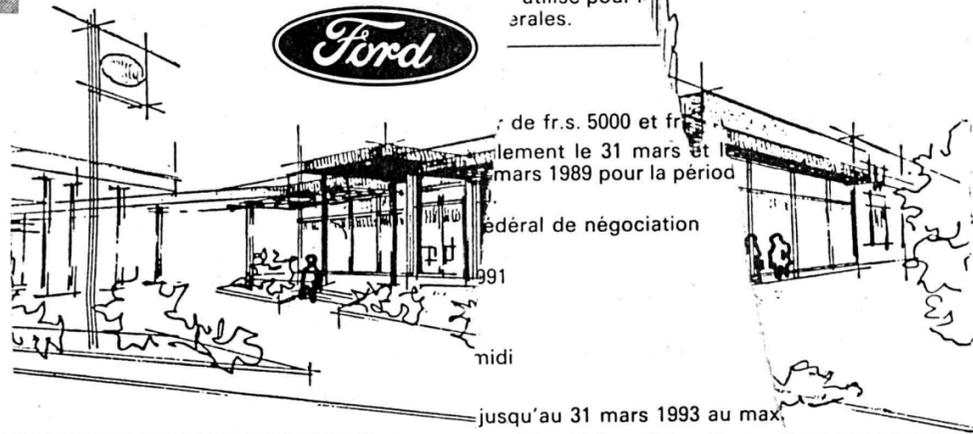
15745

INVITATION à notre exposition

Fr. 250.- à gagner
chaque jour

Dates et heures d'ouverture:
 Jeudi 13.10.88: 9-12 h 13.30-20 h
 Vendredi 14.10.88: 9-12 h 13.30-20 h
 Samedi 15.10.88: 9-19 h

Bd Eplatures 8...



Nous vous présentons
toute la gamme



GARAGE DES 3 ROIS SA
 La Chaux-de-Fonds, bd des Eplatures 8, tél. 039 26 81 81

130011

vert
10 00
es en activ
Limited
utilisé pour l
rales.
de fr.s. 5000 et fr
lement le 31 mars et l
mars 1989 pour la périod
fédéral de négociation
991
midi
jusqu'au 31 mars 1993 au max
res The Taiyo Kobe Bank, Li
jusqu'au 17 mars 1993 au plu
et un cours fixe de change de

plus tard.
septembre 1989 à 102% (avec prime
0,5% semi-annuellement), si le co
150% au moins du prix de conversi
de cotation consécutifs
Clars 1991 à 108% (avec primes dég
annuellement) sans indication de ran
septembre 1989 à 102% (avec primes
annuellement) pour raisons fiscales
Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève
[
T
le Banque Suisse Crédit Suisse
BSI-Banca della Svizzera Italiana
Banque Leu SA
Groupement des
Banquiers Privés G
Rahn & Bodmer
Banque Sarasin & C
Suisse de Crédit
épôts
Romande
Banque Hofmann S
Banque Privée Edm
de Rothschild SA
Banque Union de
Dresdner Bank
(Schweiz) AG
Yamaichi Bank
(Switzerland)
Yasuda Trust Fina
(Switzerland) Ltd.
J.P. Morgan Secu
(Switzerland) Ltd.
S.G. Warburg Sod
19.10.88

2.05
2.90
1.20
1.45
3.50
3.95
6.85
2.30
1.75
2.70
13.50
Fr.2.-
11.50

Usego
votre agréable voisin
Offre de produits frais valable jusqu'au 15.10.88

Uva Italia
goût muscat
kg **2.10**

Eau minérale naturelle
gazéifiée Usego
1 litre (+ dépôt) **-40**

Sirop de framboises
Usego
1 litre (+ dépôt) **2.85**

Ravioli Piazza
850 g **2.50**
(100 g -30)

Papier ménage Hakletex
3 couches 2x112 feuilles **3.-**

Douche Tahiti
● sport
● verte
● charme
● nacrée
250 ml **2.90**

je voudrais savoir qui il est réellement et ce
d de moi.
as dira lui-même pourquoi il a sollicité
ours, répondit un peu sèchement l'indi-
cheveux gris. Mais je peux vous donner
bien que cela ne puisse vous suggérer
se. Je travaille pour M. Andronic Fer-
ure longeait une série d'immeubles en
s. Le Joueur ferma à demi les paupières,
availler sa mémoire. Ferrasco. Andronic
Il se rappelait un très grand nombre de
pres, et moins célèbres, mais ce nom ne
ctricement rien. Ou peut-être...
sco... le collectionneur de tableaux?
errasco a en effet possédé pas mal
art, acquiesça le conducteur. Il s'en est
é depuis. Ses collections ont été disper-
es musées.
ure avait quitté l'agglomération et mon-
rte pente, accédant aux premiers contre-
arrière-pays. Brusquement, elle quitta la
ntale et s'engagea sur une voie goudron-
pancarte au bord du chemin indiquait:
é privée. Défense d'entrer.» La voiture
evant une haute grille. Le conducteur
les phares selon un code enregistré, et les
tants de la grille s'écartèrent. La voiture
une longue allée gravillonnée, arriva dans

offres d'emploi

Banque Cantonale Neuchâteloise
cherche pour son siège de Neuchâtel

un collaborateur

Agé de 25 à 30 ans, de formation bancaire ou équivalente pour le secteur des titres.

Ce poste offre des possibilités de perfectionnement et d'avancement pour une personne dynamique intéressée aux contacts avec la clientèle.

Faire offre écrite avec les documents habituels au **Service du personnel de la Banque Cantonale Neuchâteloise, 2001 Neuchâtel**

00009

TÉLÉCOMMUNICATIONS

PTT

La direction d'arrondissement des télécommunications (DAT) de Neuchâtel, cherche pour sa division de la clientèle

un ingénieur ETS en électrotechnique ou électronique

ayant quelques années de pratique, le contact facile avec la clientèle et de l'intérêt pour les techniques des télécommunications.

Notre futur collaborateur sera chargé de conseiller les abonnés dans les domaines des équipements de télécommunications, de télécommandes, de systèmes d'alarme et de télé-informatique. Il établira des projets destinés à nos clients.

Nous offrons un travail varié et intéressant, demandant une adaptation permanente dans le domaine des terminaux de télécommunications en pleine évolution.

Si vous estimez avoir les aptitudes pour le poste susmentionné et que vous êtes de nationalité suisse, alors n'hésitez pas à demander des renseignements complémentaires au numéro de téléphone 038/22 14 10 ou alors adressez directement vos offres manuscrites avec curriculum vitae et certificats à la:

Direction d'arrondissement des télécommunications
Division personnel et état-major
Place de la Gare 4
2002 Neuchâtel

007550

SPECTACLE À PARIS

Suzanne Flon crée «Une absence»

Au Théâtre des Bouffes-Parisiens

Merveilleuse, admirable, extraordinaire 'Suzanne Flon qui emplit la scène des Bouffes-Parisiens de sa présence, dans un austère décor qu'elle illumine littéralement.

La pièce Loleh Beillon a d'ailleurs besoin de cette chaleur qui émane de la comédienne (elle a été écrite spécialement pour elle) car, même si elle suscite quelques rires, elle évoque un drame de société, la solitude de la vieillesse.

Mais quelle délicatesse, quelle pudeur dans cette évocation. Et quel talent pour faire vivre cette Germaine Meunier, victime d'une absence qui lui a valu de se retrouver dans un hôpital. La voici confrontée à la déshumanisation dont peu à peu elle prend conscience.

Réchauffée un peu par l'attachement éphémère d'un infirmier. Entourée, pas toujours sans intérêt, puis harcelée par voisine, parente et amie.

Elle vit alors un drame de l'incompréhension de ses quelques proches. Elle souffre de l'éloignement de son fils. Elle revit quelques moments de toute une vie avant de se refermer sur ses souvenirs et sa solitude.

Suzanne Flon a ainsi 70 ans et toute la fragilité de cet âge, mais elle a aussi 12 ans et l'espièglerie de l'enfance, elle en a fougusement 20, 30, au fil de la vision de sa vie. Et à chaque fois on la voit à l'époque qu'elle revit. Elle est sublime. Et parfaitement mise en scène par Maurice Benichou.

Entourée de Martine Sarcey, Catherine Rouvel, Véronique Silver et Etienne Chicot, tous jouant avec nuances leur personnage, Suzanne Flon est le centre de cette pièce à première vue difficile, quand on en lit l'argument, mais qui va droit au cœur du spectateur. Chacun peut s'y reconnaître ou y voir un proche.

Chacun en tout cas sera ému par cette vieille dame solitaire, qui souffre de cette solitude mais se refuse à la briser selon les plans des autres.

Un moment très intense à vivre en compagnie, répétons-le, d'une comédienne extraordinaire, et qui sera un enseignement, une véritable révélation, aussi bien pour le public de l'âge des personnages que pour les jeunes. Une œuvre sensible, sans aucune sensibilité, à voir absolument.

René Déran

«Je voulais être footballeur»
Barthélémy fait ses premiers pas de comique au Tintamarre

Barthélémy, c'est un humoriste dont on parlera certainement dans les mois ou années à venir. Il a déjà, bien que très jeune dans le métier, ce sens de la scène, cette générosité, cette présence, ce tempérament qui caractérisent les artistes sur lesquels on peut miser à coup sûr.

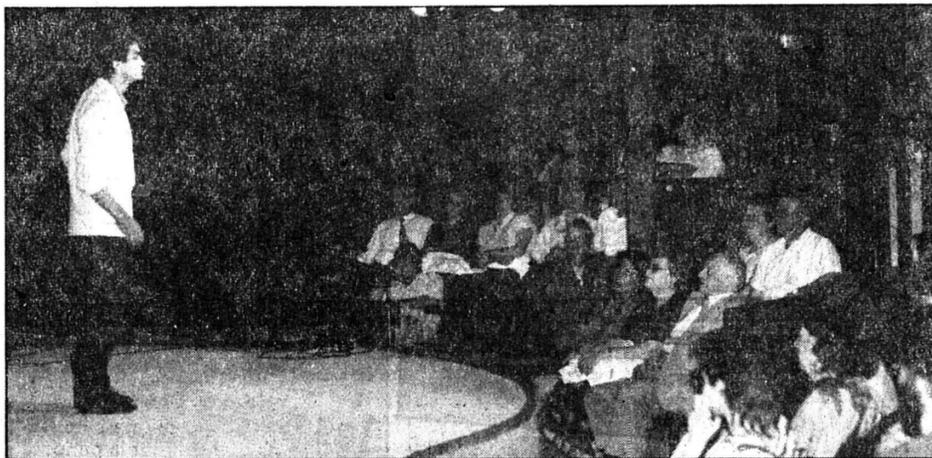
Il possède en plus une qualité non négligeable lorsque l'on aspire à une carrière, l'originalité. Son humour tend à l'absurde, mais un absurde inspiré de cartésianisme. Ajoutez une pincée de noirceur, un brin de tendresse et vous aurez une idée du spectacle de Barthélémy. Ses sketches? Inracontables. Mais après l'avoir vu, vous saurez comment vous soigner en prenant une pastille, avec un verre d'eau, et une banane contre les aigreurs d'estomac provoquées par la pastille, toutes les seize secondes durant trois semaines! Vous aurez appris que, trouvant anormal qu'une femme porte seule son enfant durant neuf mois, il a porté sa femme enceinte durant quatre mois et demi. Vous saurez qu'il est né quinze jours après la mort de sa mère... Et vous connaîtrez encore bien des aspects de la vie vue par ce pince sans rire qui a l'art de tout tourner en dérision.

RENCONTRE

par René Déran

Ses premières armes en public, il les fait au Tintamarre, dirigé qu'il est par la maîtresse des lieux, Mme Colette Plait. Ne le manquez pas si vous êtes de passage à Paris, ce petit théâtre, véritable «nid» de futures vedettes (voyez André Lamy, Smaïn, par exemple) se trouve à deux pas de Beaubourg, au 10 de la rue des Lombards.

Afin de mieux connaître Barthélémy, nous lui avons demandé de nous raconter sa jeune carrière.



- D'abord, je faisais des sketches plus noirs que ceux que je fais actuellement, avec ma sœur et des copains, dans un restaurant. J'ai ensuite pris des cours, un petit peu, et il y a un type qui est venu me voir, M. Lecoray, qui s'est dit que je valais peut-être quelque chose et qui m'a montré à des gens. Puis je suis arrivé au Tintamarre, j'ai fait une Timbale, puis deux, puis trois, je les ai toutes perdues! Y m'ont dit c'est pas grave, tu feras 18 h 30, j'ai fait 18 h 30. Puis on m'a mis à 22 h 30, j'étais content. Et on m'a mis à 19 h, je suis content. Voilà mon cheminement!

- Pas de formation de comédien?

- Si. J'ai pris un an de cours Simon et deux ans de cours Cochet. Mais je n'avais pas tellement la cote, ni avec les professeurs, ni avec les élèves.

- Cette envie d'être sur scène date-t-elle de toujours?

- Non. Je voulais faire du foot. Si j'avais été bon en foot, je ne ferais jamais rire. Mais dans le fond, je crois que je préfère faire rire.

- Cette envie d'amuser, de quoi est-elle partie?

- Je pense qu'elle est partie du moment où je me suis dit que j'en étais peut-être capable. J'aimais faire rire, de tout temps, mais j'étais un peu timide, et c'était le foot! Et en juillet le Tour de France. Je voulais être footballeur pendant onze mois et cycliste durant un mois.

Les études, je n'étais pas mauvais mais ça ne m'intéressait pas trop. L'humour, je ne savais pas si ça allait marcher, mais finalement je me suis dit «faut que ça marche» et je ne me suis plus posé de question!

- Cet humour noir, ou plutôt grinçant, d'où vous vient-il?

- Vous trouvez que c'est noir?

En tout cas c'est gentil. De tous les gens que je décris dans mes sketches, il n'y en a pas un de méchant. Et ça j'y tiens.

- Pourtant on a l'air d'avoir en face de soi, lorsqu'on vous voit sur scène, un garçon qui a eu une vie pleine de misères et qui s'en moque. Alors, est-ce le cas?

- Non, je n'en ai pas eu beaucoup des misères. Mais je ne sais pas pourquoi c'est comme ça. Si je trouvais des autres sujets pour faire rire, je le ferais avec plaisir. Il se trouve que parmi les vingt sketches que j'ai, il y en a des noirs. S'il y en avait des blancs, je serais content, seulement voilà...

En fait, ce sont les idées que j'ai. Et je ne sais pas pourquoi.

- Vous n'êtes pas le même personnage dans la vie?

- Ah non. Je ne suis pas un noir. Seulement, je suis un peu attiré par les trucs horribles. J'ai vu des choses horribles et ce sont des bons souvenirs.

C'est d'ailleurs une chose horrible qui m'est arrivée qui a été peut-être le déclic de ma carrière. J'ai décroché un pendu et le soir de ce jour-là, je me suis rendu compte que je n'avais jamais autant fait rire mon entourage de ma vie. Depuis, j'ai eu envie de faire rire et j'ai cherché des idées pour y parvenir.

- Que représente l'humour pour vous?

- C'est l'envie continue de faire rire. Ça va mieux depuis que je suis sur scène, mais avant, quand j'étais invité avec des copains, ou en famille, j'y allais en me disant «pourvu que je fasse rire ce soir». Et les gens qui m'invitaient s'en foutaient! Quand j'allais à l'école, à la fac, je me disais chaque matin «pourvu que je fasse rire».

Si dans une soirée, au bout de deux heures je n'avais pas amusé les autres, je devenais inquiet et je pensais «c'est fichu, tu ne vas plus

faire rire, tu n'y arriveras plus» et à force de me dire ça, il y avait un déclic et hop, je les faisais rire et c'était reparti, j'étais tout content.

Maintenant, ça s'est calmé. Depuis que je fais mon spectacle, ça va mieux, je me dis «pourvu que je fasse rire ce soir»!

Donc si je suis invité par des amis, je me dis «fais pas rire là, faut que tu fasses rire ce soir»! Je suis plus détendu.

Avant, c'était énervant, car parfois je faisais rire au détriment de mon intelligence. C'est-à-dire que j'étais prêt à passer pour le roi des cons!

A l'armée, ça a été ça. J'ai passé du début à la fin pour le roi des cons car c'était le meilleur moyen de les faire rire. J'avais cette réputation et à chaque fois qu'un nouveau lieutenant arrivait, l'ancien venait me voir et me disait «le nouveau lieutenant veut te voir, il a envie de rire». Alors le soir en m'endormant, je me disais «qu'est-ce que je vais trouver pour le faire rire». Je trouvais une idée et je répétais presque dans mon lit pendant la nuit. Le lendemain, je faisais mon gag, le lieutenant riait et j'avais assuré ma réputation.

C'était horrible. Mais je m'étais dit qu'à l'armée, chaque fois que l'on me dirait quelque chose, j'allais trouver la réplique qui fait rire. C'était fatigant.

- L'avenir souhaité par Barthélémy pour Barthélémy?

- Cent soixante-huit personnes dans la salle, c'est tout ce que je veux. Et au Tintamarre.

Notre souhait personnel pour l'avenir immédiat: que vous, lecteur, soyez parmi ces cent soixante-huit personnes un jour prochain. Vous ne le regretterez pas, car Barthélémy vous fera passer un excellent moment. Vous pourrez aussi le voir très bientôt sur FR3 puisqu'une partie de son spectacle a été enregistrée. Et souvenez-vous de ce nom, vous en entendrez parler. (dn)

DISQUES

Demis Roussos «Le Grec»



Il a véritablement une place à part dans la chanson, une place de «marginal populaire», ce Grec à la voix si particulière, à l'accent bizarre.

De son dernier album émane une atmosphère, à laquelle les talents d'arrangeur et de technicien de Bernard Estardy ne sont sans doute pas étrangers.

Des musiques envoûtantes marquées de folklore, des textes souvent magnifiques, parfois mystiques ou magiques, écoutez «Prier», «Quand je t'aime», «Après la fin du monde», «Les oiseaux de ma jeunesse» ou encore «Spleen» ou «Le Grec» et vous ne pourrez éviter de tomber sous le charme de ce poète à la fois délicat et violent qui sait si bien faire passer son message à travers les textes de Didier Barbelivien.

Un album à savourer, un disque sans âge. Comme un bijou délicat.

(723.691 WE 391, distr. Disques office).

Sardou

Le Sardou nouveau est arrivé, avec une dizaine de chansons et une tenue excellente (vedettariat oblige).

Un album bien dans la ligne, oyez «Le successeur», «Vincent», pour Van Gogh, «Le Paraguay n'est plus ce qu'il était», «Elle pleure son homme», etc.

Sardou c'est toujours la tendre robustesse, avec, depuis le précédent album, un glissement vers la poésie plus délicate. «Dans ma mémoire elle était bleue» en étant une illustration.

En bref, du Sardou, quoi, plaisant et parfois déroutant: «Les masques», «Attention les enfants... danger».

Attention, toutefois, peut-être danger à offrir des chansons un peu moins bien «construites» que par le passé. On aurait voulu trouver dans ce disque un peu plus d'invention, de «chocs».

(Trema 310 271, distr. Disques office).

(dn)



AGENDA

Serge Reggiani

Il proposera son récital sur la scène du Grand Casino de Genève, vendredi 11 novembre à 20 h 30. Un grand moment de chanson française.

Pierre Bachelet

L'événement de la saison des variétés à La Chaux-de-Fonds, samedi 12 novembre à 20 h 30 (sous chapiteau chauffé, Place du Gaz). Seulement trois récitals en Suisse.

Michel Jonasz

On l'applaudira à Besançon, jeudi 17 novembre, au Palais des Sports.

Jean-Pierre Huser

Il sera à Yverdon, à l'Echandole, vendredi 14 octobre à 20 h 30. La nouvelle chanson française, qualité suisse.

Nicole Croisille

Avec son spectacle jazz est annoncée à Neuchâtel, Temple du Bas, samedi 3 décembre.

CROCK NOTES

Les chaudes nuits de Géorgie
Bruce Joyner

Une jambe de bois, un oeil de verre, les cordes vocales trempées dans du révélateur photographique; le jour de la distribution des cadeaux de l'existence, Bruce Joyner devait déjà être malade. Drapé de cuir noir, ce Quasimodo cérébral du rock sublime les traditions de son Sud chéri, comme jadis d'autres animaient la Cour des Miracles. La récente sortie d'une



retrospective décennale nous donne l'occasion de retracer le parcours sinueux des espoirs et des angoisses de ce gentleman possédé.

Amoureux des détails insignifiants et voleur de sensations qui flottent dans l'air de Géorgie, Bruce Joyner doit avoir secrètement conclu un pacte avec un «Intrus» célèbre nommé Faulkner. Attaché à son coin de terre comme un pied de vigne, passionné par les gens qui lui donnent ses éclats, il égrène son blues dans un mélange de pop lumineuse et de frissons nocturnes. Diplômé en psycho et en histoire, cet écopé élégant a goûté au succès avec un groupe mythique, les Unknowns.

Evanouis devant les espoirs que l'on fondait en eux, dissout aussi rapidement qu'une aspirine au fond d'un verre d'eau, les Unknowns n'ont pas résisté à la pres-



sion. Sorti grandi de cette marmite de Papin, Bruce Joyner avait dès lors le choix «entre le diable, le rock et le droit chemin, l'enseignement».

Son humilité, il l'a mise au service de la musique. Avec les Plantations, aux côtés de Wall of Voodoo, il va bosser comme un forcené, employer les chemins du

blues et du gospel pour traverser les plantations de coton du Deep South. Aussi émotionnelles et mélancoliques que les petites merveilles de Chris Isaak, ses compositions sont bonifiées par une voix hors du commun. Ses quelques albums teintés de sombre n'ont pas d'âge et ne devraient par conséquent jamais vieillir.

Alex Traime

DISCOGRAPHIE

«Way down south»
«Slave of emotion»
«Swimming with friends»
«Hot Georgia Nights»
«Retrospective 1978-1988»
(Distribution Distrade)

coop Informations Coop:

Coop Hit «week-end»
du jeudi 13 au samedi 15 octobre 1988

Raisins Uva Italia
des Pouilles (Italie)
le kg 1.80

Cervelas
emballés sous vide

2 pièces 200 g **1.20**
au lieu de 1.80

Lapin entier frais de France

le kg 9.50

Coop Hit hebdo
du 12 au 18 octobre 1988

Incarom
pour un café-crème délicieux ou un bon café au lait
2 sachets recharge de 275 g **9.50**
au lieu de 11.60

Coupe Chantilly ou **Coupe light**
à l'arôme chocolat
plusieurs sortes de dessert
Duplo de 2 x 125 g **1.30**
au lieu de 1.70

Biscuits Arni Prussiens
210 g **1.55**
au lieu de 1.95
Choco-Médaille
2 x 125 g **4.20**
au lieu de 5.40

Toutes les pâtes Napoli
le paquet de 500 g **-.20 de moins**

p.es. 500 g spaghetti **-.60** au lieu de **-.80**
500 g cornettes 3 minutes **-.75** au lieu de **-.95**

Ananas Mondial
10 tranches
3 boîtes de 567 g **3 pour 2 3.40**
au lieu de 5.10
poids égoutté 340 g

Jus de raisin suisse
rouge ou blanc, frais du pressoir, pasteurisé, non gazéifié et sans alcool
1.50
1 litre (+ consigne)

Œufs suisses d'élevage au sol
catégorie A, 53-64 g
emballage de 6 **2.10**

Epinards à la crème Gold Star
tout prêts, surgelés
600 g **2.10**
au lieu de 2.60

Lessive complète Radion
5 kg + 1/2 kg gratuit **14.90**
au lieu de 18.90

Coral Lessive pour textiles délicats
1,75 kg + 10% gratuit **8.50**
au lieu de 10.50

Fleurs et plantes

Bruyère 3.50
(Erika gracilis)
Ø 24-27 cm
le pot

Prix choc

Texstar Ensemble d'intérieur et de jogging pour enfants
60% coton/40% polyester,
3 dessins, tailles: 86-110
l'ensemble **15.-**

Après le travail, le plaisir!

Fondue Coop
toute prête, pour 4 personnes
800 g **6.80**
au lieu de 8.50

Fondue Gerber
toute prête, pour 4 personnes
800 g **8.10**
au lieu de 9.90

Fromage suisse à radette
le bloc (env. 700 g) **1.45**
au lieu de 1.85
en tranches (portions d'env. 250 g) **1.65**
au lieu de 2.06

Lipton, Yellow Label Tea
thé noir
paquet de 100 portions **4.75**
au lieu de 5.95

Fendant du Valais «Clavelin»
pot de 50 cl **2.90**
au lieu de 3.60 (+ consigne)

Féchy «L'Artimon» 1987
7 dl **6.90**
au lieu de 8.50

Coop Hit *weekend* Boucherie

Dans toutes nos boucheries jusqu'au 15 octobre

Lapin frais 1er choix le kg **9.50** au lieu de 14.-

Langue de boeuf fumée salée fraîche 1er choix le kg **10.50** au lieu de 13.50

Jarrets de porc 1er choix le kg **9.-** au lieu de 12.-

Vous trouverez une boucherie Coop dans les magasins suivants:
à La Chaux-de-Fonds: COOP Super Centre Ville, Centres COOP Les Forges, Etoile, Bel-Air et dans nos centres COOP de:
Le Locle, Saignelégier, Tramelan, Reconvièler, Bévillard-Malle-ray, Saint-Imier, Sonceboz, La Neuveville, etc.

Nos bouchers Coop vous proposent non seulement des viandes fraîches de 1^{er} choix, mais ils se font un point d'honneur de vous les présenter parfaitement parées; c'est tout à votre avantage!

vacances-voyages

ERGUEL VOYAGES

Inscriptions: 039/41 22 44, Saint-Imier

Dimanche 16 octobre
Sympathique virée en Haute-Savoie
carte d'identité - repas libre
* Fr. 35.-, Fr. 49.-

Dimanche 23 octobre
Théâtre de Besançon
La Veuve joyeuse
Prix car et entrée:
Balcons 1re à Fr. 82.-
Galeries faces à Fr. 68.-

* = cartes Visa voyages

EXCURSIONS VOYAGES MAURON

2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/23 93 22-3
Inscriptions: Léopold-Robert 68

15009

immobilier

A louer en plein centre du Locle

magasin

excellente situation.
Surface environ 220 m²
Loyer à discuter
Ecrire sous chiffres
JN 60167 au bureau de
L'Impartial du Locle

60167

Monlogis SA

A LOUER Grand-Cernil - Les Brenets

studio

agencé - tout confort
zone résidentielle
entrée à convenir

GÉRANCE ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Girardet 57 - Le Locle

Ø 039/31 62 40

622

A louer aux Franches-Montagnes

beau restaurant

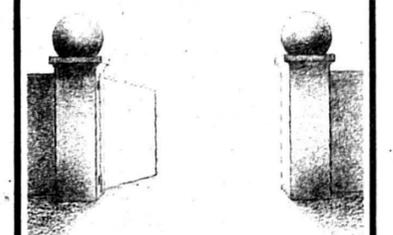
situation favorisée.

A personnes bien formées dans le métier, décidées d'en maintenir la bonne renommée.

Avec appartement.

Faire offre sous chiffres
J 14-060403 Publicitas,
2800 Delémont. 060403

espace & habitat



A vendre à La Chaux-de-Fonds

dans petit immeuble résidentiel
situé dans un quartier tranquille
au nord de la ville

magnifique appartement de 2 1/2 pièces

entièrement rénové avec terrasse
privative de 70 m²

Renseignements et visites
Léopold-Robert 67
Ø 039/23 77 77

15730

Portescap

développe, fabrique et vend dans le monde entier des systèmes de mouvement et d'entraînement de haute qualité.

Nous cherchons pour notre bureau technique

un(e) dessinateur(trice)

qui aura pour tâches principales:

- réalisation de dessins d'ensembles, sous-ensembles et composants pour micromoteurs, réducteurs et moteurs à aimant-disque.

Nous demandons:

- CFC de dessinateur(trice) en microtechnique;
- quelques années de pratique dans la profession;
- pratique sur DAO souhaitée.

Nous offrons:

- travail intéressant et varié;
- réelles possibilités de perfectionnement professionnel;
- bonnes prestations sociales.

Les personnes intéressées voudront bien prendre rendez-vous auprès de M. R. Noverraz à Portescap, ☎ 039/21 11 41, Jardinière 157, 2301 La Chaux-de-Fonds 1. 001035

escap

URGENT

Recherchons pour bar-café

un gérant avec CFC

Ecrire sous chiffres BN 15715 au bureau de L'Impartial. 15715

Emplois fixes

Pour des sociétés clientes, nous cherchons:

1 DESSINATEUR SUR MOULES
expérimenté

1 MÉCANICIEN-PROGRAMMEUR CNC
3 à 5 ans d'expérience

1 MÉCANICIEN-OUTILLEUR
mécanique fine, séries 25 à 50 pièces
Postes stables 121113



039/23 55 23

L.-Robert 64, La Chaux-de-Fonds

Cherchons pour engagement immédiat ou date à convenir:

représentant pour la Suisse romande

pour le compte de notre client fabricant dans le domaine des équipements de bureaux et opérant en Suisse sur le plan international.

Profil requis:

- minimum employé de commerce ou titre jugé équivalent;
- expérience dans la représentation et/ou en voie de perfectionnement dans le domaine de la vente;
- de nationalité suisse;
- soit romand mais avec parfaite connaissance de l'allemand;
- soit suisse alémanique mais avec parfaite connaissance du français;
- disposé à s'installer dans la région lausannoise;
- âgé de 30 à 40 ans;
- avec permis de conduire.

Prestations offertes:

notre client propose un contrat de travail avec:

- salaire fixe sans commission;
- voiture de service à disposition.

Toute candidature avec photo récente, curriculum vitae complet et prétentions de salaire est à adresser à:



FIDUCIAIRE D'ORGANISATION ET DE GESTION
Avenue Ruchonnet 57
1003 Lausanne

(Aucun dossier ne sera transmis à notre client sans l'accord du candidat). 003069

NATÉBER S.A.

Fabrique de cadrans soignés

- engagerait tout de suite ou pour époque à convenir

décalqueur(euse)
habitué(e) à un travail soigné

poseur(euse) d'appliques
Pose et rivetage

travailleurs(euses)
pour divers travaux au département montage (quartier de l'Est)

Prière de se présenter sur rendez-vous

à la rue de la Charrière 37
☎ 039/28 65 21-22



Les Chemins de fer du Jura, Compagnie interjurane de transports, mettent au concours les places suivantes:

un mécanicien-électricien

pour le service des ateliers
Exigences: être en possession du CFC

un électricien

pour le service extérieur (lignes de contact, sous-stations, installations de sécurité)
Exigences: être en possession du CFC

un aide monteur

pour le service électrique
Exigences: bonne santé, solide constitution, débrouillard

un surveillant

responsable d'une équipe du service des travaux (voie)
Exigences: connaissances approfondies des techniques ferroviaires

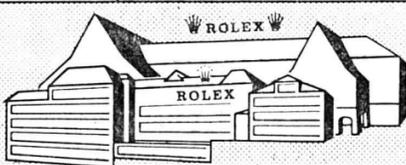
un monteur de voies

pour le service des travaux
Exigences: bonne santé, solide constitution.

Pour tous ces postes, lieu de travail: Tramelan

Date d'engagement: à convenir

Offres de service: écrites contenant un curriculum vitae et copies de certificats à la Direction des Chemins de fer du Jura, 2710 Tavannes, ou des renseignements complémentaires peuvent être obtenus par téléphone au 032/91 27 45



ROLEX
BIENNE

Dans le cadre des activités de notre laboratoire horloger, nous cherchons un

ingénieur ETS

en microtechnique.

Nous souhaitons:

- connaissances des montres mécaniques et électroniques;
- expérience dans les travaux de laboratoire;
- sens de la collaboration et des responsabilités;
- âge idéal 25-40 ans.

Nous offrons:

- travail intéressant et varié au sein d'une petite équipe;
- place stable;
- prestations d'une entreprise moderne;
- traitement selon qualification;
- horaire libre et vacances à la carte.

Les personnes intéressées à travailler à la réalisation de produits de haut de gamme sont priées d'adresser leur offre avec curriculum vitae au service du personnel de la Manufacture des montres Rolex SA, La Haute-Route 82, case postale, 2501 Bienne, ☎ 032/22 26 11 002269



Prenez part à RAIL 2000

Vous aimez le contact avec la clientèle, vous cherchez une place stable et des possibilités de carrière intéressantes, alors vous êtes les

employés(es) de commerce

que nous cherchons pour nos services d'information et de renseignements aux voyageurs et nos administrations marchandises dans les principales gares de Suisse romande.

Si vous possédez un diplôme ou un CFC de commerce, nous vous formerons en pratique et en théorie pendant 8 mois tout en vous offrant un salaire complet. Début de la formation: 1er mars 1989.

Si vous êtes âgés(es) de 18 à 30 ans, téléphonez tout de suite au 021/42 20 00 ou adressez vos offres à

Information professionnelle CFF
Case postale 345
1001 Lausanne



BÉROCHE S.A.

2024 Saint-Aubin

Nous sommes une entreprise en plein développement, spécialisée dans les produits de micromécanique de haute précision. Dans la nouvelle équipe de direction, d'importants projets d'expansion et de diversification sont en voie de planification et de réalisation.

Afin de renforcer notre équipe de production, nous cherchons des

mécaniciens de précision

expérimentés avec CFC.

Nous attendons de nos futurs collaborateurs qu'ils fassent preuve d'initiative, de sens des responsabilités, de disponibilité et du goût du travail bien fait.

Nous offrons:

- ambiance agréable dans une entreprise dynamique;
- des prestations sociales modernes;
- horaire souple;
- salaire attractif;
- semaine de 4 1/2 jours.

Faire offre écrite avec curriculum vitae à la Direction de Béroche SA, Saint-Aubin 000257



RECHERCHES ECONOMIQUES ET TECHNIQUES

Vous aimez les «CHALLENGES» ?

Nous vous proposons la fonction de

directeur financier et controlling

auprès de notre mandant, une entreprise de pointe dans le secteur «machines-outils» située dans le Jura bernois.

Profil du poste:

Cadre supérieur, rattaché à la direction générale, faisant partie du comité de direction, le candidat assumera avec son équipe (4 personnes) les tâches suivantes:

- Mise sur pied de la comptabilité analytique.
- Elaboration des budgets et des objectifs à moyen terme.
- Elaboration du compte d'exploitation prévisionnel.
- Analyse mensuelle des écarts, propositions d'améliorations.
- Tenue de la comptabilité financière.
- Gérer efficacement la trésorerie.

Profil du candidat:

- Formation: HEC, licences en sciences économiques, expert comptable, contrôleur de gestion, formation similaire.
- Expérience souhaitée: avoir occupé un poste équivalent dans l'industrie, être parfaitement à l'aise dans l'ensemble des tâches mentionnées.
- Personnalité: autorité naturelle, animateur, formateur, excellents contacts humains.
- Langue: maternelle française, bonnes connaissances de l'allemand ou bilingue français-allemand.
- Age: 30 à 38 ans.

Adressez-nous vos offres de service (lettre de postulation manuscrite, curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire, date d'entrée) ou téléphonez à M. C. Bobillier. 476



Allée du Quartz 1
CH-2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/25 21 55
Télex 952 248 ret ch

BIENVENUE AU CLUB!

Club
ÉQUIPEMENT CLUB
Fr. 350.-
SEULEMENT



NOUVEAU: LES MODÈLES KADETT *Club*

Il existe maintenant un club qui offre à ses membres des avantages à profusion: la Kadett Club, dotée d'un équipement qui peut valoir jusqu'à Fr. 1'325.- (selon modèle), tout en ne

coûtant que Fr. 350.-. Vous

gagnez donc jusqu'à

Fr. 975.-. Et notre club

n'est pas avare de presta-

tions: **verrouillage central,**

vitres teintées, siège du

conducteur réglable en

hauteur, revêtements

élégants, volant sport,

jantes sport, pneus larges

175/70, 2 rétroviseurs

extérieurs dans la teinte de

la carrosserie, décors Club.



Kadett Club 1.3i hayon (5 portes)
Fr. 17'150.-, coffre classique (4 portes)
Fr. 17'700.- ou Caravan (5 portes)
Fr. 18'200.-. Disponibles aussi avec
moteurs 1.6i et 1.6 Diesel.

Kadett Club, le club des privilégiés. Adhérez-y sans tarder chez votre distributeur Opel!



LA NOUVELLE GÉNÉRATION OPEL. LE NO 1 EN SUISSE POUR LA 6^e FOIS CONSÉCUTIVE.

OPEL

UNE MARQUE DE GENERAL MOTORS,
PREMIER CONSTRUCTEUR MONDIAL

Vos distributeurs OPEL: La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currit; Le Locle: Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villaret: Garage Gerster; et les distributeurs locaux à: Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler. Les Verrières: Garage-Carrosserie FRANCO-SUISSE, J. Nowacki

000595

Fersina

FENÊTRES et PORTES
en PVC

Fersina

PORTES ET FENÊTRES



- ★ facilités à l'entretien
- ★ plus besoin de peinture
- ★ pas de décoloration
- ★ sécurité totale
- ★ insonorisation parfaite
- ★ fait sur mesure
- ★ 25 ans d'expérience dans le monde
- ★ coloris à choix

- Je suis intéressé par les portes fenêtres en PVC
 Envoyez-moi une documentation
 Je désire la visite de votre spécialiste, sans engagement
 Téléphonnez-moi à réception pour fixer un rendez-vous

Nom: Prénom:

Adresse: NP-Lieu:

Tél.

Fensa

Rue de la Gare 8
2024 SAINT-AUBIN
Tél. 038/55 20 80

2151

● immobilier



BUREAU D'ÉTUDE D'ARCHITECTURE
Neuchâtel - Maujobia 10
A louer

appartements rénovés

Rue Numa-Droz 2,
La Chaux-de-Fonds, 4 1/2 pièces,
dès Fr. 950.- + charges.
☎ 038/24 42 28

000518

A vendre à Boudry/NE

**magnifique
villa**

Situation dominante, avec vue
sur le lac et les Alpes.

Pour visiter,
téléphoner au 038/25 80 00.
919

L'IMPARTIAL lu par tous... et partout

Référendum

Citoyennes et citoyens de La Chaux-de-Fonds, saisissez l'occasion d'exprimer votre avis sur la gestion de votre commune.

Il y a six ans seulement, la Ville a fait reconstruire une ferme à grands frais. Aujourd'hui son projet de nouveau dépôt des TC condamne irrémédiablement son exploitation.

**N'admettez pas une politique
aussi contradictoire**

**Signez le référendum lancé
contre ce projet**

Les listes sont déposées dans les kiosques et les magasins de journaux.

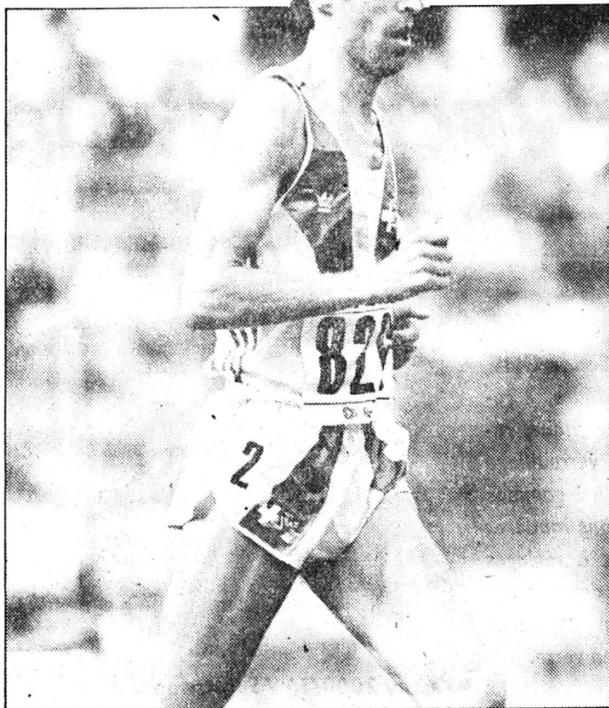
Un banc sera installé samedi matin au marché.

Peuvent signer valablement:

- a) les Suisses et les Suissesses âgés de 18 ans révolus et domiciliés dans la commune;
- b) les étrangers et les étrangères du même âge qui sont au bénéfice d'un permis d'établissement et qui ont leur domicile dans le canton depuis un an au moins.

Le comité: J. Béguin président

15749



Pierre Delèze ne manquera pas d'adversaires à Delémont. (ASL)

Avec quatre «Coréens»

La 8e Course du Comptoir delémontain promet

D'année en année, les organisateurs de la «Course du Comptoir» réussissent à réunir un formidable plateau de vedettes. Ils ne font pas exception à la règle pour cette huitième édition, qui aura lieu vendredi 14 octobre en vieille ville de Delémont, avec une participation des meilleurs athlètes suisses qui en découleront avec des athlètes étrangers, notamment les chefs de file de l'ASM Belfort.

Commençons par les athlètes ayant participé aux JO de Séoul: Pierre Delèze (vainqueur 1987), Bruno Lafranchi, Martine Bouchonneau-Oppliger (vainqueur 1987) et Cornélia Bürki, soit quatre athlètes sélectionnés pour Séoul ont confirmé leur venue à Delémont.

BATAILLE SERRÉE

La lutte pour la victoire dans la catégorie «Course des Masters» (départ à 20 heures et réservée uni-

quement aux athlètes invités par le comité d'organisation), s'annonce des plus captivantes. Les deux Olympiens auront fort à faire pour venir à bout de Peter Gschwend, Marius Hasler (troisième à Morat - Fribourg 1988), Jacques Krähenbühl (premier rang de Sierre - Montana cette année), Jean-Pierre Berset (huitième à Morat - Fribourg), ou encore Michel Delèze (le frère de Pierre).

A part cela, il convient de surveiller très attentivement l'Améri-

cain Jay Johnson (vainqueur de la Coupe de la montagne en 1987) ainsi que les athlètes de l'ASM Belfort avec leurs chefs de file Bardou, Broux, Lindenberger, Beix et Voiland.

Côté jurassien, tout le gratin sera présent avec en tête Conrad Kölbl (onzième à Morat - Fribourg et meilleur Jurassien), Blaise Schull, les frères Jean-Philippe et Christian Marchon (anciens membres du cadre national de ski de fond), Claude Billod, Olivier Petitjean, Jean Knuchel, Jean-Claude Kottelat, Bernard Lovis, Vincent Wermeille, etc.

REVANCHE?

Le duel chez les dames (départ à 19 h 30) constituera en quelque sorte la revanche de l'édition 1987, avec aux prises Martine Bouchonneau-Oppliger et Cornélia

Bürki. On se méfierez néanmoins de Daria Nauer de la TV Länggasse de Berne (troisième des championnats suisses sur 3000 mètres), de Marianne Balmer-Knöpfli de la TV Unterstrass, de la Genevoise Martine Rapin.

Côté jurassien, mentionnons les noms de Nelly Glauser, Muriel Macquat, Marianne Huguenin et Corinne Mamie. Côté français, nous suivrons avec attention la course de Martine Thekal de l'ASM Belfort, spécialiste du 5000 et 10.000 mètres avec records sur ces distances dans le Territoire de Belfort.

Dans les autres catégories, mentionnons la participation de Thierry Charmillot chez les juniors. Chez les cadets B, à suivre Farouk Bouledjoudja (1974), champion de Franche-Comté de cross en 1988. (sp)

COURSE D'ORIENTATION

Quatre médailles neuchâteloises

Retour sur les championnats suisses

Le dimanche 9 octobre, l'OLG Goldau, chargé de mettre sur pied le 40e championnat suisse individuel, avait choisi de transporter tout ce que la Suisse compte d'orienteurs, sur les hauteurs du Rigi.

La magnifique panorama, gratifié d'un merveilleux soleil, qui était offert aux coureurs, était digne de cette importante manifestation.

La course se déroulait dans un terrain très ouvert, extrêmement abrupt, entrecoupé de nombreuses falaises rocheuses. Ce genre de terrain favorisait les coureurs en possession d'une bonne condition physique, mais nécessitait néanmoins une attention très soutenue à l'approche des postes.

Satisfaction côté neuchâtelois puisque quatre médailles sont tombées dans leur escarcelle: le titre en catégorie H18 pour Alain Berger, de Boudry; une médaille d'argent pour la jeune Annick Juan, de Chézard, en D12 et deux médailles de bronze, respectivement, pour Claire-Lise Chiffelle de Chézard en dames A et Jérôme Attinger de Chaumont en H16.

CLASSEMENT DES NEUCHÂTELOIS

Hommes élites: 34. Luc Béguin, CO Chenau.

H14: 6. Christophe Pittier, CO Chenau; 37. Matthias Mermoud, CO Chenau; 45. Olivier Villars, CO Chenau; 48. Stefan Lauenstein, CO Chenau.

H16: 3. Jérôme Attinger, CO Chenau; 4. Gilles Renaud, CO Chenau; 5. Antoine Attinger, CO Chenau; 28. Cédric Zaugg, CO Chenau; 32. Stéphane Blaser, CO

Calirou; 54. Guillaume Perret, CO Chenau.

H18: Alain Berger, CO Chenau; 35. Jan Béguin, CO Chenau.

H20: 21. Grégoire Perret, CO

Chenau; 23. Roger Zimmermann, CO Chenau.

HA: 21. Pascal Junod, CO Chenau; 59. Pierre-Alain Matthey, Les Caballeros.

HB: 61. Miroslaw Halaba, Les Caballeros.

HC: 27. Patrice Pittier, CO Chenau; 38. Micael Lauenstein, CO Chenau; 53. Christophe Stauffer, CO Chenau.

H35: 4. Henri Cuche, CO Chenau; 9. Alain Juan, CO Chenau.

H40: 7. Jean-Rodolphe Berger, CO Chenau; 54. Olivier Attinger, CO Chenau; 60. Jean-Bernard Aellen, Co Calirou; 61. Michel Simon-Vermot, CO Calirou.

H45: 21. Jean-Claude Schnoer, Les Caballeros; 57. Bernard Monnier, CO Calirou; 82. Denis Perret, CO Chenau; 89. Claude Béguin, CO Chenau.

H50: 27. Jean-François Mathez, CO Chenau.

H55: 21. Jean-Claude Gainnet, CO Calirou; 30. Willy Steiner, CO Calirou.

D12: 2. Annick Juan, CO Chenau; 8. Janine Lauenstein, CO Chenau; 17. Christel Fluckiger, CO Chenau.

D14: 16. Isabelle Monnier, CO Calirou.

D16: 10. Mireille Pittier, CO Chenau.

D18: 7. Véronique Renaud, CO Chenau; 13. Chantal Berger, CO Chenau; 39. Véronique Monnier, CO Calirou.

D20: 8. Noémie Perret, CO Chenau.

DA: 3. Claire-Lise Chiffelle, Les Caballeros; 26. Véronique Juan, CO Chenau; 40. Claire Béguin, CO Chenau.

D35: 18. Jacqueline Halaba, Les Caballeros.

D40: 11. Anne-Marie Monnier, CO Calirou; 18. Nelly Berger, CO Chenau. (mh)



Luc Béguin, du CO Chenau: 34e en élite.

(Schneider-a)

BASKETBALL

En Coupe d'Europe

Messieurs

COUPE DES COUPES

Pully n'a pas fait le détail au Portugal. A Porto, en match aller du tour préliminaire de la Coupe des coupes, les Vaudois ont cueilli un succès sans appel face à la formation locale. Devant 1500 spectateurs, Pully s'est imposé 108-82 (54-30).

COUPE KORAC

Nyon a perdu de 11 points (87-98) son match aller du premier tour de la Coupe Korac, à Istanbul, face à Galatasaray. Un écart qui ne devrait pas être insurmontable lors du match retour.

Grâce à une remarquable deuxième mi-temps, Bellinzona n'a pour sa part perdu que de quatre points (105-109) face aux Français d'Orthez.

Ceux-ci avaient compté jusqu'à 20 points d'avance en première mi-temps. Mais dès le début de la seconde partie, les Tessinois com-

menèrent à combler leur retard sous l'impulsion principalement de Bailey et de Poljak.

SAM Massagno enfin, a perdu très nettement. En RFA, face à Bamberg, les Tessinois se sont inclinés par 118-87 après avoir déjà été menés au repos par 54-40.

Dames

COUPE RONCHETTI

En match aller du tour préliminaire de la Coupe Ronchetti, les basketteuses de Nyon ont obtenu un joli succès en allant battre les Allemandes de Weilheim de six points (83-77) dans leur salle, après avoir mené 49-41 au repos.

Les Lausannoises de Fémina Lausanne, quant à elles, ont été très nettement dominées par les Françaises de Villeurbanne. Devant quelque 200 spectateurs, elles se sont inclinées par 99-76 après avoir déjà compté dix-huit points de retard au repos (51-33). (si)

LE SPORT EN BREF



Football

Hertha Berlin: Sundermann remercié

L'entraîneur Jürgen Sundermann (48 ans), qui fut joueur, entraîneur-joueur et entraîneur durant 17 ans en Suisse sous les couleurs de Bâle, Servette et Grasshopper, a été remercié par Hertha Berlin, qui occupe la 18e place du championnat de 2e Bundesliga. Sundermann dirigeait la formation berlinoise depuis deux ans et demi.

Atkinson à l'Atletico Madrid

Ron Atkinson, l'ancien responsable de West Bromwich Albion, a accepté les offres de l'Atletico Madrid dont il est devenu le manager. Il a signé un contrat de deux ans pour un montant de 500.000 livres. Le club espagnol versera un dédommagement de 70.000 livres à West Bromwich.

Schuster accusé de fraude fiscale

Le ministère public espagnol va réclamer un an de prison pour l'international ouest-allemand Bernd Schuster, ancien joueur du FC Barcelone, pour un délit présumé de fraude fiscale, a-t-on appris de source judiciaire. Le joueur ouest-allemand est accusé d'avoir omis de verser 6,5 millions de pesetas au fisc en 1985, alors qu'il opérait au FC Barcelone.

BILLARD

Première réussie

Le CAB La Chaux-de-Fonds vainqueur

Pour une entrée réussie, c'est une entrée réussie! Le cercle amateur de billard de La Chaux-de-Fonds, samedi, accueillait Genève, champion en titre, pour sa première apparition en première catégorie. Et les néo-promus, sans complexe aucun, se sont imposés 10-8. Une belle victoire acquise par Claude Huguenin, Fulgencio Martinez et Armando Florian face aux Roger Freymond, Juan Gallach et autre Hassan Hechnati.

Les Chaux-de-Fonniers, qui ont profité des défaillances adverses, ont obtenu une moyenne de 7,

11 contre 6, 83 à Genève. Une précieuse victoire avant les prochaines échéances de championnat, donc.

Dimanche, La Chaux-de-Fonds III s'est incliné de manière fort honorable contre Lausanne VI (8-10), cette dernière équipe faisant valoir sa plus grande expérience. Mais Vo Van Hiem, Jean-Claude Cassagne et Jean-Luc Ungrecht n'ont pas démerité et devraient bientôt récolter les fruits de leur patient labeur. On espère, au moins, qu'ils les récoltent pouvant se réjouir de cela. (Imp)

TENNIS

Contre la Roumanie

La Suisse en Coupe Davis

Reléguée cette année du groupe mondial, la Suisse a été logiquement classée tête de série du groupe 1 de la zone Europe-Afrique de la Coupe Davis 1989.

Elle est ainsi qualifiée d'office pour le second tour, où elle affrontera la Roumanie à domicile.

En cas de succès, la formation helvétique devrait logiquement se mesurer à la Hongrie au 3e tour, puis à la Grande-Bretagne ou à la Hollande en finale d'ascension.

Dans le groupe mondial, les quatre relégués (Nouvelle-Zélande, Brésil, Inde, Suisse) ont été remplacés par l'Indonésie, les Etats-unis, l'URSS et l'Autriche. La Suède et la RFA, qui joueront la finale 88 du 16 au 18 décembre, se mesureront respectivement à l'Italie et à l'Indonésie.

Au deuxième tour, les Scandinaves en découleraient avec le vainqueur d'Israël-France, Les Allemands avec le gagnant de Tchécoslovaquie-URSS. (si)

Hlasek passe

Le Suisse bon au tournoi de Toulouse

Le Suisse Jakob Hlasek, tête de série No 6 du tournoi de Toulouse, doté de 290.000 dollars, a passé victorieusement le premier tour en battant le Suédois Jan Gunnarsson en deux sets, 6-4 6-4.

Le Zurichois, 25e mondial, a disposé de son adversaire en 1 h 10' et rencontrera au prochain tour le Yougoslave Marko Ostojic, 344e mondial. Les deux moments décisifs de la première manche auront été en fait des erreurs du Suédois (82e ATP). Dans un premier temps, Hlasek faisait le break au troisième jeu à la suite d'une faute à la volée de son adversaire, puis concluait la manche au dixième sur un retour manqué de Gunnarsson suite à un bon revers.

lité d'égalisation en faveur de Gunnarsson.

Toulouse, tournoi du Grand Prix (290.000 dollars), simple messieurs, 1er tour: Jakob Hlasek (S) bat Jan Gunnarsson (Su) 6-4 6-4.

2e tour: Christian Bergström (Su) bat Magnus Gustafsson (Su) 5-7 7-6 6-2; Michiel Schapers (Ho) bat Yaya Dombia (Sen) 6-4 3-6 6-1; Andrei Chesnokov (URSS) bat Niklas Kroon (S) 6-2 6-2; Jimmy Connors (EU-2) bat Christian Saceanu (RFA) 6-4 6-3; Tomas Smid (Tch) bat Mikael Pernfors (Su) 6-1 5-7 6-1. (si)

Tous les samedis notre supplément:



Profitez d'une super-reprise à l'achat d'une Toyota Camry 2000/16 V Sedan neuve!

La Camry Sedan est une berline pleine de tempérament, équipée du tout nouveau moteur haute technicité Toyota 2000/16 V à injection électronique. Ce propulseur à hautes performances procure à cette élégante voiture une rare vivacité. Par ses reprises étonnantes, même à bas régime, il lui assure des accélérations incroyablement instantanées et soutenues. Il la propulse de 0 à 100 km/h en 9,4 secondes. Sa consommation pourtant reste des plus raisonnables. Avec ce moteur, joint à un train de roulement moderne, à un confort élevé, à un style sportif de grande classe et à un équipement hors du commun, la nouvelle

venue a assurément de quoi enchanter les acheteurs les plus exigeants.

Technique

1998 cm³, 89 kW (121 ch) DIN, 4 cylindres à 16 soupapes, 2 arbres à cames en tête, régulation électronique de l'avance à l'allumage, TCCS (Toyota Computer Controlled System), 5 vitesses, traction avant, suspension à roues indépendantes, direction assistée en fonction de la vitesse. En option: boîte automatique à 4 rapports et verrouillage de convertisseur fr. 1500.-, pare-soleil fr. 950.-, climatiseur fr. 1700.-, et - nouveauté - freinage antiblocage fr. 2150.-.

Équipement Camry 2000/16 V Sedan GLi
Volant ajustable, lève-glace électriques, 2 rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, régulateur de vitesse de croisière, verrouillage central, radio-cassette numérique à 3 gammes d'ondes, décodeur pour informations routières et 4 haut-parleurs, sièges sport à réglages multiples, dossier de banquette en deux parties rabattables séparément et ainsi de suite; en option, toit ouvrant électrique en verre.



Camry 2000/16 V Sportswagon XLi:
5 portes, 5 places, fr. 23 990.-.

Camry 2000/16 V Sportswagon GLi:
5 portes, 5 places, fr. 26 700.-.

6 ans de garantie contre la perforation par la corrosion.

Toyota Multi-Leasing: Téléphone 01-495 24 95.

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

TOYOTA
Le N°1 japonais



Camry 2000/16 V Sedan GLi: 4 portes, 5 places, fr. 25 590.-.

Camry 2000/16 V Sedan 4WD: 4 portes, 5 places, 86 kW (117 ch) DIN, fr. 29 900.-.

Camry Sedan V6: 4 portes, 5 places, 118 kW (160 ch) DIN, A.B.S. fr. 31 800.-, version automatique fr. 34 000.-.

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: Centre de vente, Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne, 032/97 10 61 - **Le Locle:** Garage du Crêt, 039/31 59 33 - **Saignelégier:** Ch. A. Frésard + S. Cattin, 039/51 12 20

offres d'emploi

GENEVOR

cherche pour entrée immédiate

4 chaînes

1 sertisseur

2 prototypistes

(pour chaînes)

3 polisseurs

spécialisés en joaillerie ou bracelets de montres

1 gemmologiste acheteur

qualifié

Faire offre complète à GENEVOR SA, 13c rue de Veyrot, 1217 Meyrin, ou prendre contact avec M. Humberstet au 022/82 21 22. 004738

HOTEL CLUB

Rue du Parc 71
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons:

secrétaire-réceptionniste trilingue

de langue maternelle française, dynamique, aimant les chiffres et sachant travailler seule avec initiative, pour poste stable, à responsabilités, avec possibilités de promotion.

Faire offre écrite avec certificats. 15699



BOILLAT SA

L'EXIGENCE:
DE
L'INNOVATION
À
LA PERFORMANCE

Si ce poste, à pourvoir rapidement, vous intéresse, nous vous remercions d'adresser dès maintenant lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, photos et souhaits de salaire à notre service du personnel, BOILLAT SA, 2732 Reconvilier pour l'étude personnalisée de votre candidature.

Dans le cadre de notre expansion et pour nous aider dans notre recherche de la **qualité totale**, nous vous proposons un poste de

LABORANT(INE)

Muni(e) de votre diplôme, de **préférence Type D**, vous participerez à nos travaux de développement et d'essais de fabrication au sein de notre laboratoire métallurgique.

Au sein d'une petite équipe, vous assurerez la préparation et l'observation métallographique des essais mécaniques ainsi qu'une partie de l'analyse chimique de nos alliages.

Nous offrons la possibilité d'améliorer vos connaissances, une formation dans une entreprise en pleine évolution, un salaire à la hauteur de vos performances et les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Michael Bétrix insatiable

Les bicrossesurs chauds-de-fonnières en vue

Dimanche dernier, par un beau temps plutôt inespéré, s'est déroulée la dernière course de bicross de la saison, sur la piste des Kamikazes à Saint-Aubin. Quatre pilotes licenciés et trois débutants du BMX La Chaux-de-Fonds ont eu envie de participer à cette troisième Coupe du Littoral.



Michael Bétrix: le cap sur Paris-Bercy.

(Henry - a)

Cette dernière se déroulait comme un championnat romand, les experts s'alignant avec les juniors d'une année de plus, ce qui oblige les experts à donner tout ce qu'ils ont «dans le ventre» s'ils veulent accéder aux premières marches du podium.

Nos pilotes se sont illustrés comme suit: Michael Bétrix (catégorie 9 expert) premier; Frédrik Weyermann (catégorie 10 junior) quatrième; Andreas Weyermann (catégorie 13 junior) cinquième; Pascal Wenger (catégorie 15 junior) huitième.

Les débutants du club ayant pour la plupart participé la première fois à une course sérieuse, se sont classés ainsi: Lon Perret (catégorie 7 junior) cinquième; David Grandjean (catégorie 8 junior) troisième; Benjamin Marti (catégorie 8 junior) quatrième.

On constate avec plaisir que la relève du BMX La Chaux-de-Fonds est assurée. Bravo à ces petits «novices» pour leurs excellents résultats.

Pour clore la saison en beauté, le Club des Kamikazes a également organisé une course américaine en se permettant le luxe d'offrir aux trois premiers des magnifiques coupes en plaqué or, ce qui ne s'était jamais vu dans ce sport.

Michael Bétrix ne se faisait pas beaucoup d'illusions car, comme de coutume lors de ces courses américaines, ce sont plusieurs catégories d'âge qui s'alignent ensemble sur la grille de départ.

À BERCY!

Ainsi Michael avait comme concurrence des pilotes de 11 et 12 ans. En manche finale, après un départ «canon», il prit la tête après avoir sauté la triple et se fit poursuivre par Michel Joseph (catégorie 11 expert) du Club d'Yverdon qui le talonna jusqu'à environ 50 mètres de l'arrivée, avant de s'imposer en laissant Michael à une demi-longueur.

A partir de ce jour, Michael Bétrix consacra tout son temps libre à la préparation technique et physique. Cela lui permettra de maintenir sa forme actuelle, en vue de la grande Fête du bicross à Paris-Bercy. Il est le seul pilote, depuis l'existence de notre club, à être invité à courir à cette fête du BMX. Cette sélection est due à son titre de champion suisse dans sa catégorie et à sa bonne performance lors du championnat d'Europe où il a terminé à la dixième place, après deux ans de bicross seulement.

Seuls les meilleurs coureurs de nations différentes sont sélectionnés pour se rendre en tant que coureurs à Bercy. (sp)

CYCLISME

Double chauds-de-fonnières

Berger vainqueur à la montée des trois cols

Récemment s'est disputée, à Morteau, la montée des trois cols, une épreuve par handicap des plus intéressantes.

La compétition s'est avérée très animée malgré la pluie matinale.

Un homme a survolé l'épreuve: il s'agit du Français Frédéric Faye, du VCC Morteau-Montebenoit.

Côté chauds-de-fonnières, la performance de Daniel Berger reste à souligner, puisqu'il a remporté l'épreuve de sa catégorie (amateurs). A ce succès s'ajoute la seconde place d'un autre Chauds-de-Fonnières, dans la même catégorie: celle de J.-M. Berset.

Contrat rempli, donc, pour la délégation chauds-de-fonnières en France voisine. (Imp)

Réaction

Les Six Jours de Münster

La paire ouest-allemande Roland Günther - Volker Diehl a repris, mercredi, la tête du classement provisoire des Six Jours cyclistes de Münster à l'issue de la cinquième et avant-dernière nuit.

Classement avant la dernière nuit: 1. Roland Günther - Volker Diehl (RFA) 147 points; 2. Danny Clark - Anthony Doyle (Aus-GB) 142; 3. Dietrich Thurau - Roman Hermann (RFA-Lie) 111. (si)

HOCKEY SUR GLACE

Succès à la maison

Star La Chaux-de-Fonds vainqueur de son tournoi



Laurent Sobel et Star La Chaux-de-Fonds: un résultat porteur d'espoirs.

Contrat rempli pour le HC Star La Chaux-de-Fonds. Samedi, à la patinoire des Mélézes, les «Stelliens» ont en effet remporté le tournoi qu'ils organisaient, en battant le HC Le Locle en finale (6-1).

Le tournoi a été suivi par un nombreux public réjouissant de ce fait un succès populaire intéressant. Quant à l'équipe de Star, elle a démontré être bien en jambes à trois semaines du début du championnat de deuxième ligue. Six équipes, toutes de deuxième

mes ligue, ont participé à ce tournoi, à savoir, outre Star La Chaux-de-Fonds et Le Locle: Allaine, Château d'Oex, Unterstadt et Star Fribourg.

Classement final: 1. Star La Chaux-de-Fonds. 2. Le Locle. 3. Château d'Oex. 4. Allaine. 5. Unterstadt. 6. Star Fribourg.

Notons encore que, à la veille du tournoi, soit vendredi soir, Star La Chaux-de-Fonds s'est incliné en match amical contre Monthey (1ère ligue), ceci sur le score étroit de 2-3. (Imp)

AUTOMOBILISME

Quatre Lancia en tête

La marque qui remportera le Rallye de San Remo est connue

Festival Lancia, mercredi au Rallye d'Italie avec quatre Integrale aux quatre premières places: l'Italien Massimo Biasion (Martini) était suivi de ses compatriotes Dario Cerrato, deuxième à 10", Alessandro Fiorio, troisième à 20" et le Finlandais Markku Alen (Martini) quatrième à 1'03", à égalité avec l'Espagnol Carlos Sainz (Ford Sierra Cosworth).

Il ne reste plus qu'à attendre l'arrivée, vendredi à San Remo, pour connaître la voiture de la firme turinoise qui empochera la victoire. Héros des deux premières étapes disputées sur goudron, Sainz, qui avait accumulé une avance de 24" sur ses poursuivants, a vite lâché prise dès que sa voiture à deux roues motrices a évolué sur la terre.

Dans la première spéciale de la troisième étape, «Miki» Biasion effectuait le meilleur temps, suivi à 3" par le Suédois Kenneth Eriksson (Toyota Celica 4WD) et Markku Alen, à 4" par l'Italien Fiorio, à 10" par Cerrato qui passait en tête au classement général. Sainz, pour sa part, perdait 35 secondes.

Alen, très discret depuis le départ, effectuait un festival remportant les trois spéciales suivantes. Biasion se contentait de suivre. Le candidat au titre mondial, bien conseillé par son co-pilote et ami Tiziano Siviero, devait absolument assurer.

Coiffer la couronne dans son pays, sans attendre un problématique succès au RAC (GB) le mois

prochain, ne serait pas pour lui déplaire. Enfin, Alex Fiorio, voulant participer à la fête Lancia, se permettait, dans la 22e spéciale, de devancer les meilleurs volants. Un succès qui a fait certainement plaisir à papa Cesare, directeur de la compétition du groupe Fiat...

ABANDONS

Pour cette troisième étape, les concurrents ont dû se lever de bonne heure, le départ étant donné à 6 heures de Turin. Mais il leur fallait attendre six heures et effectuer un long parcours de liaison avant d'atteindre le départ de la première spéciale.

Cette balade n'a pas été goûtée par le turbo de la Lancia de l'Italien Roberto Rosselli, huitième la veille, et qui se retirait à La Spezia. Peu après, son compatriote

Andrea Zanussi, seul pilote d'une BMW M3, cassait son moteur. C'était la première victime de la première partie de l'étape. Les équipages avaient encore six spéciales à disputer dans la soirée, avant de rejoindre Chianciano (Toscane) où ils passeront la nuit.

Rallye de San Remo. Classement à l'issue de la troisième étape (22 spéciales): 1. Massimo Biasion - Tiziano Siviero (It/Lancia Martini Integrale); 2. Dario Cerrato - Giuseppe Cerri (It/Lancia Integrale) à 10"; 3. Alessandro Fiorio - Luigi Pirolo (It/Lancia Integrale); 4. Markku Alen - Ilkka Kivimaki (Fin/Lancia Martini Integrale) et Carlos Sainz - Luis Moya (Ford Sierra Cosworth) à 1'03"; 6. Kenneth Eriksson - Peter Diekmann (Su/RFA/Toyota Celica 4WD) à 2'28" (si)

SKI ALPIN

Un vent nouveau

La FSS a tenu conférence

Lors de sa traditionnelle conférence de presse d'avant-saison, tenue cette année à Saas-Fee, les responsables de la Fédération suisse de ski (FSS) n'ont rien caché.

Tant au niveau sportif que financier, les dirigeants de la FSS ont fait preuve d'une très grande transparence, démontrant bien qu'un vent nouveau soufflait à la tête du ski suisse.

Paul Berlinger, le patron du secteur compétition, Jan Tischhauser, le responsable de l'équipe féminine et Philippe Chevalier, chargé de la formation, viennent tous trois de prendre leurs fonctions. Ils auront, eux et Karl Frehsner, le patron de l'équipe masculine, à leur disposition plus de deux millions de francs - soit presque la moitié du budget total de la FSS - pour cette saison dont le point culminant sera, bien sûr, constitué par les championnats du monde de Vail, au Colorado.

Jan Tischhauser n'a pas chômé depuis cet été. Les seize skieuses du cadre national se sont retrouvées réunies 47 jours (23 jours d'entraînement de neige, 24 jours de condition). Jan Tischhauser a également innové par rapport à ses prédécesseurs en organisant une «semaine de survie», afin d'aguerrir ses protégées aux pires situations de stress. Les hommes ont, quant à eux, effectué un camp d'entraînement à Las Leñas, en Argentine, «où tout s'est bien déroulé», aux dires de Frehsner.

Sur le plan des chiffres, le budget de la FSS se monte à 4,26 millions, répartis ainsi: 2 millions 77.350 francs pour les disciplines alpines, 711.690 francs pour le fond, 332.842 francs pour le saut, 309.318 francs pour le combiné nordique, 300.000 francs pour les manifestations (championnats du monde, etc.), 250.000 francs pour l'encadrement médical et 190.000 francs pour les prestations sociales. (si)

Départ-samba

Le calendrier 1989 est fixé

Le calendrier du championnat du monde de formule 1 pour 1989 a été communiqué à Paris, à l'issue du Conseil mondial du sport automobile. Ce calendrier, susceptible de modifications ultérieures, est le suivant:

- 26 mars: Grand Prix du Brésil (Rio de Janeiro).
- 23 avril: Grand Prix de San Marino (Imola).
- 7 mai: Grand Prix de Monaco.
- 28 mai: Grand Prix du Mexique.
- 11 juin: Grand Prix du Canada (Montréal).
- 18 juin: Grand Prix de Detroit.
- 9 juillet: Grand Prix de France (Castellet).
- 16 juillet: Grand Prix d'Angleterre (Silverstone).
- 30 juillet: Grand Prix de RFA (Hockenheim).
- 13 août: Grand Prix de Hongrie (Budapest).
- 27 août: Grand Prix de Belgique (Spa).
- 10 septembre: Grand Prix d'Italie (Monza).
- 24 septembre: Grand Prix du Portugal (Estoril).
- 1er octobre: Grand Prix d'Espagne (Jerez).
- 22 octobre: Grand Prix du Japon (Suzuka).
- 5 novembre: Grand Prix d'Australie (Adélaïde).

Candidats en réserve: Autriche (Zeltweg) et Europe (Grande-Bretagne).

Le Grand Prix du Brésil a été inscrit au calendrier sous réserve du paiement de la dette de la fédération brésilienne à la FISA, le Grand Prix de Detroit sous réserve d'approbation d'un nouveau circuit. (si)

Vous le savez?

dites-le nous...

039/211 135



Absence prolongée

Leblanc out jusqu'à Noël?

Le Canadien Fernand Leblanc, blessé lors d'un match de préparation le 30 août contre Viège, avait prévu de faire sa rentrée samedi ou mardi prochain.

Cependant se plaignant encore de douleurs à l'épaule droite pour laquelle il était soigné, les médecins l'ont radiographié hier matin. Ils ont décelé une fracture à l'omoplate droite

qui l'éloignera des patinoires quasiment jusqu'à Noël.

La déception du Canadien est grande, et on fustige outre-Rangiers contre ce diagnostic on ne peut plus tardif. Cet événement est assez surprenant, si l'on songe que Leblanc bénéficiait de soins quasi quotidiens ambulatoirement à l'Hôpital de Porrentruy depuis un mois et demi. (bv)

LE SPORT EN BREF



Boxe

Nouvelle fracture pour Mike Tyson

L'Américain Mike Tyson, champion du monde des poids lourds, s'est à nouveau fracturé la main droite sur un sac de sable à l'entraînement dans l'Ohio. Selon New York Daily News, Mike Tyson a été plâtré par un médecin de Cleveland, mais personne ne sait, pour l'instant, si cette fracture est nouvelle ou si c'est l'aggravation de celle qu'il s'était faite en août dernier dans un combat de rue.

Course à pied: plateau de choix à Delémont

Page 15

Bicross: Michael Bétrix insatiable

Page 17

SPORT

Impar

Un singulier coup de pouce

Penalty-cadeau pour un point mérité

● NEUCHÂTEL XAMAX - AARAU 1-1 (0-1)

Ils sont revenus de loin. La providence leur a souri. Courant en vain après un score déficitaire, les Neuchâtelois se sont vus récompenser de manière bien singulière. Une fois n'est pas coutume, l'arbitre de la partie leur a donné un coup de pouce. En effet, le penalty sifflé en faveur de Neuchâtel Xamax est apparu comme un beau cadeau depuis les tribunes. Directement mis en cause, Admir Smajic a réussi à transformer ce onze mètres (83'). Un point mille fois mérité est tombé dans l'escarcelle du champion suisse de manière un peu douteuse.

LA MALADIÈRE
Laurent GUYOT

Obligé de gagner selon les propos tenus par Gilbert Gress la veille, Neuchâtel Xamax a vite donné l'impression de pouvoir effectuer la différence. Vifs, clairvoyants, jouant le plus souvent à une touche, les maîtres de céans sont parvenus à donner le tournis à une défense argovienne prenant l'eau de toutes parts. Malheureusement les «rouge et noir» ont échoué régulièrement sur Robert Böckli. La malchance mais aussi la maladresse de Robert Luthi et Beat Sutter sont venues empêcher les 8'700 spectateurs d'assister à un festival offensif haut en couleurs.

TOUT HEUREUX

Le FC Aarau de M. Hubert Kostka a engrangé un point inespéré à La Maladière. Sous la férule de son ancien mentor Othmar Hitzfeld, le club argovien aurait même remporté la victoire. Le millésime ne sera pas une grande cuvée malgré la présence de joueurs intéressants.

Venus pour se défendre, les visiteurs se sont retrouvés avec un avantage d'une unité sans bien comprendre leur chance. Un centre de René Van der Gijp a permis à Adrian Knup de tromper imparablement Joël Corninboeuf (35').

Menant au score, le FC Aarau s'est retiré un peu plus en



L'Argovien Bernd Killian (à gauche): échec au Neuchâtel Xamax de Philippe Perret. (AP)

défense quadrillant judicieusement le terrain à l'approche de ses 16 mètres. Avec Rolf Osterwalder, docteur es hors-jeu, les Argoviens ont tenu, tenu et encore tenu.

Les rapides contres du duo Van der Gijp Knup sont même venus donner quelques sueurs froides à Gilbert Gress et aux supporters xamasiens. Il a fallu une scène confuse entre Smajic, Chassot, Nielsen et Osterwalder sur le bord de la ligne de but aux 5 mètres pour voir M. Schlup courir en direction du point de pénalty sans une seconde d'hésitation.

EFFICACITÉ OUBLIÉE

Devant l'entraîneur de Galatasaray Istanbul, Neuchâtel Xamax s'est montré convaincant en matière de jouerie collective et de création d'occasions. Heinz Hermann et Admir Smajic parlant le même langage, les autres demis à l'image de Philippe Perret et Robert Lei Ravello effectuant un travail de titans, les champions de Suisse ont exercé une pression constante.

Venant de toutes parts, même de Claude Ryf et Patrice Mottiez

totallement retrouvés, les déferlantes «rouge et noir» ont débouché sur des occasions très nettes. Robert Luthi, une première fois à la 5e minute, s'est trouvé devant le but vide après avoir évité Robert Böckli. Son tir a heurté sur la ligne la main (?) d'Urs Kühni. Un envoi de Claude Ryf (13'), une tête de Beat Sutter (18') et un nouvel essai de Robert Luthi (20') se sont révélés autant de chances de but inexploitées.

Le but argovien a corsé la difficulté. Sur un terrain lourd et glissant, le temps écoulé n'est pas venu favoriser les desseins neuchâtelois. La fatigue et le manque de lucidité ont pesé encore plus lourd en seconde période avec des tentatives avortées de justesse de Patrice Mottiez (53'), Robert Lei Ravello (53'), Beat Sutter (56') et Frédéric Chassot (74'). Jusqu'au moment où le coup de pouce de M. Schlup est venu sauver la formation de Gilbert Gress. Personne ne s'en plaignait tant il est vrai que le champion a mérité au minimum un point. Dommage que la manière ne se soit pas révélée un peu plus élégante.

L. G.

La Maladière: 8'700 spectateurs

Arbitre: M. Manfred Schlup de Granges

Buts: 35' Knup (0-1), 83' Smajic, pénalty (1-1).

Neuchâtel Xamax: Corninboeuf; Decastel; Mottiez, Lüdi, Ryf, Perret (59' Chassot), Hermann, Lei Ravello (70' Nielsen); Sutter, Luthi, Smajic.

Aarau: Böckli; Osterwalder; Kühni, Tschuppert, Kilian; Thomas Wyss, Opoku N'Ti, Meier (91' Daniel Wyss), Herberth; Van der Gijp, Knup.

Notes: temps couvert et frais, pelouse grasse et glissante; présence de Mustapha Denizli, entraîneur de Galatasaray Istanbul; coup d'envoi donné par Miss Fête des Vendanges Christine Wenger; Neuchâtel Xamax sans Widmer, Urban, Zwicker (tous blessés), Aarau sans Hürzeler et Lunde (tous blessés), Matthey (suspendu); avertissements à Decastel (antijeu), Mottiez (réclamations) et Thomas Wyss (antijeu); fautes sifflées: 13-23 (7-12), hors-jeu: 9-8 (5-4), tirs au but: 15-8 (6-7), corners: 16-2 (5-2).

Sur les autres stades

● WETTINGEN - SION 1-1 (0-1)

Altenburg: 2500 spectateurs. Arbitre: M. Despland (Yverdon). Buts: 12' Piffaretti 0-1, 62' Kundert 1-1.

Wettingen: Stiel; Rueda; Germann, Schepull; Kundert, Svensson, Frei, Häusermann, Hüssler (46' Peterhans); Bertelsen, Pellegrini.

Sion: Lehmann; Renquin; Balet, François Rey; Piffaretti, Alvaro Lopez, Baljic (70' Albertoni), Bacchini (80' Juan Lopez), Olivier Rey; Brigger, Cina.

● LAUSANNE - BELLINZONE 2-2 (0-1)

Pontaise: 2200 spectateurs.

Arbitre: M. Bochsler (Bâle). Buts: 29' Turkyilmaz 0-1, 51' Tami 0-2, 55' Bregy (penalty) 1-2, 64' Schürmann 2-2.

Lausanne: Huber; Aeb; Besnard (46' Douglas), Herr, Fernandez; Ohrel, Schürmann, Bregy, Hottiger; Thychosen (60' Antognoni), Chapuisat.

Bellinzone: Mutter; Hannes; Tognini, Rufer, Tami; Fregno, Reich, Schär, Jacobacci; Mapuata, Turkyilmaz.

● NEUCHÂTEL XAMAX - AARAU 1-1 (0-1)

● LUCERNE - YOUNG BOYS 1-3 (0-1)

Allmend: 7000 spectateurs. Arbitre: M. Gächter (Aarau). Buts: 45' Maissen 0-1, 60' Zuffi 0-2, 74' Közle 0-3, 90' Müller 1-3.

Lucerne: Tschudin; Wehrli; Birrer, Kaufmann (78' Friberg), Baumann; Müller, Burri, Mohr, Schönenberger; Gretarsson, Bernaschina (62' Nadig).

Young Boys: Zurbuchen; Hohl; Wittwer, Weber, Hänni; Nilsson, Jeitziner, Baumann, Fimian (61' Közle); Maissen, Zuffi.

Note: 75' reprise de la tête de Müller sur la latte.

Les matchs Servette - Grasshopper et Lugano - Saint-Gall ont été renvoyés à ce soir.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Lucerne	15	8	4	3	19-16	20
2. Grasshop.	14	6	6	2	26-14	18
3. Sion	15	6	6	3	15-11	18
4. Bellinzone	15	6	5	4	25-21	17
5. Aarau	15	4	7	4	20-16	15
6. Lausanne	15	4	6	5	18-20	14
7. Wettingen	15	2	10	3	12-15	14
8. Y. Boys	15	4	5	6	28-26	13
9. Xamax	15	3	7	5	23-26	13
10. Servette	14	4	4	6	26-27	12
11. St-Gall	14	4	3	7	22-31	11
12. Lugano	14	2	7	5	14-25	11

Italiens placés

On a joué en Coupe de l'UEFA

● SLAVIA SOFIA - PARTIZAN BELGRADE 0-5 (0-0) Aller 0-5

Sofia: 8000 spectateurs. Buts: 48' Vokri 0-1, 51' Djordjevic 0-2, 73' Grekov (autogoal) 0-3, 80' Djukic 0-5, 89' Djukic 0-5.

Partizan Belgrade affrontera l'AS Roma au 2e tour.

● FC COLOGNE - ANTWERP 2-1 (2-1) Aller 4-2

Cologne: 12.000 spectateurs. Buts: 4' Dekenne 0-1, 8' Littbarski 1-1, 10' Thomas Allofs 2-0.

Cologne affrontera Glasgow Rangers au 2e tour.

● JUVENTUS TURIN - OTELUL GALATI 5-0 (3-0) Aller 0-1

Stadio comunale: 20.000 spectateurs.

Buts: 17' De Agostini 1-0, 26' Agiu (autogoal) 2-0, 27' Rui Barros 3-0, 49' Altobelli 4-0, 71' Rui Barros 5-0.

Juventus affrontera Athletic Bilbao au 2e tour.

● FC NUREMBERG - AS ROMA 1-3 ap. prol. (1-2 1-2) Aller 2-1

Nuremberg: 20.000 spectateurs.

Buts: 8' Völler 0-1, 19' Eckstein (penalty) 1-1, 34' Policano 1-2, 92' Renato 1-3.

L'AS Roma affrontera Partizan Belgrade au 2e tour.

● BELENENSES LISBONNE - BAYER LEVERKUSEN 1-0 (0-0) Aller 1-0

Lisbonne: 16.000 spectateurs. But: 86' Adao 1-0.

Belenenses affrontera Velez Mostar au 2e tour. (si)

Propos de vestiaires

Pas satisfait, Gilbert Gress et il le dit: avec les occasions que nous avons, nous pouvons gagner un minimum de deux, voire trois matchs. C'est tout dire... Ce premier but est une sérieuse tuile. Il fallait revenir et ce fut extrêmement difficile, trop de maladresses nous font rater l'objectif qui était de passer la barre de cette huitième place.

...POUR SIX MINUTES

Le mentor argovien n'est pas, lui non plus, des plus contents: prendre un but à six minutes de la fin, c'est vexant. Penalty ou pas? Je ne désire pas me prononcer, cela ne sert à rien et du reste cela ne dit rien de plus. Par contre je suis heureux de mon équipe qui s'est battue avec énergie et lucidité. Avec un peu de chance...

Mais je dois reconnaître que Neuchâtel Xamax s'est aussi battu.

DÉJÀ LÀ

Si Gilbert Gress et Rudi Naegeli se rendront samedi prochain en

Turquie, l'entraîneur de Galatasaray Istanbul, Mustafa Denizli, était présent dans la tribune. Il ne veut pas porter de jugement direct. Il avoue ne pas être inquiet: avec le nombre incroyable de buts que s'est créé son futur adversaire, le résultat lui semble justifié.

EVIDENCE

Pour le Danois Carsten Nielsen, le doute n'est pas permis: il y avait penalty. Et, sur le match: c'est difficile de perdre un point. Le terrain gras, la fatigue après deux parties difficiles sont une partie de la vérité. Mais je suis déçu que nous rations autant de buts. C'est rageant. Même si la défense des visiteurs a très bien joué, j'ai le sentiment que nous aurions dû marquer plus vite.

Christian Matthey: Aarau est volé, c'est indiscutable. Ce penalty est imaginaire, mais c'est le sport, cela ne sert à rien de se lamenter. Pour moi Xamax est visiblement fatigué. Nous avons l'habitude de subir

une très forte pression à la Maladière ces dernières années. Ce soir, ce ne fut pas le cas. Sur l'ensemble de cette partie le nul est finalement juste. D'un côté comme de l'autre, tout pouvait arriver.

TOUT VA BIEN

L'ex-Hollandais du Xamax René Van der Gijp est heureux: prendre

un point chez l'adversaire, c'est une bonne chose. Encore que le penalty soit discutable... C'est fou ce que Xamax a mal maîtrisé toutes ses occasions. Par contre nous avons fait un bon match. Mais je pense que, sur un terrain aussi difficile, Xamax a joué trop finement.

Eric Nyffeler

La gifle!

Les moins de 17 ans s'écroulent

● ALBANIE - SUISSE 4-0 (0-0)

Pour son premier match dans le cadre des éliminatoires du championnat d'Europe des moins de 17 ans, l'équipe de Suisse de Charles Rübli a subi une véritable gifle en étant battue 4-0 par l'Albanie à Shkodra.

Les Albanais, qui se préparaient depuis un mois à cette rencontre, ont présenté durant 90 minutes, devant 9200 spectateurs, un football discipliné et d'un bon niveau technique.

Shkodra: 9500 spectateurs. Arbitre: Kapulis (Chypre). Buts: 50e kola 1-0, 71e Bilali 2-0, 81e Stroni 3-0, 87e Stroni 4-0.

Suisse: Delay (Etoile-Carouge); Bonfanti (Lugano); Rudin (Bâle), Felder (Lucerne), Tinner (Juventus Zurich); Brasier (UGS), Rothenbühler (Xamax-51e Gummy, Etoile-Carouge); Mazenauer (Zurich); Gianetti (Bellinzona-78e Schär, Rapid Ostermündigen), Bühlmann (Lucerne), Höhener (Brühl). (si)

Victoire brésilienne

● BELGIQUE - BRÉSIL 1-2 (0-2)

A une semaine de leur match du tour préliminaire de la Coupe du monde contre la Suisse, les Belges ont perdu le match de préparation qui, à Anvers, les opposait à la sélection olympique du Brésil.

Ils ont connu un peu la même mésaventure que la Suisse contre la Yougoslavie à Lucerne. Face à des adversaires très vifs et remarquables sur le plan technique, ils ont manqué de combativité et d'engagement physique, de motivation aussi. Certains de leurs éléments, tels Scifo, Vercauteren et Ceulemans (celui-ci mal remis d'une ancienne blessure) furent même carrément ternes.

Ce n'est qu'après leur remplacement, en seconde mi-temps,

que la Belgique put enfin prendre le match en mains. Elle se créa alors quelques occasions mais elle ne put en transformer qu'une seule.

Anvers: 9500 spectateurs.

Arbitre: Schmidhauser (RFA).

Buts: 24ew Geovani 0-1; 32e Romario 0-2; 64e Clijsters 1-2.

Belgique: Preud'homme (77e Bodart); Clijsters; Grun, Demol, Versavel; Veyt, Frankie Van der Elst; Scifo (59e Christians), Ceulemans (46e Nilis), Vercauteren (59e Vervoort); Severyns.

Brésil: Taffarel; Luis Carlos, Batista, André Cruz, Jorginho; Goevani, Ademir, Neto (77e Zé Dwe Carmo), João Paulo (70e Betinho); Careca II, Romario. (si)

Etonnant

L'Islande surprend

Istanbul. Éliminatoires du Mondiale 90, gr. 3: Turquie - Islande 1-1 (0-0).

Le classement: 1. Islande 2-2 (2-2); 2. URSS et Turquie 1-1 (1-1).

Nul et vierge

● SUÈDE - PORTUGAL 0-0

Adversaire de la Suisse dans les éliminatoires du Mondiale 90, le Portugal a obtenu un résultat nul 0-0, à Göteborg, dans un match amical qui l'opposait à la Suède. La rencontre s'est jouée devant 10.092 spectateurs. (si)

L'Impartial

Régions

La Chaux-de-Fonds	Retour du Guatemala	21
Le Locle	Motions à la poubelle	24
Neuchâtel	Immeuble en feu	26
Jura bernois	Une loi pour Canal 3	29
Jura	Démêlés de locataires	31

Canne blanche prioritaire Manifestation de malvoyants à Neuchâtel

Procès pour un plongeon Le Tribunal de Boudry prononce un acquittement

Le président des sociétés locales de Colombier a été acquitté hier par Daniel Hirsch, président du Tribunal de Police de Boudry. Il était prévenu de lésions corporelles graves par négligence. En août 1985, un jeune homme de 17 ans qui plongeait s'était grièvement blessé, restant paralysé.

Le 8 août 1985, le plaignant, alors âgé de 17 ans, plongeait sous des regards admirateurs, devant le camping de Colombier. Personne n'a pu dire s'il s'était élané de la barrière ou s'il l'avait enjambée avant son dernier plongeon, côté rive. Le plaignant affirme avoir ressenti un choc en touchant le fond. Victime d'une fracture de la colonne vertébrale, il est resté partiellement paralysé (tétraplégie partielle définitive).

Le plaignant connaissait l'endroit, d'où il avait souvent plongé. Il était d'ailleurs brillant dans cette activité. Il était aussi au courant de la profondeur: il avait plusieurs fois touché le fond pour s'appuyer et remonter.

G.I., le prévenu, président des sociétés locales, n'est pas un sportif averti, ne pratique pas le plongeon. Un expert, spécialiste des questions aquatiques a eu bien de la peine à trouver des directives concernant la profondeur de l'eau sous les plongeurs. Ni la CNA, ni le bureau de prévention des accidents, ni le canton n'édicte de règlement. Seule, la Fédération suisse de natation a précisé les exigences pour les installations de compétition, donc en piscine: la profondeur minimale de 3,50 mètres devrait être atteinte sous une plate-forme de 3 mètres.

PEU D'EAU
L'origine du plongeon semble remonter à une quarantaine d'années. L'Association des sociétés locales de Colombier, qui gère le camping, s'est toujours occupée de son entretien, en début de saison. Aucun accident n'a jamais été signalé. Le plongeur comportait deux plates-formes, la première à 1,20 mètre de l'eau, la seconde à 3,20 mètres, plus une barrière de 90 cm sur trois des côtés. Face au large, la profondeur de l'eau atteignait 2 à 2,15 mètres, sur fond sablonneux. Côté rive, elle n'était que de 1,85 mètres.

Le président du Tribunal a relevé que l'Association des sociétés locales fonctionnait pour le bien de la commune, que ses membres agissaient à titre bénévole et pas par intérêt privé. G.I. n'avait aucune raison de se méfier du plongeur, aucun indice n'avait pu l'alerter. S'il avait cherché à se renseigner sur la profondeur de l'eau, il aurait rencontré des difficultés, comme ce fut le cas pour l'expert. Il n'a donc pas commis d'imprudences coupables et le Tribunal l'a acquitté, mettant les frais à charge de l'Etat. **AO**

«Nous avons peur de traverser la route!» La canne blanche, signe distinctif des aveugles et malvoyants, devrait être prioritaire. Mais dans 60% des cas seulement (au mieux), les automobilistes la respectent... Samedi, pour marquer la journée internationale de la canne blanche, à Neuchâtel, aveugles et malvoyants manifesteront pacifiquement.

On estime à 12.000 le nombre de personnes en Suisse qui ne voient pas et à 150.000 celles atteintes de troubles visuels graves. Le Groupement neuchâtelois des aveugles et malvoyants (GANA) en compte une soixantaine. Il a organisé hier une conférence de presse pour annoncer une manifestation particulière samedi. Pour marquer la journée internationale de la canne blanche - qui a été inventée il y a 50 ans par une Française, Mlle Guilly d'Herbemont - quelques malvoyants traverseront la route à la Croix-du-Marché entre 9 h 30 et 10 h 30.

RÉCOMPENSE OU RAPPEL
Les automobilistes qui se seront arrêtés recevront une petite règle-loupe en remerciement. La police attendra les autres pour leur distribuer un papier qui leur rappellera un article du code trop souvent bafoué: un aveugle non accompagné bénéficie de la priorité lorsqu'en levant sa canne blanche, il indique son intention de traverser. Pourtant, même lorsque le handi-



La plupart des malvoyants ont peur en traversant la route. (Photo Impar-AO)

capé a une attitude dynamique, seuls 60% des véhicules s'arrêtent!

Les handicapés présents lors de la conférence de presse ont été unanimes à avouer leur peur de traverser sous la protection de leur canne. L'une d'entre eux a expliqué qu'elle a été touchée à un passage pour piétons. Avec son chien - qui, depuis, rechigne à traverser à cet endroit - il passait au vert!

PARLER D'ABORD
Aveugles et malvoyants voudraient sensibiliser la population aux problèmes qu'ils rencontrent, particulièrement en ville. Une aide peut leur être précieuse, mais elle devrait toujours s'accompagner d'un contact verbal. Qu'on leur signale quand le feu passe au vert, quand un obstacle inhabituel se

trouve sur leur chemin... et que les automobilistes leur abandonnent le trottoir au lieu de s'y parquer!

Des contacts fructueux ont été noués avec la police locale de Neuchâtel, qui participera à l'opération de samedi. Elle informera mieux les auxiliaires de police, et les enfants dans le cadre de la prévention routière. **A.O.**

Rendre beau le quotidien Nouveau Prix Farel pour la TSR

Une fois de plus, la Télévision suisse romande a reçu le Prix Farel en récompense d'une émission religieuse. «Le Café des Arts» présentait la vie d'une communauté de chrétiens tournée vers l'extérieur, occupés à «rendre beau le quotidien».

Memento d'Antenne 2, a été récompensé pour «la force des témoignages de Chrétiens durant une période douloureuse de l'histoire» (39-45).

Tous les deux ans, le Prix Farel est l'occasion d'un séminaire. Cette année, il était consacré aux télévangélistes: Entre spectacle et évangile, les églises électroniques. La remise du prix, hier soir à la Cité universitaire, s'est ouverte par un rapport peu banal. Le pasteur Seydoux a évoqué «selon un ancien manuscrit» la vie des maîtres de la télécinagologie, et des télévangélistes qui ne peuvent servir à la fois Dieu et l'argent...

LA TSR VICTORIEUSE
Mais le 12e Prix Farel est revenu, une fois de plus, à la Télévision suisse romande qui présentait «Le Café des Arts», réalisé par Michel Demierre, avec André Kolly comme journaliste. Il s'agit d'une émission de 15 minutes sur une

communauté de chrétiens qui vivent à Grenoble, dans le quartier St-Laurent, et qui s'appliquent à «rendre beau le quotidien». Une des animatrices le dira dans l'émission, dont la force est aussi de le faire ressortir par les images. Ces chrétiens - ingénieurs, artistes, ... - vivent leur engagement spirituel au sein d'un groupe, mais avec une ouverture sur l'extérieur. Ce prix a été décerné à l'unanimité du jury «pour l'engagement chrétien du groupe montré dans la société qui l'entoure». **A.O.**



Guillaume Chenevière, Michel Demierre et André Kolly. (Impar-ao)

PRIX DES PARTICIPANTS

Avant que le jury - neuf membres, présidé par Noël Copin, rédacteur en chef de La Croix, journal catholique français - ne donne son palmarès, le Prix des participants a été remis à une émission française. Pour «Le théâtre d'ombre de la petite sœur d'Yvette et le livre de Ruth», Jean-Claude Salou et Sylvie Grandsire, d'Antenne 2, ont été félicités. On les a retrouvés parmi les trois mentions du jury, pour «l'innovation de la transmission de textes bibliques et l'usage de moyens originaux en TV religieuse». Les deux autres mentions sont allées à «Parabole», de la RAI 2. Le rapporteur du jury, Fredy Landry, a relevé «l'originalité de l'humour du réalisateur (Renato Maiocchi) et celui de Schultz». Il s'agissait d'un dessin animé inspiré des Pinuts, qui a prouvé que l'engagement de la foi peut aussi être signe de joie.

Enfin, Daniel Lecomte, réalisateur de «Le Jour du Seigneur», au

Une initiative sur les rails La Chambre d'agriculture contre les CJ de Glovelier à Delémont

Après les décisions défavorables des assemblées communales de Bascourt et de Glovelier, une nouvelle embûche se place sur le projet de prolongement de la voie ferrée des Chemin de fer du Jura (CJ) de Glovelier à Delémont. Dans un article paru dans «La Terre romande», le secrétaire de la Chambre d'agriculture du Jura (CAJ) M. Blaise Oriet indique en effet que le comité de la CAJ a pris la décision de lancer une initiative populaire à la réalisation du projet des CJ.

tution cantonale consacré à l'aménagement du territoire. Cet article prévoit que «l'Etat et les communes considèrent l'avis des populations en cause» pour tout projet influant sur l'aménagement du territoire.

Selon les renseignements recueillis, un comité d'initiative est en voie de constitution. Il tiendra une conférence de presse la semaine prochaine et annoncera officiellement le lancement de l'initiative. Celle-ci ne sera donc par dirigée par la Chambre d'agriculture elle-même, mais par un comité qui devrait comprendre des membres connus des principaux partis politiques du canton.

La décision de lancer une initiative atteste d'une méfiance envers l'intention du Gouvernement de soumettre indirectement le projet en question au vote populaire, par le biais d'un vote portant sur l'octroi d'une participation financière cantonale à la réalisation du prolongement. A tort ou à raison, les initiateurs craignent que la part du Jura au financement fasse l'objet de prévision d'acomptes budgétaires afin d'éviter un vote populaire.

L'initiative se fonde notamment sur l'article 46 de la Cons-

L'initiative, si elle recueille les 2000 signatures nécessaires, doit être soumise au vote populaire dans les deux ans, quel que soit le sort que lui réserve le Parlement. Le début des travaux étant prévu en 1990-1991, le vote populaire demandé par l'initiative pourrait avoir lieu à temps. **V. G.**

REGARD

Locataire à Couvet...

Crise du logement en 1907 à Couvet. Dubied construit des maisons locatives et loge des dizaines de familles à des conditions très favorables. L'entreprise facilite la construction de villas familiales en offrant du terrain et en accordant une deuxième hypothèque à taux réduit.

Crise industrielle en 1987. A Noël, Dubied est au bord de la faillite. Aujourd'hui, elle a cessé d'exister juridiquement.

Le problème de l'emploi étant consommé, c'est celui du logement qui se pose. Les immeubles locatifs de Dubied représentent un capital de 12 millions de francs qui sera réalisé pour payer les créanciers. A Couvet, 220 locataires sont concernés.

Un tel parc immobilier suscite des convoitises.

Les locataires ont déjà tenu deux réunions pour envisager l'achat de leur maison. La première en avril; la dernière jeudi passé. Dire que la détermination était farouche serait trompeur...

On ne devient pas propriétaire sans hésitation. Même dans une coopérative immobilière, pourtant simple à créer si chacun y croit.

Trouver des fonds? Le système coopératif ouvre toutes les portes. La mise de départ, trois à six locations, les anciens de Dubied la trouveront. Leur lettre de licenciement était accompagnée d'une indemnité du fonds social doté de six millions.

Alors?
Avec du courage et de l'esprit d'initiative, les locataires pourraient inscrire leurs noms dans le livre des records en réalisant un exploit: l'achat, en bloc, de 220 appartements!

Sinon, après avoir tant critiqué le patron, il ne leur restera plus qu'à s'en prendre aux promoteurs immobiliers...

Jean-Jacques CHARRÈRE

QUIDAM

Mme Renée Sommer, de Courfave, dans le canton du Jura, a été à 49 ans, la doyenne des apprentis méritants du Jura bernois. Elle a en effet décidé de fréquenter l'Ecole d'infirmières assistantes du Jura bernois à Moutier et elle fut la meilleure de la volée.



(Texte et photo kr)
Votre journal: L'IMPARTIAL

abc

Rue de la Serre 17
 Réservation: tél. 039/23 72 22 ou 23 18 10
 Location: à la caisse une demi-heure
 avant les spectacles
 RÉSERVATION CONSEILLÉE

cabaret-théâtre

SAMEDI 15 À 20 H 30 et DIMANCHE 16 À 17 H

MAD DODOdans son
nouveau
spectacleavec DODO HUG (chant, percussion, guitare), BRUNO BRANDENBERGER (contrebasse, mandoline),
LUCY NOVOTNY (chant, percussion).

Ce spectacle bénéficie du soutien financier de la SOCIÉTÉ DES MONTRES EBEL SA

VENDREDI 21 et SAMEDI 22
À 20 H 30**JOSÉ
BARRENSE-DIAS**

Récital de guitare

RÉSERVATION CONSEILLÉE

**innovation armourins
printemps**

Frais et meilleur marché**• Valable jusqu'à samedi •**

**MIEL
DE TRÈFLE**

500 g

4.40

seulement

**LAIT
pasteurisé**

1 lt

1.60

seulement

**POMMES CI I
GOLDEN
BOSCO, IDARED**

1 kg

1.50

seulement

**FROMAGE
RACLETTE**

doux et aromatique

100 g

1.70

seulement

**RÖSTI BERNOIS
HERO**

2x500 g

6.90

seulement

La Chaux-de-Fonds 039/23 25 01**P**Livraisons
à domicileTéléphonez avant
11 heures,
votre commande
est livrée
dans la journée!

Intelligents et rentables.
Les Ecoliner de Mercedes.

**Une rentabilité convaincante.**

Les châssis, au poids optimisé, permettent une augmentation de la charge utile et une technologie affinée facilite encore un entretien déjà proche de la perfection. Quant aux propriétés de conduite, elles sont bien évidemment adaptées aux exigences spécifiques du service de distribution.

Une chaîne cinématique systématisée.

Moteurs, boîtes et ponts arrière sont en parfaite harmonie. Ecologiques, les groupes propulseurs libèrent leur puissance déjà à bas régime. Résultat: une conduite pauvre en changements de rapports et des coûts réduits pour l'entreprise.

Des solutions de transport sur mesure.

Un programme très étoffé, avec différents empattements, garantit le montage de carrosseries en tout genre. Cette étonnante polyvalence offre, à chaque problème de transport, la solution appropriée.

Les Ecoliner: un programme de camions techniquement au point, débouchant sur un remarquable rendement global. La sécurité de l'étoile Mercedes en plus. Vivez l'événement lors d'une course d'essai et laissez-nous vous conseiller. Même en matière de financement et de leasing. N'hésitez pas à nous téléphoner!

**Schweingruber SA**

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane,
Rue Charles L'Eplattenier 11, Tél. 038 57 11 15

P. Steulet SA, Centre poids lourds

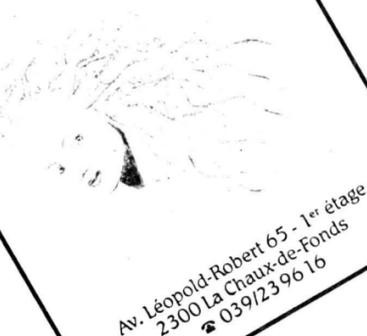
2764 Courrendlin, Tél. 066 35 55 44.
2802 Develier, Tél. 066 22 63 33.

La Chaux-de-Fonds: Paul Ruckstuhl SA, Rue Fritz Courvoisier 54, Tél. 039 28 44 44.
La Chaux-de-Fonds: Schweingruber SA, Crêt-du-Loche 12 A, Tél. 039 26 95 24.

012056

Pour le bien-être de vos cheveux...

Rosy Coiffure

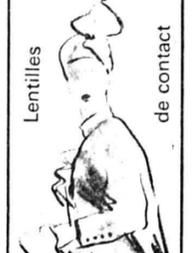


Av. Léopold-Robert 65 - 1^{er} étage
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 96 16

...la complice de votre style masculin, féminin



**VISION
2000**



**von
gunten**

Maitres opticiens
Av. L.-Robert 23
☎ 039/23 50 44

gastronomie**Au Grill**

Hôtel-de-Ville 72

Dès aujourd'hui,
Mme Bubloz vous propose
son menu

de chasse

- terrine
- selle de chevreuil
- médaillons
- râble

Fr. 36.- par personne

Ouvert de 19 à 24 heures

15696

Chiffons à gogo

Projet de la Coopérative d'emploi temporaire des chômeurs



L'ancien atelier de sous-traitance transformé en friperie: peut-être l'occasion d'effacer un demi-échec. (Photo Henry)

Après la frite, la fripe: la Coopérative d'emploi temporaire des chômeurs joue la diversification. Elle met la touche finale à un projet de friperie qui devrait être opérationnelle dans quelques semaines. Une initiative pour le moins originale.

Le marché de la fripe existe; l'Association pour la défense des chômeurs l'a rencontré par l'intermédiaire de la Communauté d'Emmaüs à Etagnières (VD). On récolte là des tas de fripes acheminées en Italie pour être transformées en chiffons pour l'industrie. L'idée de devenir un maillon de cette chaîne existante a motivé la Coopérative d'emploi temporaire des chômeurs, déjà initiatrice de la friterie de l'avenue Léopold-Robert, qui en est à sa deuxième année de fonctionnement.

«La frite, c'est bien, mais ce ne sera jamais rentable financièrement, commente Janine Scalera de la Coopérative d'emploi. C'est un bon outil de réinsertion et cela permet un encadrement des chômeurs qui y travaillent. Mais nous désirons autre chose, comme une

petite entreprise qui serait économiquement plus viable».

Un atelier a été trouvé, rue Jaquet-Droz 38 (dans l'ancien atelier de sous-traitance) et sur deux étages prendra place l'équipement nécessaire: machines à laver, élévateurs, machines à couper, découper, grandes tables.

«Travail simple en un premier temps, disent ces promoteurs». Chaque mois, ils recevront 10 tonnes de vieilles fripes d'Etagnières; un premier tri permettra d'alimenter un vestiaire avec les habits encore portables. Puis, sélection des tissus synthétiques non-recyclables, lavage si besoin, découpe des boutons, des fermetures éclair, etc, transformation en chiffons et écoulement par l'intermédiaire d'un revendeur.

Plus tard, la Coopérative espère bien faire le cycle complet, du ramassage à la vente. Au démarrage prévu en décembre ou janvier prochain, ce sont 4 emplois temporaires et un emploi fixe qui sont prévus.

La Coopérative accueillera encore les Magasins du monde

dans un étage de l'immeuble et fera la vente de leurs produits. «Une manière de briser le ghetto.»

Le projet entame ces jours son périple de demande d'aide: au canton, d'abord, puis, assorti d'un préavis favorable, à l'Ofiamt; ces deux instances devraient assurer 60% du subventionnement. En final, les autorités communales de La Chaux-de-Fonds seront sollicitées et celles, peut-être, des communes du Locle et de Neuchâtel, la Coopérative désirant offrir ces emplois temporaires au-delà des limites communales. Rendez-vous est pris pour février où lors d'une inauguration officielle, la friperie déploiera son activité.

Il se cache peut-être une bonne alternative dans ces vieux chiffons dont le marché suisse est le fait de quelques grandes industries. Et dans le cadre d'un programme d'occupation, ces emplois s'adressent aux chômeurs ayant épuisé leurs droits aux indemnités qui peuvent ainsi, après un certain temps de travail, les recouvrer.

I. B.

Retour du Guatemala

Une Chaux-de-Fonnière dans la guerre rampante

Voisin du Salvador, le Guatemala vit depuis des années une guerre civile larvée. Une jeune Chaux-de-Fonnière, Marlyse Gehret, l'a vécue neuf mois presque jours et nuits. Pour témoigner avec les brigades internationales de la paix. De retour, nous l'avons rencontrée, avant qu'elle ne parte au Club 44, hier soir.

Marlyse Gehret s'est envolée le 4 décembre dernier pour Guatemala Ciudad, capitale de ce petit Etat d'Amérique centrale entre Mexique, Honduras et Salvador. «Dès mon intégration aux Brigades internationales de la paix, on a été très surveillés. Dans le petit hôtel où nous faisons une retraite de quatre jours, l'espion était dans le couloir à lire le journal, comme dans une série B.»

Le Guatemala vit un état de guerre civile larvée. Depuis 1966, 100.000 personnes y ont trouvé la mort, 40.000 ont disparu. La situation n'est guère meilleure aujourd'hui malgré le passage à un gouvernement démocratique. Les PBI, de l'anglais «Peace Brigades International» (organisme pacifiste indépendant dont le centre est à Toronto) sont dans le pays depuis 1983, profitant d'une brèche dans le pouvoir de la dictature du moment. Leur but sur place: témoigner, escorter des personnes menacées, tenter d'instaurer le dialogue entre les parties.

«Au début, je flottais, j'ai été très peu formée (les bénévoles des PBI disposent de moyens très réduits), les contours du danger étaient flous, parfois on a trop peur, d'autres fois pas assez», note la jeune Chaux-de-Fonnière. Elle même ne s'est jamais sentie menacée. «Ils savent que si ils tuent un étranger, cela fera désordre.» D'où l'efficacité présumée de la présence des PBI. «Nous étions de toutes les grandes manifestations.»

Un exemple. Marlyse Gehret et les PBI ont ouvert une permanence à Qiché, village proche de la zone de guérilla, pour défendre un instituteur. Celui-ci s'était opposé au système de garde du village par ses habitants, système mis en place par l'armée davantage dans le but de contrôler les mouvements de la population que de la défendre. La présence de témoins prêts à diffuser immédiatement l'information par alarme téléphonique internationale après une intervention

musclée ou un enlèvement a comploté.

Travail éprouvant d'observateurs respectant le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures du pays mais toujours posté en bordure visuelle des événements! Marlyse Gehret, par exemple, a passé des nuits entières devant les portes d'entreprises en grève ou escorté avec une trentaine d'autres pacifistes étrangers quatre chefs de file de la communauté guatémaltèque exilées en mission d'information dans le pays avec l'esprit à la bombe que les escadrons de la mort auraient pu glisser dans le bus.

«C'est une guerre subtile dans laquelle la peur est constante», dit Marlyse Gehret. Deux illustrations: une bombe éclate dans l'hebdomadaire «La Epoca» et les menaces conduisent ses éditeurs à

l'exil. Un responsable étudiant est tué d'un coup de couteau comme s'il s'agissait d'un crime de droit commun. «Ils tuent très sélectivement et très intelligemment, sans s'attaquer aux figures trop connues».

Le bilan? «Nous avons tenté de l'évaluer, sur place tout le monde a jugé notre rôle très utile.» De retour, Marlyse Gehret veut faire passer l'information et contribuer à la formation de nouveaux brigadistes de la paix. Elle aimerait travailler à mi-temps à organiser les PBI en Suisse: «Nous dépendons trop du bénévolat», juge-t-elle. Mais du Guatemala, elle rapporte aussi une valise de bons souvenirs. «En une nuit devant une usine, on partage beaucoup. J'adore les Guatémaltèques et les paysages sont super beaux, j'y retournerai.»

R. N.



Marlyse Gehret: «J'y retournerai.»

(Photo Henry)

Pampers, biberon et Cie

Baby-sitting au passeport-vacances



Elles n'ont langé que des poupées les fillettes du passeport-vacances qui, à la Croix-Rouge, ont appris comment s'occuper, nourrir et distraire un bébé. Mais, une fois la théorie et la pratique approchées, sûr qu'elles ne craignent plus les gigotements et les pleurs des vrais bébés. Cette activité est une diversification du passeport-vacances qui a intéressé beaucoup les petites filles et, dommage, pas du tout les garçons. (ib - photo Impar-Gerber)

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Décès
Jacot Albert Ariste, époux de Jacot née Fleury Denise Yvonne. - Cuenat née Dysli, Germaine Adrienne Clara, veuve de Cuenat, Joseph Paul. - Hintz Siegfried Werner, époux de Hintz née Krug Brigitta. - Pipoz Paul Alphonse,

époux de Pipoz née Richard Georgette Blanche. - Amstutz Daniel. - Lauber Albert, époux de Lauber née Guinand Raymonde Hélène. - Voutat Gérard Ami, époux de Voutat née Boillat Béatrice Madeleine. - Pasche née Donzé Denise Berthe Marie, épouse de Pasche Willy John.

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

LA CHAUX-DE-FONDS 22

«La clémence n'est pas gratuite»

Jeune trafiquant condamné par le Correctionnel

La drogue ne compte pas ses victimes. C'était hier, devant le Correctionnel, au tour d'un trafiquant de se faire passer comme tel, irritant le représentant du procureur. Le trafic global - acquisition, consommation, vente - porte sur un demi-kilo de hasch et 60 grammes d'héroïne. Verdict: 15 mois de prison avec sursis.

L'itinéraire de F. L. 23 ans, est un classique du genre. Apprentissages avortés, instabilité professionnelle, chômage, services sociaux... Une toile sur laquelle se greffe le parcours classique du toxico, décrit par le prévenu lui-même:

«J'ai fumé du hasch dès l'âge de 16 ans, par curiosité. Ensuite, cela ne m'a plus suffi. J'ai goûté à autre chose, par curiosité toujours. Puis le contrôle de la situation m'a échappé. Je suis tombé dans le piège, la grande descente. Ce n'était plus un plaisir. C'était devenu une nécessité.»

AUTOFINANCEMENT

Aujourd'hui, après 4 mois de préventive F. L. ne prend plus de médicaments. Il se sent physiquement libéré de la dépendance aux stupéfiants:

«J'ai été une victime, c'était stupide. Je me rends compte du mal que j'ai fait à autrui.»

De ses voyages successifs au Maroc et à Amsterdam, le prévenu a ramené environ 500 grammes de haschisch et 60 grammes d'héroïne. De cette dernière, il a revendu entre 14 et 16 grammes, réalisant un chiffre d'affaires de 10.000 francs, selon les chiffres

retenus par le tribunal. Un trafic destiné uniquement, avoue F. L., à financer sa propre consommation.

Un doute subsiste sur le prix de vente, la question étant de savoir si le prévenu cédait le gramme d'héroïne par quatre ou six quarts à 150 francs chacun. «Votre épicerie n'est pas simple», relève le président Boand. Les trafiquants n'ont pas le monopole de la relativité mathématique: Pagnol ne servait-il pas le Picon par doses de quatre tiers?

CAS GRAVE

Le placement en maison d'éducation au travail préconisé par l'expert psychiatrique sera écarté par les diverses parties, le prévenu affichant de bonnes dispositions pour l'avenir: «Je suis fermement motivé à recommencer à zéro.»

Pour le représentant du ministère public, l'affaire relève du cas grave. La jurisprudence en fixe le seuil à 12 grammes, s'agissant d'héroïne. P. Heinis s'insurge contre cette manière de se faire passer pour victime: «F. L. savait parfaitement ce qu'il faisait.»

Le réquisitoire demande 15 mois de prisons assortis d'un sursis avec

délai d'épreuve porté au maximum de 5 ans et règles de conduite strictes. Un sursis-limite, le prévenu ayant récidivé à peine sorti d'un premier séjour à l'ombre.

PAS DE DROGUÉS HEUREUX

Récitant ses classiques - «Il n'y a pas de drogués heureux» - la défense s'insurge à son tour contre le ministère public. Elle lui rappelle qu'un toxicomane est une victime. Sur le fond et à 3 mois près, elle reprend ses conclusions, suivie en cela par la cour.

En bref, le verdict s'établit comme suit: 15 mois de prison moins 106 jours de préventive avec sursis pendant 5 ans et 9800 francs de frais. S'ajoutent à la facture 2000 francs de créance à l'Etat et 1000 francs d'indemnité pour l'avocat d'office. Le sursis est conditionné au respect d'un code de conduite: contacts réguliers avec le patronage, domicile fixe, activité professionnelle régulière, contrôle médical... Le condamné devra encore effectuer les 7 jours de prison infligés par le Tribunal de police du Val-de-Ruz en 1986, le sursis étant révoqué.

Un jugement présenté comme celui de la dernière chance. «C'est une peine clémence», devait ajouter le président à l'adresse de F. L. «Mais sachez que la clémence n'est pas gratuite». Les sursis deviennent plus nombreux, qui doivent être révoqués suite au non-respect des règles de conduite. P. F.

● Composition de la Cour. Président: M. Frédy Boand; jurés: M. Henri Guy-Robert, Mme Mary-Jane Monsch; ministère public: M. Pierre Heinis, suppléant du procureur général; greffière: Mlle Christine Boss, secrétaire.

Collision

Hier à 12 h 05, M. R.S. de la ville circulait en auto rue du Progrès en direction est. A l'intersection avec la rue du Balancier, une collision se produisit avec la voiture conduite par M. R.W. de Saingléger qui circulait rue du Balancier du sud au nord.

CELA VA SE PASSER

Mad Dodo à l'abc

Le mystère se lève: c'est au cinéma-théâtre abc que Mad Dodo et son joyeux trio seront présents samedi 15 octobre à 20 h 30 et dimanche 16 octobre à 17 h. Du rire assuré dans un voyage planétaire en musique. (ib)

Terre et lune avec Lorca

Le spectacle se poursuit à Beau-Site où le TPR propose encore le spectacle créé autour de Lorca «Terre et lune en plein cœur». Vendredi 14 octobre à 20 h 30. (ib)

Une jeune amicale bien portante

Neuvième rencontre des anciens Cadets

L'Amicale des anciens Cadets, fondée en 1984, a tenu sa 9e rencontre samedi dernier. L'occasion de verser un don à la musique des Cadets et d'élire un nouveau président.

L'assemblée générale s'est déroulée en présence d'une délégation de la Musique des Cadets dirigée par son président, M. Rémy Campionovo. Procès-verbaux et rapports ont tous été adoptés par l'Amicale, au cours de débats menés énergiquement par son président et membre fondateur, M. Jean Grosclaude. Les comptes étant bons, elle a décidé de verser un don substantiel à la Musique des Cadets pour ses nouveaux uniformes.

M. Grosclaude se trouvant trop âgé, un nouveau président a été élu: M. Guido Nobel, ancien directeur général des PTT, ancien cadet et trompette militaire, qui accepta gentiment cette charge. Il proposa aussitôt de nommer M. Grosclaude au titre de président d'honneur en reconnaissance de son dévouement. Proposition entérinée par de vifs applaudissements. Une nouvelle secrétaire, Mme Christine Chapatte, a également été élue. Quant au poste de trésorier, il a été attribué... à M. Grosclaude qui reste ainsi au comité.

L'effectif actuel atteint 63 membres, malgré le décès en cours

d'année de deux membres, Edy Matthey et Marcel Amez-Droz. Au chapitre des divers, on a rappelé la tribune libre de M. Hans Früh publiée dans «L'Impartial» en 1983 qui se demandait pourquoi les anciens Cadets ne se retrouveraient pas de temps à autre. Acte de naissance en quelque sorte de l'Amicale. L'idée a été reprise par M. Grosclaude qui réunit 13 anciens, devenus au début de 1984 les membres fondateurs de l'Amicale.

Une surprise termina l'assemblée: un quintet puis un quatuor de cuivres formés d'anciens Cadets ont interprété différents morceaux

de musique classique très appréciés. Un repas léger a clôturé cette 9e rencontre.

Enfin, un appel a été lancé pour que les jeunes qui ont quitté la Musique des Cadets viennent renforcer l'Amicale. Le but essentiel de groupement est de cultiver l'amitié et de soutenir financièrement et moralement les Cadets. Les anciens de l'Amicale gardent en effet de leur passage dans «la Musique» un lumineux souvenir de jeunesse.

(sp-imp.)

LA CHAUX-DE-FONDS 33

Je pointe ou je tire?

Tournoi de pétanque des handicapés

Le club de pétanque «Les meubleux», organise samedi 15 octobre, toute la journée, Place du gaz, un tournoi de pétanque en faveur et avec les handicapés. Soixante participants sont attendus, issus des Perce-Neige, des centres ASI et IMC.

Les participants adorent ce concours, ce n'est pas la première fois qu'ils y prendront part, ils s'y préparent depuis longtemps, s'en réjouissent.

Lors des joutes précédentes, des amitiés se sont nouées entre le club organisateur, à qui revient l'initiative, et les participants. Il est de tradition désormais que le tournoi soit suivi d'une agape. Des commerçants offrent ravitaillement et boisson et ce sera là le bénéfice de la journée, partagé entre les maisons d'où proviennent les concurrents.

D. de C.



La formation des équipes se fera par tirage au sort. Celles-ci seront composées d'un licencié du club, pour encadrer, conseiller et de deux ou trois co-équipiers.

PUBLIREPORTAGE



La Cité interdite

Av. Léopold-Robert 84 - ☎ 039/23.36.76

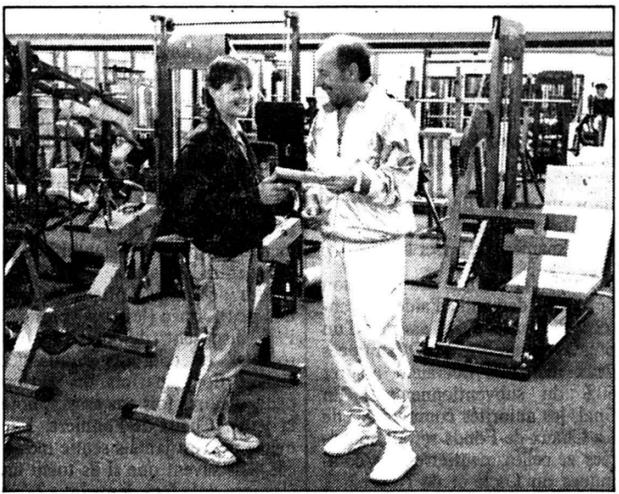
La Cité interdite S.A. - Art et Artisanat de Chine a ouvert ses portes dès août 1988. Nous vous proposons dans une salle exposition-vente et dans un cadre bien adapté, à des prix compétitifs, toute une gamme d'articles de l'artisanat chinois; des émaux peints ou cloisonnés, des laques gravées de Pékin, des porcelaines et poteries de style antique, des tapisseries brodées en soie K'o-sseu, des peintures sur soie, des jades ou pierres semi-précieuses gravées, etc. Veuillez nous rendre visite, vous ne serez pas déçu, l'art chinois est très à la mode. Notre exposition est ouverte chaque après-midi de 14 à 18 heures et le samedi matin sur rendez-vous.

PUBLIREPORTAGE

Le Club Arc-en-Ciel félicite...

Mlle Françoise Perrot, à gauche sur notre photo, heureuse gagnante du prix de la loterie gratuite lors de la journée «portes ouvertes» du samedi 10 septembre.

M. René Schlotterbeck, à droite sur notre photo, remet le prix du voyage à Londres de trois jours pour deux personnes.



PUBLIREPORTAGE



Festival de Folklore international

M. Germain Chiquet, l'heureux gagnant de la Peugeot 205, premier prix de la loterie du 2e Festival de Folklore international du canton de Neuchâtel en compagnie de la vice-présidente, Mme Hanny Haag et de M. Denis Guisolan, du garage des Entilles à La Chaux-de-Fonds. A 1990 pour un nouvel heureux gagnant.

Fanions, stylos, porte-clés, briquets, calendriers, trainings, etc...

Etain, articles sportifs et publicitaires en tous genres

ILACQUA

2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Avenue Léopold-Robert 84 ☎ 039/23 26 14

immobilier

espace & habitat

Les Tilleuls

A vendre
3 1/2 pièces, 80 m²; 4 1/2 pièces, 88 m²;
4 1/2 pièces duplex, 113 m²

Construction pimpante et soignée, ascenseur, chauffage individuel.

Magnifiques appartements, très bien aménagés, 2 ou 3 chambres à coucher, salon/salle à manger avec poêle suédois, cuisine aménagée, salle de bains et W.-C. séparés, hall, balcon. (toutes finitions au gré de l'acheteur: sols, sanitaires, agencement de cuisine, etc.)

Aux plaisirs d'un décor agréable, ajoutons la situation privilégiée du quartier ainsi que la proximité des communications, écoles et commerces.

Un investissement et une manière de vivre vraiment cool.

Renseignements et visites:
Léopold-Robert 67, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 77 77

Location de voitures et d'utilitaires **Hertz** No 1

Garage René Gogniat
15, rue de la Charrière, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 52 28

Nouveau: Tarif économique - tout compris.
Réservations: 24 heures à l'avance.

Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

Nous recherchons pour des entreprises de la place:

Monteurs électriciens

Aide monteur expérimenté

N'hésitez pas à nous présenter vos offres ou prenez contact par téléphone avec M. G. Forino. 584

OK PERSONNEL SERVICE SA
Placement fixe et temporaire

Etre OK c'est super!

Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 04 04

Pour agrandir son team éducatif
Le Foyer des Jeunes de Saint-Imier met au concours un poste d'

éducateur(trice) spécialisé(e)

- Travail avec des adolescents (filles et garçons) âgés de 16 à 20 ans.

Profil souhaité:

- titulaire d'un diplôme délivré par une école sociale (ou formation jugée équivalente);
- être au bénéfice de quelques années d'expérience professionnelle dans le cadre d'un service social ou d'un internat;
- sens des responsabilités et d'initiative.

Prestations offertes:

- traitement selon législation cantonale;
- horaire fixé selon convention.

Entrée en fonctions: immédiatement ou à convenir.

Les demandes de renseignements et offres sont à adresser jusqu'au 25 octobre 1988 à la direction: Alain Veya, Foyer des Jeunes, rue des Jonchères 47, 2610 Saint-Imier, ☎ 039/41 29 95

Dick Optique

Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

immobilier

espace & habitat

A vendre à La Chaux-de-Fonds dans petit immeuble résidentiel situé dans un quartier tranquille au nord de la ville

magnifique appartement de 5 1/2 pièces

avec cheminée de salon, grand balcon, cave et garage.

Tout autour: le calme et la verdure

Renseignements et visites
Léopold-Robert 67,
☎ 039/23 77 77

Publicité intensive
publicité par annonces

Nous cherchons tout de suite ou pour date à convenir:

magasinier

sachant prendre des responsabilités, préférence sera donnée à un ferblantier ou un maçon.

Faire offre avec références sous chiffres SD 15515 au bureau de L'Impartial.

mini-annonces

à vendre

3 MAGNIFIQUES RIDEAUX, prêts à poser + pans de décoration. Prix à discuter. ☎ 039/23 64 79

MOBILIER DIVERS ☎ 039/28 10 16 aux heures des repas.

1 ARMOIRE, Fr. 120; 1 aspirateur-balai Rotel, Fr. 40.-, En bon état. ☎ 039/26 08 73, l'après-midi.

2 MANTEAUX VISON neufs. ☎ 039/23 08 68

POÊLE ÉLECTRIQUE amovible en faïence, neuf, 2000 W, 220 V, avec thermostat. Petit char à ridelle. ☎ 039/23 12 84

à acheter

J'ACHÈTE DISQUES d'Edouard Luchiano, tangos, même cher. ☎ 039/23 08 68

perdus/trouvés

PERDU JEUNE CHAT noir et blanc, très peureux. Grosse récompense. ☎ 039/28 16 67

Tarif réduit
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

Articles de marque à prix ABM!

ABM
spécial

chifonet
Das hygienische Allzwecktuch. L'essuie-tout hygiénique.

CHIFONET
20 pièces
3.90

DUFT-ENTE DUO
canard fraîcheur
fresh + fleur
2 x 50 ml
4.80

DUFT-ENTE CANARD FRAICHEUR
ohne Treibgas
DUFT-ENTE CANARD FRAICHEUR
ohne Treibgas
sans gaz propulseur

AIR FRESH MAGICO
rafraichisseur d'air
3.90

air fresh MAGICO

CLO PUR DUO
2.50
* Classe de toxicité 5 S
* Observer l'avertissement sur les emballages!

clo pur

GLAID DUO
2 x 165 g
3.80

GLAID

air fresh
stick-up

AIR FRESH
stick-up
3 sortes
2.90

Mazout
Charbon
dépoussiéré
Bois - Gaz

26 43 45
Meyer-Franck
Avenue Léopold-Robert 135
(Grand-Pont) 670

Le maître-boucher - votre spécialiste en viande
★ ★ ★

vous recommande cette semaine:
Choucroute nouvelle
Beau choix de fumé de porc
Saucisses et saucissons neuchâtelois

La bonne viande de l'artisan boucher-charcutier

SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS
La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Brenets
Les Ponts-de-Martel - La Sagne - La Brévine

● **offres d'emploi**

M
NEUCHÂTEL - FRIBOURG

désire engager pour sa succursale de Saint-Imier

vendeur magasinier
pour le rayon fruits et légumes
Formation assurée par nos soins.

Nous offrons:

- place stable;
- semaine de 41 heures;
- nombreux avantages sociaux.

000092

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg
service du personnel, tél. 038 35 11 11
case postale, 2074 MARIN

Mon pied effleure l'accélérateur, libérant les 112 kW/153 ch du puissant moteur V6 de 2,8 litres. C'est à peine si j'entends un murmure. Seuls les arbres défilant à toute vitesse m'indiquent que ce silence cache un sacré tempérament.

Hyperéquipée, ma nouvelle Renault 25 me fournit toutes les indications utiles à

CHUT! LA NOUVELLE RENAULT 25.



Renault 25 2,8l V6 Injection, ABS, Fr. 37 750.-. Autres modèles avec moteur à injection, 2,2l (81 kW/110 ch) dès Fr. 25 490.-.

une conduite sûre et précise. L'instrumentation est encore complétée par deux ordinateurs de bord dont l'un est même doté d'une voix synthétique. Le confort est digne des plus prestigieuses limousines: sièges réglables électriquement, lève-vitres électriques, commande à infrarouge pour verrouiller portières, coffre et couvercle du réservoir à essence. Tout un raffinement technologique au service du mieux vivre à bord.

Maniable et souple, elle se glisse à l'aise dans la circulation urbaine, dense en cette fin d'après-midi. Je suis un peu en avance à notre rendez-vous. Enfin elle arrive, chargée de paquets qui trouvent facilement leur place dans le coffre à volume variable. «Mais... tu as changé de voiture?», me fait-elle. «Chut! C'est la nouvelle Renault 25...», les six haut-parleurs (4 x 20 W) de l'ensemble stéréo jouent son air favori.

RENAULT

DES VOITURES A VIVRE

Deux petits grammes Au Tribunal de police

L. L. a été trouvée par les douaniers suisses du poste du Col-des-Roches porteuse de 2 grammes environ de haschisch. La prévenue a avoué être consommatrice occasionnelle de cette drogue. Elle a été écoupée de 60 francs d'amende et 60 francs de frais, la drogue saisie étant confisquée et détruite.

J.-M. B. se trouvait à l'Arvoué au bord du lac des Brenets, endroit où il a décidé de faire un feu. Il est allé chercher du bois mort en France et a débité trois arbres partiellement déracinés mais encore feuillés qui se trouvaient sur la rive. Le prévenu a été condamné à 90 francs d'amende et 65 francs de frais.

C.-A. Q. pilotait sa voiture sur la rue de la Jambe-Ducommun au Locle alors que son permis d'éleveur conducteur lui avait été retiré pour 3 mois (pour avoir conduit son véhicule sans être accompagné). Délinquant primaire mais récidiviste de conduite sans permis, il a été condamné à 10 jours d'arrêt avec sursis pendant un an, à 100 francs d'amende et à 35 francs de frais. (c)

● Le Tribunal de police était présidé par Jean-Louis Duvanel, assisté de Simone Chapatte fonctionnant comme greffière.

CELA VA SE PASSER

Ruée vers la bonne «occasse»

Aujourd'hui, dès 14 heures, à Paroiscentre, un grand marché aux puces est organisé dans le cadre de la vente annuelle de la paroisse catholique romaine du Locle. Il y a véritablement des objets rarissimes. La vente se poursuit jusqu'à 21 heures et demain, vendredi, de 14 à 18 heures. (sp)

Cinquante ans de cynologie et championnat cantonal

Parallèlement aux cérémonies marquant le 50e anniversaire de la Société canine du Locle, qui se dérouleront samedi et dimanche dans la Salle communale du Cerneux-Péquignot,

Patronage



un championnat cantonal rassemblant environ 80 chiens aura lieu dans la vallée de La Brévine. Le Présec, les marais de la Châtagne, du Cachot-de-Vent, du Cachot-de-Bise, les environs de La Chaux-du-Milieu et du Cerneux-Péquignot sont les lieux choisis pour les épreuves imposées, s'agissant de pistes, de saut, de défense, d'obéissance et de quêtes d'objets, avec la participation d'une quinzaine de clubs cynologiques du canton de Neuchâtel. (sp)

NAISSANCE

Tout petit et tout pressé, j'ai montré le bout de mon nez le 11 octobre 1988 à la maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Je m'appelle

MAËL

Charles et Françoise FAIVRE-CLIVAZ Grande-Rue 5 2400 Le Locle

Quinze motions à la poubelle

Le Conseil général refuse d'en classer davantage

Dans un volumineux rapport, le Conseil communal énumérait 17 motions acceptées, il y a parfois longtemps, par le Conseil général, qui n'ont pas donné lieu à un rapport écrit de l'exécutif et dont il proposait le classement. Toutefois dans sa dernière séance, le Conseil général ne l'a pas toujours entendu de cette oreille.

Dans la discussion générale d'abord, les socialistes ont relevé (M. Droz) que ce rapport leur laissait un goût d'amertume, ce d'autant plus que des motions datent de plus de 20 ans. Ils ont demandé que cette situation ne se renouvelle plus.

Pour le libéral-ppn Duvanel, c'est même plus que cela, puisqu'il parle de «consternation» et juge ce «procédé inadmissible». Il relève que certaines motions furent déposées par un conseiller général, devenu entre temps conseiller communal et qui n'a pas pris le temps de répondre à sa... propre motion ! Il a demandé une meilleure application de l'article du règlement général de la commune stipulant le délai de deux ans pour une réponse à une motion.

Le radical Brossin a signalé qu'il appartenait aussi au motionnaire de suivre le cheminement de sa motion.

Quant au popiste Frédéric Blaser, il a relevé que ce n'est pas la première fois qu'un tel rapport est présenté et qu'il y en a en principe un lors de chaque législature. F. Aubert (dp) s'est déclaré effrayé du nombre de motions en suspens. A ses yeux, certaines restent d'actualité même si leur formulation a un peu vieilli.

PARFOIS DÉSEMPARÉ

Pour J.-P. Tritten, président de la ville, l'exécutif se trouve parfois un

peu désemparé devant certaines propositions rédigées soit en termes trop généraux ou qui correspondent aux circonstances du moment et qui ont été dépassées par les événements survenus depuis. «Avec le temps, certains perdent de leur acuité», a-t-il dit. Il a aussi signalé que d'autres impliqueraient des engagements financiers importants pour la commune.

Il a souhaité qu'à l'avenir, les conseillers généraux déposent des motions «plus pratiques, plus pragmatiques en liaison avec la législature» de manière à ce que l'exécutif puisse leur répondre plus facilement et plus rapidement.

15 SUR 17 SONT CLASSÉES

Le législatif a accepté le classement de 15 de ces 17 motions dont l'énumération serait trop fastidieuse. La plus ancienne datait de 1970 et demandait la création d'une piste finlandaise. Certaines traitaient de la politique culturelle, de la rénovation d'anciennes maisons locatives, de sécurité des piétons à la Grande-Rue, au Crêt-Vaillant et aux Reques. On y trouvait aussi comme sujets de préoccupations l'énergie solaire, l'amélioration de l'habitat et la création d'une coopérative d'habitat...

En revanche, la motion de 1972 de M. Ulysse Brandt, concernant le développement des activités culturelles et sportives au Locle, a été maintenue par 17 voix contre 13.

Ceci essentiellement sur intervention de MM. F. Blaser (pop) et P. Brossin (rad) pour une fois d'accord.

Cette motion demandait notamment une meilleure collaboration et coordination entre le Groupement des sociétés locales et l'ADL. Tout en poursuivant son action de soutien et d'aide dans les domaines culturels et sportifs M. Tritten, président de la ville, estimait qu'il ne s'agissait pas là du rôle de la commune. La majorité du législatif en a décidé autrement.

MOTION POPISTE MAINTENUE

C'est en revanche à l'unanimité que le Conseil général a aussi refusé le classement d'une autre motion. Soit celle de J.-P. Blaser (d'avril 1983) concernant la dépopulation de notre ville et les activités culturelles.

La motion aborde des problèmes tels que le maintien des emplois, le maintien des acquis sociaux, la promotion économique avec la venue de nouvelles entreprises et l'amélioration des institutions.

Pour le conseiller communal, Rolf Graber, le problème est posé de manière trop générale, ce d'autant plus que certains éléments ont été depuis résolus d'une façon ou d'une autre.

Cette déclaration, jugée dangereuse par M. Brossin qui croit voir par là que le Conseil communal est satisfait, l'amène à proposer la création d'une commission du Conseil général chargée de l'examen de ladite motion. Ce qui fut fait. Elle comprendra 11 membres.

Une autre motion fut finalement classée contre l'avis des popistes,

par 21 voix contre 7. Celle-ci portait sur l'usine électrique de La Rançonnière. Les opposants, contrairement au conseiller communal Jaquet, jugeaient que l'étude déposée entre temps n'était pas suffisante puisqu'aucune décision n'avait été prise sur la fiabilité de cette usine ainsi que ses perspectives de rentabilité.

TECHNICUM 26: PAS D'AGGRAVATION

A M. F. Aubert (dp) qui demandait que la commune favorise l'accueil et l'information des nouveaux habitants en organisant par exemple des rencontres avec les sociétés, les autorités, les églises et les personnes concernées, M. Tritten a répondu à cette interpellation que la commune n'en voyait pas réellement la nécessité. Pour lui, les services administratifs sont là pour ça, alors que «l'accueil est l'affaire de chacun d'entre nous et pas seulement du Conseil communal». M. Aubert ne fut évidemment que très partiellement satisfait.

A M. Cosanday (dp) qui s'inquiétait de la stabilité du bâtiment Technicum 26 (ETLL), M. Tritten a répondu qu'il n'y avait pas eu d'aggravation récente et que la situation actuelle permet encore plusieurs années de réflexion sur l'avenir de l'implantation de cette école. La commission de l'ETLL y songe.

PROBLÈMES DE LOGEMENT

Le popiste, J. Blaser, dénonçait, toujours par voie d'interpellation la montée du prix des loyers au Locle. Son parti envisage d'ailleurs même à ce propos le lancement d'une initiative populaire.

Le conseiller communal, Charly Débieux, s'est effectivement dit préoccupé en relevant, chiffres à l'appui, la disparition d'appartements provenant essentiellement de démolition ou de transformations d'immeubles. Par ailleurs, le nombre de logements vacants est au-dessous de 1% aujourd'hui.

Nombre d'immeubles sont achetés par des maisons spécialisées qui revendent les appartements en propriété par étage (PPE) et beaucoup de propriétaires rembourseront les subventions qu'ils avaient touchées il y a quelques années. De ce fait, ce seront cette année près de 1,5 million qui rentreront dans la caisse communale.

Certes, reconnaît M. Débieux, des personnes seront touchées par ces phénomènes et la situation deviendra critique pour certaines d'entre elles. Courant 1989, le Conseil communal proposera diverses solutions comme la relance de la construction d'immeubles à loyer modéré ou reconstruire des immeubles communaux. M. Débieux a encore rassuré le libéral-ppn Duvanel que la cour du Temple va retrouver un aspect de paix et tantôt abandonner l'allure de champ de bataille qu'elle a aujourd'hui.

Enfin, le Conseil général a décidé de ne pas poursuivre la discussion sur un projet d'arrêté popiste relatif à une révision du règlement communal sur les impôts des familles monoparentales. M. Graber, conseiller communal, ayant convaincu 16 de ses membres, contre 14 de l'irrecevabilité juridique de ce projet.

JCP

Images du pays à Martel-Dernier

Deux peintres exposent



Roger Jeanneret-Gris devant une de ses œuvres, témoin de son attachement à la Vallée des Ponts. (Photo m)

Aimant les régions et paysages qui les entourent, Roger Jeanneret-Gris et Robert Bolli ont choisi de les exprimer par la peinture et le dessin. Avec beaucoup de talent tous deux occupent leurs loisirs, et manifestent une certaine passion créative, tout en se livrant à un agréable délasserment.

Le premier, Roger Jeanneret-Gris, retraité des Chemins de fer des Montagnes neuchâtelaises, habitant Les Ponts-de-Martel, a toujours été attiré par la peinture et le dessin. C'est en suivant, par correspondance, les cours de l'Ecole d'art de Paris, qu'il s'est familiarisé avec les disciplines d'un art délicat

et qu'il en maîtrise aujourd'hui toutes les difficultés.

Les paysages de la Vallée des Ponts-de-Martel, ainsi que ses fleurs et animaux, quel que soit le mode qu'il ait choisi pour les mettre sur la toile, révèlent son talent. Que ce soit à l'encre de Chine, à l'huile ou à l'aquarelle, une cinquantaine d'œuvres accrochées aux cimaises du collège de Martel-Dernier reflètent l'attachement de Roger Jeanneret-Gris au pays de ses origines. En sa compagnie, Robert Bolli, de Lausanne, lui aussi peintre-amateur, expose également en ces lieux le fruit de son travail et des excellentes disposi-

tions qu'il a manifestées toujours pour la peinture et le dessin et qu'il a dominées en suivant les cours de l'Ecole d'art de Zurich. Il a eu l'occasion d'exposer ses œuvres à plusieurs reprises dans la région de Lausanne, notamment en permanence dans la Galerie du Dr Kraft. Artiste-peintre essentiellement figuratif, il excelle tout aussi bien dans l'abstrait et l'imagination. Il vaut la peine de se déplacer à Martel-Dernier. (m)

● L'exposition est ouverte jusqu'au dimanche 16 octobre 1988, tous les jours de 15 à 21 heures, dimanche dès 10 heures.

BRAVO À...

Gilbert Schwab...

... qui sera juré au 38e Trophée mondial de l'accordéon. Cette manifestation se déroulera du 20 au 23 octobre prochains à Fontainebleau. Elle constitue l'un des trois plus grands concours de musique classique connus. Une quarantaine de musiciens de différentes nationalités y participent. (Imp)

LE COL-DES-ROCHES

Recherche de conducteur

Le conducteur de la voiture de marque Ford Canada de couleur claire, qui circulait dans la RP 20 du Col-des-Roches au Locle, le lundi 10 octobre vers 24h et qui a endommagé la signalisation à la hauteur de la poste du Col-des-Roches, ainsi que les témoins sont priés de prendre contact avec la police cantonale au Locle, tél. (039) 31.54.54.

LA CHAUX-DU-MILIEU

Appel à témoins

Le conducteur de la voiture de marque BMW 320 ou 320i ou 323i de couleur graphite métallique qui circulait dans la RC 2325 et qui a endommagé un panneau de signalisation à la sortie de La Chaux-du-Milieu dans la nuit du 10 au 11 octobre 1988, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale du Locle, ☎ (039) 31 54 54.

Règlement et plan de quartier adoptés

Trois crédits passent la rampe devant le Conseil général des Brenets

Présidé par François Eisenring, le Conseil général des Brenets a accepté les quatre objets qui lui étaient présentés, dont le règlement et plan de quartier au champ de la Côte et du Four.

Il a dit oui à l'unanimité à ce règlement et plan de quartier. Mais auparavant, Daniel Porret (rad) a désiré savoir «à quoi on s'engageait en adoptant ce règlement», un règlement qui lui paraissait confus et flou. L'administrateur, Jean-Jacques Landry, a précisé que les nouvelles tendances de l'aménagement du territoire nécessitaient une souplesse de plus en plus grande dans les plans de quartiers.

Le Conseil communal déposait un rapport à l'appui d'une demande de crédit de 120.000 francs pour la création de WC publics au centre du village.

Par la voix d'Eric Haldemann, le groupe radical a tenu à dire qu'il voterait non à ce projet comme il a déjà refusé d'autres crédits qui ne constituent pas à ses yeux une priorité pour le village.

Le groupe libéral-ppn, par Frédy Aeschlimann, a trouvé le prix trop élevé et s'est demandé si l'entretien de ces WC publics entraînerait l'engagement d'un employé communal supplémentaire... Quant au parti socialiste, il acceptera ce crédit puisqu'il sera également nécessaire aux habitants du village.

Pour Gilbert Déhon (CC), ces WC publics ne sont peut-être pas une urgence, mais un projet en tous les cas vite réalisable. Par 14 oui contre 4 non, ce crédit de 120.000 francs a passé la rampe.

A l'unanimité et quasi sans discussion, les deux crédits de 42.400 francs et 25.600 destinés respecti-

vement au remplacement du véhicule «Land Rover type 88» des TP et au remplacement du moteur et à la révision de la boîte à vitesses de l'Unimog U 600 ont encore été acceptés.

Le Conseil général a encore pris acte de l'information apportée par la commission pour l'étude d'une nouvelle échelle fiscale. Cette dernière n'est pas encore en mesure de présenter une échelle fiscale définitive et de la soumettre au scrutin. Quelques erreurs se sont glissées dans les simulations. Celles calculées par l'administration cantonale des contribuables font apparaître un manque à gagner de 145.000 francs, «ce qui n'est pas supportable pour la commune». La taxation se fera donc encore cette année sur les bases de l'échelle 1966.

En fin de séance, le groupe libéral-ppn a déposé une motion: elle demandait qu'au cas où le Conseil communal n'envisagerait pas de continuer l'étude pour la réalisation d'un projet abri PC et salle de gymnastique sur le préau de la salle communale, d'étudier rapidement un contre-projet pour la construction d'un ensemble PC, comprenant un poste de commandement, un local de matériel et un abri public, situé au centre du village et offrant suffisamment de places protégées ventilées pour cette zone particulièrement préétablie. Par 11 non contre 6 oui, cette motion n'a pas été prise en considération.

Dans les divers, à la suite d'une question de Daniel Porret (rad), le président de commune Michel Rosselet a fait savoir que le Conseil communal n'avait encore rien de concret à proposer en ce qui concernait l'achat de terrains par la commune. CC

Le Cerneux-Péquignot
Salle communale
Vendredi 14 octobre 1988
dès 20 h 15

Match au loto

de la Société de tir

Abonnement: 36 tours, Fr. 15.—

Vendredi 14 octobre
à 20 h 15
Salle FTMH
Le Locle

grand match au loto

Abonnement Fr. 15.—
30 tours
+ 2 tours gratuits
du Football-Club Ticino

PAROISSE CATHOLIQUE LE LOCLE

GRAND MARCHÉ AUX PUCES

dans les nouveaux locaux de Paroiscentre

Jeudi 13 octobre de 14 h à 21 h
Vendredi 14 octobre de 14 h à 18 h

gastronomie

RESTAURANT DE LA POSTE
2405 La Chaux-du-Milieu
039 36 11 16
Premier concert de la saison 88-89
Vendredi 14 octobre à 22 h
LATIN-JAZZ & SALSA
avec Oscar Rodriguez Band
Veuillez réserver vos places s.v.p.

Une idée!
Le Restaurant du Doubs
Génial, ☎ 039/32 10 91.
Fermé dimanche soir et lundi 59798

Restaurant
Frascati
nouvelles spécialités à la carte
Envers 38 - Le Locle - ☎ 039/31 31 41

Café-Restaurant
le Bas des Frères
Henri et Natacha Sar
2416 LES BRENETS
☎ 039 / 32 10 74
Fermé le lundi

Tous les jours la chasse
et sur commande: faisan, perdreaux, selle de chevreuil
(Réservation recommandée)
et toujours notre assiette du jour à Fr. 9.50
Parking assuré

spectacles-loisirs

L'Hameçon
championnat cantonal
La Tène-Marin
16.10.88 - 6 heures
7-11 heures

Restaurant de la Place
Le Locle
L'oiseau-bleu
bar-discothèque
vendredi et samedi
de 21 h à 2 heures

immobilier

A louer au centre du Locle
bar à café
excellente situation, affaire intéressante.
Reprise: environ Fr. 100 000.—
Ecrire sous chiffres
JN 60166 au bureau de L'Impartial du Locle.

immobilier

A vendre
Salon de coiffure
Prix à discuter.
Ecrire sous chiffres
VI 60177 au bureau de L'Impartial du Locle.

A louer au Locle
Magnifique duplex de 5 1/2 pièces
+ dépendances et garage
dans belle maison de maître, à l'est de la ville, près du centre, part au jardin. 1er novembre ou date à convenir.
Pour tous renseignements, s'adresser à
GERANCE PERUCCIO
Location-vente
Transactions immobilières
Rue de France 22 / 2400 Le Locle
Téi. 039 / 31 16 16

Cherche à louer
terrain ou hangar
pour entreposer bateau.
☎ 039/31 64 40

A vendre
BMW 318
1986 / 17 000 km, vert métallisé.
☎ 039/31 51 63

Votre Journal: L'IMPARTIAL

offres d'emploi

Jeune couple dans la région de Lugano avec un petit garçon d'une année cherche de toute urgence
jeune fille au pair
Téléphoner au 091/56 80 86 après 18 heures

Joliat INTERIM SA
039/23 27 28
2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold Robert 58
Vous êtes à la recherche d'un emploi stable qui corresponde à vos ambitions et à vos prétentions salariales, vous avez un CFC ou une bonne expérience de:
MAÇONS ou aide
SANITAIRE
MÉCANICIEN DE PRÉCISION
HORLOGER
Alors **C'EST NOUS** qui pouvons répondre à toutes vos demandes.
C'est facile, contactez Mme Fluckiger qui saura vous les offrir.

autos-motos-vélos

Nouveau: la plus polyvalente des Peugeot 405.
BREAK

Le nouveau Break Peugeot 405 SRI: souverain sur la route, avec le confort d'une berline, lève-glaces électriques (à l'avant), verrouillage central, direction assistée et un équipement particulièrement riche. Et l'espace en plus avec un volume de chargement de 425 à 1640 l. Le nouveau moteur 1,9 litre à injection électronique Bosch-Motronic développant 122 ch confère au Break 405 des performances souveraines (192 km/h chrono, 8,4 litres/100 km - mixte FTP 75). N'attendez donc pas plus longtemps pour venir faire un essai routier chez votre agent Peugeot Talbot.
405 Break SRI Fr. 26 240.— (ill., roues alu en option).
Autres modèles Peugeot 405 Break à partir de Fr. 20 890.—
PEUGEOT 405 UN TALENT FOU.

GARAGE R. ROBERT
Les Ponts-de-Martel - ☎ 039/37 16 22
PEUGEOT TALBOT

offres d'emploi

Nous cherchons tout de suite ou pour date à convenir une
employée de bureau
pour téléphone, correspondance, classement.
Faire offre sous chiffres NO 15705 au bureau de L'Impartial.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
désire engager une personne compétente en qualité de:
dirigeant de chantiers
Ayant une solide formation technique de la construction, la pratique dans la mise en soumission des ouvrages, apte à assurer et diriger l'exécution de bâtiments, ainsi que le suivi financier des réalisations.
Possédant de l'entregent dans la collaboration auquel il est appelé à participer.
Entrée en fonctions à convenir.
Vous êtes priés de présenter votre candidature avec curriculum vitae à l'appui.
Adressée à: **Direction EDILPLAN S.A.**
Case postale 124, 2013 Colombier.
La candidature est traitée de façon confidentielle.

offres d'emploi

Comexhor SA
Fabrique de mouvements cherche un
horloger qualifié
Pour:
Contacts avec la clientèle (livraisons-sav).
Contrôle qualité.
Relations avec assembleurs.
Gestion des stocks.
Nous offrons:
Bonnes prestations sociales.
Salaire en rapport avec capacités.
Travail au sein d'une petite équipe.
Date d'entrée: 1.11.1988 ou à convenir.
Faire offre avec curriculum vitae à **Comexhor SA, A.-M.-Piaget 34, 2300 La Chaux-de-Fonds**

Etes-vous super?
OUI, nous n'en doutons pas
Vous êtes également
— **électroplaste qualifié** apte à prendre des responsabilités à long terme
ou bien — **passeur aux bains**
ou encore — **ouvrier** pour différents travaux, ayant déjà travaillé un peu dans l'horlogerie
ou alors — **horlogers complets** pour différentes entreprises de la région.

Alors **Soyez OK!**
Contactez-nous au plus vite
Nos clients ont besoin de vous
Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 04 04
OK PERSONNEL SERVICE SA

Mandatés par une société de l'industrie de la machine-outils nous sommes à la recherche d'un
Ingénieur ETS de vente
bilingue français-anglais, la connaissance d'une troisième langue serait un avantage.
Une expérience à ce poste serait souhaitable.
M. O. Riem attend votre appel pour de plus amples informations.
Etre OK **OK PERSONNEL SERVICE SA**
Placement fixe et temporaire
Av. Léopold-Robert 65
2301 La Chaux-de-Fonds **039/23 04 04**

Le feu chez les squatters

Immeuble détruit à Neuchâtel



L'accès à l'immeuble n'a pas été facile pour les pompiers.

(Photo Henry)

L'alarme a été donnée par plusieurs personnes à 20 h 30 hier soir. Un immeuble désaffecté derrière le No 13 de la rue de l'Ecluse, à Neuchâtel, était en feu. Les 13 sapeurs qui ont maîtrisé le feu avant 22 heures ont eu un travail difficile: les accès avaient été murés, ils ont dû pénétrer à travers les brèches opérées par les squatters.

Un officier et deux sapeurs ont rapidement été rejoints sur les lieux du sinistre par le major Habersaat. Tout le premier étage et une partie du second brûlaient, dans un immeuble désaffecté derrière le 13, rue de l'Ecluse. Un grand bâtiment voué à la démolition, dont les accès avaient été murés. Des squatters l'avaient forcé, s'ouvrant une brèche, et y vivaient depuis plusieurs années.

Mais personne n'a été trouvé sur place ce soir, même si des habits suspendus laissent à penser que l'on vivait sur place. Des matelas, des sacs de couchage, un sac à dos,

des bougies, des boîtes de conserves sur une hauteur d'environ 1 m 80, des immondices ont été trouvés par les premiers secours...

Trois groupes de renfort du bataillon ont été appelés à l'aide - un homme a été prévenu au stade... - et au total 13 hommes se sont affairés à maîtriser le feu. Ils ont dû faire face à des conditions difficiles, notamment pour accéder au bâtiment. Deux personnes de la brigade de circulation ont aussi collaboré: la conduite d'eau se trouvant en contre-bas, presque en face du funiculaire, la circulation a été bloquée sur une voie. Alors que

la sortie du match de Xamax la rendait plutôt dense! A 22 heures, le feu était éteint.

Trois véhicules ont été utilisés, trois conduites mises en place, à travers les corridors du bâtiment Ecluse 13. Aucun autre immeuble n'a été menacé par le feu. Celui qui a été détruit était voué à la démolition. Celui d'à côté est vide aussi.

L'origine du feu n'est pas établie. Mais comme le gaz et l'électricité étaient coupés, les squatters étaient obligés de s'éclairer à la bougie. On peut supposer un accident...

A.O.

«Sport pour tous»: le plaisir à fond

Comme nous l'avons brièvement annoncé hier, le service des sports de l'Etat présentait mardi à la presse sa troisième campagne «Sport pour tous». Après «Globe Cross en pays de Neuchâtel» en 1985 et «Qui sera le Roi de la Petite Reine» en 1987, il est proposé à la population du canton de participer à une campagne en faveur du ski de fond désignée par «Le plaisir à fond». Le but de cette manifestation, organisée en étroite collaboration avec l'Association Neuchâteloise de ski de fond et de randonnée, l'ANSFR, est de permettre à tous de profiter des beautés du Jura neuchâtelois et de la richesse de possibilités qu'offre notre canton en matière de ski de randonnée.

Les Neuchâtelois et Neuchâteloises de tous âges seront invités à réaliser et découvrir quelques uns des quinze circuits de ski de fond tracés par l'ANSFR dans les centres de ski nordique du canton, et cela durant cinq périodes de 10 jours étalées sur les mois de janvier et février 1989. Il ne s'agira pas de courses, mais bien de magnifiques balades. Et pour rendre encore plus attractif le projet, s'il en était besoin, il y aura la possibilité de participer à un concours. Chaque skieur pourra en effet timbrer une carte de participation au poste de contrôle placé sur le parcours. A la fin de chaque période, pour les circuits concernés, un tirage au sort effectué avec RTN 2001 désignera quelques gagnants. Une épreuve scolaire sera également au calendrier de cette campagne, et un Tour du Canton de 100 km à ski de fond, du 25 février au 1er mars, constituera le final et point d'orgue de toutes ces activités. Ce tour en cinq étapes mènera les participants de La Chaux-de-Fonds aux Verrières avant de revenir sur

Chaumont. Un prix forfaitaire inclura l'hébergement, les repas et les transports, ainsi que la compagnie de moniteurs qui prendront la tête des groupes.

NOUVELLES STRUCTURES

La conférence de presse organisée par le service des sports fut également l'occasion pour M. Jean Cavadini, chef du département, de présenter les nouvelles structures du service, Mme Heidi J. Hausseiner ayant en effet été récemment engagée comme déléguée à l'éducation physique et sportive dans les écoles.

Si l'Etat se montre particulièrement heureux du développement qu'ont connu le nombre et la qualité des installations de gymnastique et de sport depuis une décennie, il tient aussi à relever que cela est à mettre principalement à l'actif des collectivités locales, et plus particulièrement des communes. Comme l'a précisé M. Cavadini, notre canton a eu à combler un retard en la matière par rapport à la moyenne suisse, mais il s'agit maintenant de maintenir une vitesse, le nombre de terrains de football et de salles de gymnastique par exemple se révélant encore largement insuffisant. Et si les investissements consentis par le canton depuis dix ans représentent quelques 20 millions de francs, M. Cavadini se plut encore à rappeler que «l'on court après les besoins on ne les crée en tout cas pas».

Mentionnons encore que la campagne «Le plaisir à fond» est aussi soutenue par le Crédit Foncier, la Fédération neuchâteloise du Tourisme, l'Association Suisse du Sport et les PTT. Les différents documents s'y rapportant seront disponibles dans les offices de ceux-ci ainsi que dans les magasins de sports. (mr)

VAL-DE-TRAVERS

Zone industrielle

Des crédits, à Motiers, pour accueillir une nouvelle entreprise

L'entreprise ETEL, qui travaille dans le domaine hautement spécialisé des aéronaves, va quitter Fleurier pour s'installer à Motiers où du terrain industriel lui a été offert pour une bouchée de pain. Le chantier, ouvert ce printemps, va bon train. Pour la commune, il s'agit maintenant de tracer une route dans la zone industrielle et d'y amener les services publics.

C'est un crédit de 123.000 francs que sollicite l'exécutif pour cette route qui se construira en parallèle avec les travaux que l'entreprise ETEL effectuera pour l'accès et le parc de son bâtiment ce printemps. Commune et privé s'arrangeront afin d'ouvrir le chantier en même temps.

Autre crédit, de 50.000 francs, destiné à amener égouts et eau potable dans ce secteur. La cons-

truction de l'usine avançant à grand pas, «il est impératif que les travaux pour la mise en place des services publics se terminent au plus vite» explique l'exécutif dans son rapport. Si une majorité des deux-tiers se dégage de l'assemblée du Conseil général qui aura lieu vendredi, l'arrêté sera muni de la clause d'urgence permettant d'éviter le référendum. En outre, la commune entrera en négociations avec le Syndicat des abattoirs, dont le bâtiment est voisin de la zone industrielle, pour y relier les conduites d'eaux usées.

LE CHALET DU SKI-CLUB

Fin juillet, le Ski-Club écrivait à la commune pour lui expliquer que la charpente de son chalet de Rivaux avait besoin d'être remise en état. Ce qui lui posait de gros problèmes financiers. Il demandait que

l'autorité offre les 45 m3 de bois nécessaire. L'exécutif a répondu favorablement à cette requête. Comme il n'était pas possible de réunir le Conseil général pour ce seul objet, la commune a prié un tiers de livrer le bois et le lui restituera l'an prochain. Ces 45 m3 valent 5400 francs. Le législatif est prié de donner son aval à la transaction.

Enfin, trois petites parcelles du territoire communal occupées jusqu'à présent par des fortifications de l'armée seront cédées à la commune.

Le parlement local devra donner son accord. Pendant cette séance, il examinera encore le nouveau règlement de commune qui remplacera celui datant du 18 septembre 1960. Depuis, la Loi sur l'exercice des droits politiques a changé.

(jjc)

MÔTIERS

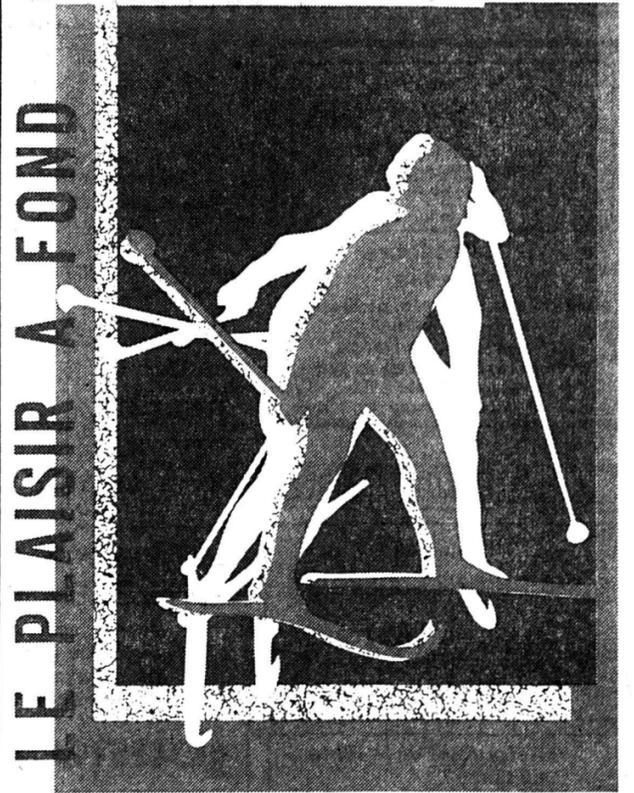
Concert à deux orgues

Dimanche 16 octobre, à 16 h, l'église de Motiers accueillera un «concert à deux orgues, instruments et soprano».

Au programme, des œuvres des 17e et 18e siècles. En particulier celles de Pepusch, Albinoni, Purcell, Viviani, Clerambault, Lefevre et Bohn.

Sylvie Aeschlimann, violon; Pierre Burgat, flûte; Pascal di Mito, trompette; Christiane Haymoz, soprano; Pascal Stirnemann, clarinette; J.-S. Bucher, J.-Y. Haymoz et Ursula Tissot (orgues) animeront ce concert dont l'entrée sera libre mais la collecte «vivement recommandée», selon l'expression consacrée (jjc)

Vous le savez?
dites-le nous...



divers

? Où peut-on comparer entre elles les nouvelles machines à écrire IBM?

BOLOMEY

chez ORGANISATION DE BUREAU
La Chaux-de-Fonds - L.-Robert 81 - ☎ 039/23 25 25
Marin/NE - Fleur-de-Lys 37 - ☎ 038/33 61 01

L'annonce, reflet vivant du marché

A vendre
Mitsubishi Colt

année 84, parfait état. 80 000 km. Expertisée.
☎ 038/25 75 70 heures des repas ou 038/25 63 81 heures de bureau

A vendre
pommes

toutes variétés; Gravenstein, Golden, Boscop.

S'adresser à: Reuille Jean-Daniel, 1588 Cudrefin.
☎ 037/77 13 60

offres d'emploi

On cherche
disc-jockey
☎ 032/91 38 18 ou 91 25 98 (dès 21 heures)

Boulangerie-Pâtisserie
Pierre-André Boillat
Daniel-JeanRichard 22
La Chaux-de-Fonds
cherche:

vendeuse

à mi-temps.
2 samedis par mois congé.

Restaurant du Raisin

Hôtel-de-Ville 6

☎ 039/28 75 98

cherche tout de suite ou à convenir

une extra

Sans permis s'abstenir. 15716

Auberge en Gruyère cherche

serveuse

débutante acceptée.
2½ jours de congé par semaine.
Nourrie, logée. Entrée tout de suite ou à convenir.
Auberge du Lion-d'Or, 1668 Neirivue.
☎ 029/8 11 05

Cherchons

Peintres Plâtriers

+ aides avec expérience.
☎ 039/27 11 55.

REGULARIS

Urgent:
monteurs en chauffage + aides installateurs sanitaire + aides
Suisse ou permis valables.

27 11 55

Disparition Boudry



Le commandement de la ce cantonale à Neuchâtel comi- que qu'une personne a été depuis le 3 octobre vers 13 du Home des Peupliers à Bou. Il s'agit de M. Edouard Veuvé le 16 novembre 1919, 175 envi- ron, corpulence moyenne, yeux abondants grisonnants, vêtu d'un

blouson bleu délavé, pantalons gris, tea-shirt bleu marin, cas- quette bleue délavée. M. Edouard Veuve, souffrant d'une dépression, doit être retenu avec ménagement. En cas de découverte, la police cantonale demande de le retenir et d'appeler le No (038) 24 24 24 ou le poste de police le plus proche.

L'ivresse, toujours

Un mort sur les routes neuchâteloises en août

La Brigade de circulation signale 222 accidents en août de le can- ton de Neuchâtel, dont mortel.

Outre des dégâts matériels plus ou moins importants, on slore 72 blessés, un nombre élevé.

Violation de priorité, inap- propriée, inattention, réalisation

pas respectée, inexpérience, nom- breuses sont les causes.

Il en est une que le Bureau des statistiques signale en exergue, c'est l'ivresse au volant, 21 acci- dents ont été causés par des chauffeurs au taux d'alcoolémie élevé.

(Imp. comm)

L'abri fait son trou

Double réalisation communale aux Hauts-Geneveys

L'abri communal de protection civile et le nouveau garage des Tra- vaux publics sont en construction depuis une semaine au nord du parc des Gollières, aux Haut-Geneveys. Cette réalisation, devisée à 1,95 million de francs, sera sous toit, ou plutôt sous terre, à la fin de l'année prochaine.

La construction de l'abri PC et celle du garage ont engendré de nombreux et impétueux débats lors des séances du Conseil général ces dernières années. Si un consen- sus semblait se réaliser au sujet du garage, une nécessité aux yeux de tous, la mise en chantier de l'abri était plutôt ressentie comme une obligation légale.

RALLONGE

En juillet 1987, le législatif accep- tait finalement, par onze voix et une abstention, un crédit de 1,57 million pour permettre cette double réalisation; le Conseil communal étant revenu à la charge le 17 août dernier en demandant un crédit rallonge de 380.000 francs pour agrandir et modifier les locaux des TP. Ce crédit avait péniblement passé par six voix contre trois et quatre abstentions.

L'abri PC offrira 267 places proté- gées et sera doté d'installations permettant de recevoir la troupe ou des sociétés sportives en cas de besoin. Quant au garage des TP, il abritera les véhicules de la voirie communale et sera doté de divers locaux permettant le stockage du sel et le lavage des véhicules.

Il répondra ainsi aux besoins immédiats et même à long terme des services communaux, sa situa- tion géographique étant par ail- leurs intéressante.

Du coût de l'ouvrage, il faudra déduire des subventions de l'ordre



Les Gollières: un chantier à deux millions.

(Photo Schneider)

de 80 à 85% pour l'abri, alors que l'on espère finaliser un prêt LIM sans intérêts de l'ordre de 25% pour la construction du garage, et des équipements communs.

POUR FIN 89

Les travaux ont débuté à l'issue du délai référendaire, on avait même craint le dépôt d'un référendum contre le crédit complémentaire tant celui-ci avait été mal reçu. Quelques conseillers généraux étaient allés jusqu'à demander que l'on refasse une étude complète du projet...

L'entrepreneur espère achever la dalle principale avant l'hiver afin de pouvoir travailler à l'intérieur

du bâtiment une fois la neige venue. Le mauvais temps de ces derniers jours a malheureusement contrarié le plan de travail et l'on s'achemine peut-être vers un retard d'exécution.

A relever que l'on construira l'abri en premier, les matériaux déplacés ensuite par la réalisation du garage serviront de remblais et couvriront à l'abri. Tout devrait être terminé à fin 89. M. S.

Le Louverain: accident de chasse

Hier à 7 h 15, un accident de chasse est survenu aux alentours du Centre du Louverain sur la route des Geneveys-sur-Cofrane. De ce lieu l'ambulance a transporté M. Pierre Imhof, 1921, de La Chaux-de-Fonds à

l'hôpital de cette dernière ville. M. Imhof s'était malencontreuse- ment tiré une charge de chevrotine dans le pied gauche.

NEUCHÂTEL 33

offres d'emploi

Nous cherchons pour compléter notre équipe:

Ouvriers de chantier

Téléphoner ou présenter chez

P.-A. AUFMANN et Fils
Marché 8
La Chaux-de-Fonds
039/23 1056

Sans permis s'abstenir

Vous aimeriez changer de situation, découvrir un nouvel horizon professionnel ou tout simplement faire une nouvelle expérience? Vous êtes une

jeune Ouvrière

ou une

Ouvrière qualifiée

dans l'emboîtement, la pose d'aiguilles, de cadrans ou le montage?

Alors vous êtes la personne que nous cherchons!

N'hésitez pas, prenez contact avec nous, Mlle Oehler se fera un plaisir de vous recevoir.

OK PERSONNEL SERVICE SA
Placement fixe et temporaire

Etre OK c'est super!

Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04

Equipe jeune et dynamique, d'un bureau d'architecture, cherche:

Pour son bureau à Cheseaux/Lausanne

2 dessinateurs(trices) en bâtiment

1 surveillant(e) de chantiers

1 secrétaire à temps partiel

entrée en fonctions: janvier 1989

Pour son bureau à Arzier/Nyon

dessinateur(trice) en bâtiment

surveillant(e) de chantiers

entrée en fonctions: tout de suite ou à convenir.

Nous attendons avec plaisir vos offres manuscrites avec documents usuels, au: Bureau ARC - Case postale 47 1261 Arzier.

Splendide

Citroën CX

25 TRD Turbo Diesel Break

(station-wagon) Modèle 1986, beige métallisé, 67 000 km. Expertisée. Garantie totale. Fr. 339.- par mois sans acompte. Reprise éventuelle. Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou au comptant. M. Garau Rue des Artisans 4 2503 Bienne 032/51 63 60 001527

Pour l'un de nos clients nous cherchons un

Secrétaire de direction

de langue maternelle allemande ou maîtrisant parfaitement cette dernière ainsi qu'une

Secrétaire de verté bilingue

français-allemand-anglais pour un poste à responsabilités.

Intéressée? Alors contactez-nous au plus vite ou envoyez-nous votre dossier complet, nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

Etre OK c'est super!

OK PERSONNEL SERVICE SA
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 6 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04

Association de «La Vie protestante»

Nous cherchons une personnalité comme

rédacteur en chef

Journaliste RP avec expérience. Formation théologique et engagement ecclésial seraient des atouts.

Nous offrons un défi intéressant, une équipe compétente et une fonction qui peut être enthousiasmante.

Faire offres manuscrites avec les documents d'usage à M. Michel P. Schaller, président de l'Association, 7, rue du Beulet, 1203 Genève 135307

Architectes cherchent

personne dames

pour travaux de nettoyage de leurs bureaux, quelques heures par semaine. Faire offre écrite sous chiffres UK 60161 au bureau de L'Impartial du Locle. 60161

Cherchons quelques

pour la vente de nos produits à Modhac, La Chaux-de-Fonds, du 21 au 30 octobre. F. Fatton 2035 Corcelles 038/41 11 66 000532

amitié/mariage

Amitiés - mariages ou vacances à deux

(inscription gratuite). 039/51 24 26 entre 12 et 20 heures 152

Mesdames!

Un système unique et révolutionnaire dans l'amincissement. Ouvrez votre propre salon. Ecrire sous chiffres CD 15697 au bureau de L'Impartial avec un bref curriculum vitae. 15697

Nous accordons votre BMW aux rigueurs de l'hiver.

Votre concessionnaire BMW vous proposera notre programme de mise au point spéciale d'hiver ainsi que des pièces originales et des accessoires BMW.

BMW (SUISSE) SA, 8157 Dielsdorf 160WY87

Agence officielle BMW

Gérolf Andrey

La-Chaux-de-Fonds

Bd des Eplatures 51
Téléphone 039/26 40 36

DENNER SUPERDISCOUNT

Vin blanc suisse

Blanches Roches

Chasselas Romand 1987
70 cl ~~4.95~~ **2.75**

no 1 pour les spiritueux

Fine eau-de-vie aux herbes
40% Vol.
1 litre

Achetez maintenant!

Dans les filiales disposant d'une patente de spiritueux.

La loi nous interdit malheureusement de spécifier nos prix avantageux pour les spiritueux.

Hits de produits frais

Côtelettes de porc

entremêlées kg **9.50**

maigres kg 10.50

A votre disposition en service traditionnel et self-service

Fromage à raclette suisse

Portions de 500-600 g

plus de Fr. 3.- meilleur marché **1.44**

100 g 1.76

Toujours frais + toujours avantageux

Ponte

Pâtes italiennes à la semoule de blé dur

- Spaghettini
- Penne Rigate
- Tortiglioni
- Rigatoni
- Gnocchetti
- Ditalini

500 g

1 sachet 1.15

2 sachets **1.70** (au lieu de 2.30)

Milka - Nussini

clair + foncé **TRIO**

3 x 40 g ~~1.80~~ **1.50**

Véritable **Salami fumé «glaronnais»**

300 g ~~4.95~~ **4.25**

Gerber Gala Duo

Fromage double crème
6 portions

2 x 80 g ~~3.50~~ **2.75**

Café Jacobs

Médaille d'or
VAC moulu

500 g ~~7.25~~ **6.25**

Moutarde AMORA

en verre
440 g ~~2.85~~ **2.35**

Chemise pour messieurs

Cré Angelo

- 55% coton, 45% polyester
- manches longues, rayée
- col normal
- 5 dessins différents
- tailles: 38-43

seulement **14.90**

Silhouettes

- Maxi Protection 15 pièces ~~3.70~~ **3.20**
- Protection ultra-minces 15 pièces ~~3.40~~ **2.90**
- Protège-slip 40 pièces ~~4.90~~ **4.20**

Colgate F + M

Prophylaxie du tartre
2 x 97 g ~~5.80~~ **4.80**

Conserves

Ravallo
Pâté au jambon
Pâté à la viande
120 g

1 pièce 1.35

2 pièces ~~2.70~~ **1.95**

«Heinz» Ketchup
340 g

1 pièce 1.70

2 pièces ~~3.40~~ **2.80**

Maïs doux USA
280 g 1 pièce 1.05

2 pièces ~~2.10~~ **1.60**

Contour
Menus pour les personnes soucieuses de leur ligne
11 sortes 280 g ~~5.95~~ **4.90**

OFFRE SPECIALE
Hero Rösti au fromage
500 g ~~3.45~~ **2.70**

Hero Pois et carottes moyens
2 x 540 g **DuoPack** ~~6.50~~ **4.95**

THOMY
Moutarde mi-forte
1 tube 1.50

3 tubes ~~4.50~~ **3.60**

OFFRE SPECIALE
Tomates italiennes pelées hachées
400 g ~~1.95~~ **1.60**

maintenant chez **DENNER**

les cigarettes les moins chères

Combattez donc le cartel de la bière!

Bière allemande **Löwenbräu München Export**
blonde 50 cl ~~4.85~~ **4.25**

Bière allemande **Holsten Export**
blonde 6 x 33 cl ~~4.85~~ **4.25**

Bière allemande **EKU Export**
blonde 50 cl ~~4.80~~ **4.20**

Bière autrichien **DENNER Bière spéciale**
blonde 6 x 33 cl ~~4.45~~ **3.85**

GO Douche & Shampooing

avec HIT SINGLE gratuit
GO for GO

3 x 250 ml ~~10.85~~ **7.90**

Nouveau Romiennes Extra
Cigarettes-Romiennes par cartouche

Prix d'action et de lancement

14.10

soit huit francs de moins que pour une cartouche de «Brunette ou Parisienne»

Bon Fr. 2.-

Ariel

Lessive complète
30° 60° 95°
5 kg + 1/2 kg gratuit

5,5 kg ~~15.40~~ **13.40**

Ce bon est valable du 6.10.1988 au 22.10.1988 pour un Ariel.
1 seul bon valable par emballage.

Bon Fr. 1.50

Express Liquide

Lessive liquide pour linge fin. De froid à 60°

2 kg ~~7.40~~ **5.90**

Ce bon est valable du 13.10.1988 au 22.10.1988 pour un Express Liquide.
1 seul bon valable par emballage.

Cassette vidéo

SONY DX E-195
Dynamicron

pièce **8.90**

Réfrigérateurs encastrables

Cuisinières encastrables

lours encastrables

ave-vaisselle encastrables

de toutes les marques et toutes les grandeurs en stock. Echange, livraison et installation par les spécialistes Fust. Et cela à des prix les plus bas, naturellement.

FUST

ELECTROMÉNAGER

Cde-Fonds, Jumbc 039 26 68 65
B, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Bicarréfour: Hypermarkt 032 53 54 74
M, Centre 038 33 48 48
Y, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

Région rapide toutes marques 021 20 10 10

Service de commande
téléphone 021/22 33 37

0021

maintenant le train:

Voyage accompagné

Dimanche 1^{er} octobre

Goldenpass 35.-*

Liaison ferroviaire:
Montreux, Gsta Interlaken, Lucerne 53.-

Dimanche 23^{er} octobre

Le sommet de l'ope

Jungfrauch 69.-*

109.-

Dimanche 30^{er} octobre

Bouchoyaë en Emerald 51.-*

Repas compris 57.-

Renseignements etcriptions: au guichet de votre gare jusqu'à veille du départ à 15 heures (pour aut qu'il reste des places disponibles).

* Prix avec abonnement 1/2 tarif.

Renseignements CFF
La Chaux-de-Fonds
039 23 62 62

Vos CFF

132610

Nous sommes toujours plus avantageux! La plupart des offres sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER-satellites! Valable dès le 13.10.88

offres d'emploi

ENTILLES SA

Garage et Carrosserie
Concessionnaire Peugeot Talbot

engage tout de suite ou pour date à convenir:

un peintre en automobiles

qualifié.

Faire offre ou se présenter sur rendez-vous:
avenue Léopold-Robert 146
2300 La Chaux-de-Fonds
039/26 42 42

15711

au printemps

Nous cherchons pour notre SUPERMARCHÉ

magasinier

capable d'assumer des responsabilités.

Entrée début novembre ou à convenir.

Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel,
039/23 25 01.

La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons:

maçon qualifié

pouvant travailler seul, déplacements, voiture fournie

Poste stable
039/23 55 69

Nous cherchons:

une vendeuse

à temps part pour notre boutique

Entrée: tout de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel,
039/23 24 11

La Chaux-de-Fonds

063062

Le chant du «Chardonneret» Challenges pour une exposition à Tramelan



Les vainqueurs des challenges, de gauche à droite: Y. Theurillat, M. Vuilleumier, Mme Slezak, C. Rossé et F. Boccella. (Photo vu)

Réunir une aussi grande variété d'oiseaux, pour une exposition locale, par une petite société comme celle du «Chardonneret» relève de l'exploit des membres, tous éleveurs passionnés.

La société du «Chardonneret» conviait, ce dernier week-end, la population à l'Auberge du Régional, afin d'y admirer plus de 150 oiseaux, représentants de nombreuses variétés. Compte tenu de la valeur des sujets exposés, les organisateurs auraient été en droit d'attendre un nombre plus grand de visiteurs. Cependant ceux qui ont pris la peine de visiter cette exposition se sont rendu compte du travail fourni par les éleveurs afin de présenter les superbes spécimens aux juges, MM. Oscar Bobst de Bettlach et Fritz Hermann de Berne.

Lors de la proclamation des résultats à laquelle MM. Marcel Weber, conseiller municipal; Daniel Droz, président d'honneur; et Michel Wyser, président de l'ARAO, prenaient part. M. Serge Chopard, président du «Chardonneret» s'est plus à relever l'effort des éleveurs. Compte tenu de la date avancée de cette exposition, M. Chopard s'est déclaré très satisfait de la valeur des sujets dont certains ont obtenu d'excellents résultats.

A relever que le début de saison fut difficile pour l'élevage en raison des mauvaises conditions atmosphériques à l'époque. Il faut également relever la remarquable décoration réalisée par M. Paul Müller secondé par M. Felice Boccella, travail qui a nécessité plus d'un mois de préparation.

M. Wyser a relevé la participation de nombreux jeunes, il recommanda aux aînés de les aider à perpétuer le goût des oiseaux afin de revivifier l'amateurisme au travers de l'ARAO, association qui regroupe les éleveurs amateurs de Suisse romande.

PALMARÈS

Avec d'excellents résultats les éleveurs suivants se voient décerner différentes distinctions. Trois challenges sont remportés définitivement soit: Challenge des membres d'honneur à Mme Rose-Marie

Doy (canaris de forme); Patrik Slezak, Challenge Schaublin (exotiques non domestiqués); Felice Boccella, Challenge Société Laiterie Réunies (métis).

L'attribution des autres challenges est la suivante: Claude Rossé avec des canaris lipochromes (L'Impartial); Rose-Marie Doy avec des exotiques domestiqués (Challenge J.-C. Voirol); Claude Rossé avec des indigènes (Challenge Yves Theurillat); Claude Rossé pour sa meilleure collection (Challenge Serge Chopard); Yves Theurillat pour une paire indigène (Challenge Claude Rossé).

LES CHAMPIONS

Canaris de forme. - collection: Rose-Marie Doy (gloster consort, 359 points). Paires: Roland Stähli (gloster consort, 179). Isolés: Alexandra Charrière (gloster consort, 90).

Canaris mélanines. - Paires: Roland Stähli (agathe opale argent, 179 points). Isolés: Yves Theurillat (agathe opale argent réc., 91).

Canaris lipochromes. - Collection: Claude Rossé (jaune int., 362 points). Paires: Yves Theurillat (blanc récesif, 181). Isolés: Yves Theurillat (blanc réc., 90).

Indigènes. - Collection: Claude Rossé (chardonnerets, 357 points). Paire: Yves Theurillat (sizerins, 180). Isolés: Claude Rossé (chardonneret, 91).

Métis. - Collection: Felice Boccella, chard. x canari, 356). Isolés: Felice Boccella chard. x canari, 90).

Exotiques domestiqués. - Collection: Rose-Marie Doy (mandarins, 352 points). Paires: Christophe Charrière (moineaux du Japon, 178). Isolés: Rose-Marie Doy (mandarin, 89).

Exotiques non domestiqués. - Collection: Patrick Slezak (diamant longue queue, 358 points). Paires: Patrik Slezak (diamant longue queue, 180). Isolés: Patrik Slezak (diamant longue queue, 92).

Agapornis-perruches. - Collection: Marie Vuilleumier (rosécolis, 351 points). Paires: Marie Vuilleumier (rosécolis, 179). Isolés: Patrik Slezak (gris olive, 91). (vu)

TRAMELAN

La bonne occase...

Si, en raison des vacances scolaires, la fréquentation du troc d'automne a été légèrement inférieure aux années précédentes, il n'en demeure pas moins qu'il répond à un réel besoin. Ce fut donc pour de nombreuses mamans l'occasion de «tomber» sur la bonne occase... et de dénicher, à peu de frais, le vêtement, où

l'objet, qui fera son affaire avant de rendre service à quelqu'un d'autre par la suite. Cette forme d'entraide est toujours bien appréciée et ceci grâce à une équipe de personnes dévouées à la tête de cette organisation interconfessionnelle qui fonctionne à la perfection depuis plusieurs années déjà. (vu)



A peu de frais dénicher l'objet... (Photo vu)

Une loi modifiée pour Canal 3

Le gouvernement prêt à adopter la motion Berthoud

Le gouvernement bernois vient de donner réponses écrites à deux motions concernant un éventuel soutien étatique à la fréquence francophone de Radio Canal 3. Pas d'accord avec la subvention unique demandée par le député Marthaler, il est par contre favorable à la proposition émanant de Jean-Pierre Berthoud.

Fritz Marthaler de Bienna demandait, en substance, que le Conseil exécutif propose au Parlement de discuter une subvention étatique unique de 200.000 francs. Le député biennois souhaitait que l'on fonde un tel versement sur la loi sur l'encouragement des activités culturelles, en arguant que Canal 3 a besoin d'un soutien temporaire en attendant la base législative qui permettrait de lui allouer des subventions périodiques.

Proposant au Grand Conseil de rejeter la motion Marthaler - dont l'urgence avait d'ailleurs été refusée lors de la dernière session - le

gouvernement écrit, en parlant de la loi mentionnée par Fritz Marthaler: «Il est douteux que cette base légale suffise à justifier l'allocation d'une contribution telle que demandée par le motionnaire». Et de juger plus avant que le soutien urgent dont a besoin cette fréquence francophone devrait venir autant que possible de la région. Le gouvernement exprime d'ailleurs sa satisfaction, qui a constaté dans la région biennoise une certaine disposition à offrir un tel soutien financier.

Jean-Pierre Berthoud, pour sa part, demande que le gouverne-

ment prépare une modification de la loi sur les droits de coopération, afin qu'elle ne comporte plus d'inégalité entre les citoyens du Jura bernois et les francophones de la ville de l'avenir. «Cette loi n'a assurément pas pour but de créer deux catégories de francophones sur le territoire qu'elle englobe» écrit le député radical. Or, ainsi qu'il le précise dans son intervention, le territoire relevant de cette loi sur les droits de coopération est couvert par deux radios locales, en raison même des prescriptions de la concession accordée tant à Radio Jura bernois qu'à Canal 3.

En conclusion de sa réponse, le Conseil exécutif se dit prêt à compléter cette loi sur les droits de coopération, de manière à ce que d'éventuels soutiens à RJB ou à Canal 3 se fondent sur les mêmes bases légales.

Cependant, avant d'en arriver à cette affirmation, le gouvernement émet des réserves quant aux comparaisons faites entre ces deux médias. Et de déclarer que Canal 3 «n'a qu'un seul critère de soutien en commun avec RJB - quoiqu'il s'agisse d'un critère déterminant - : l'attention que les autorités sont tenues d'accorder aux besoins de la minorité d'expression française au terme de l'article 2 de la Constitution bernoise». Et d'énumérer notamment la topographie régionale et une situation économique précaire - qui empêche de réelles recettes publicitaires, associées à la faible densité de population et au caractère limitrophe - , dans le Jura bernois, pour illustrer «toute une série de conditions marginales défavorables» justifiant le soutien accordé à RJB. Le Parlement tranchera, bien entendu.

d. E.

DISTRICT DE MOUTIER

Ensemble, ça va mieux!

Revendications du personnel soignant à Moutier

Le personnel soignant veut être mieux payé et bénéficier de certaines compensations dans le canton de Berne.

Hier, plusieurs associations, réunies sous le slogan «Ensemble, ça va mieux», tenaient un stand d'information devant l'Hôpital de district de Moutier. C'était d'ailleurs la seule étape effectuée dans le Jura bernois de ce bus d'information qui a pour but d'améliorer les conditions de travail du personnel hospitalier. Ce n'était certes pas une véritable manifestation, mais un moyen de faire prendre conscience, tant au personnel soignant qu'aux patients, des problèmes régnant dans le milieu social et hospitalier.

Un syndicat et sept associations de personnel médical se sont mis ensemble pour revendiquer certaines améliorations en faveur du personnel des hôpitaux dans le canton de Berne. Tout d'abord, ce groupement exige une augmentation des salaires égale pour tous, une classification différente pour certaines professions, et la suppression des sous-classes en matière de salaire. Mais ceci ne constitue qu'une part des revendications de ce groupement. Pour compenser un travail physiologiquement et

socialement astreignant, les associations professionnelles ont présenté des propositions à la direction de l'Hygiène publique du canton de Berne. Elles demandent en effet que le travail de nuit et du week-end soit compensé à raison de 25%, une compensation en temps libre bien évidemment.

Le gouvernement bernois, dans la réponse à une motion allant dans ce sens, se dit disposé de compenser le travail de nuit, mais pas celui du week-end. C'est maintenant au Grand Conseil de prendre une décision.

Les associations professionnelles, par le lancement de pétitions et la distribution de tracts, espèrent faire réagir le Grand Conseil et lui faire prendre la décision qui s'impose selon elles, ceci malgré le coût de ces mesures. En effet, les différentes exigences des associations coûteraient 20 à 30 millions, et provoqueraient l'engagement de 400 à 450 personnes supplémentaires dans le secteur médical et paramédical. Pour l'hôpital de l'Isle par exemple, au lieu de 1600 personnes, il faudrait 1710 personnes si toutes les demandes étaient acceptées, et 1655 personnes en ne compensant que le travail de nuit. D. D.

SAINT-IMIER

Rendez-vous des «timbres»

Bourse-échange philatélique

Le Club philatélique de Saint-Imier et des environs organise sa traditionnelle bourse-échange de timbres, le mercredi 19 octobre prochain, au Cercle de l'Union.

A relever qu'une mini-vente aux enchères se déroulera à 20 h, dont les lots seront exposés dès l'ouverture de la bourse. Le club se réjouit de rencontrer tous les collectionneurs, chevronnés ou débutants, lors de cette manifestation qui se tiendra de 18 h à 22 h, ce 19 octobre. Pour tout renseignement complémentaire, on s'adressera au 039 41 46 85, aux heures des repas. (comm-de)

Par ailleurs, cette bourse-échange constitue également une occasion rêvée de prise de contact, pour les jeunes collectionneurs ou les philatélistes isolés.

Le concert de ce samedi, sous le titre «Pièces pour masques», verra Jean-Marc Riesen donner dans l'instrumental comme dans le registre vocal. Rappelons que l'exposition des œuvres récentes de cet artiste, au CCL, est ouverte jusqu'au 29 octobre, les lundi, mercredi et vendredi de 14 heures à 18 heures, le samedi de 14 heures à 17 heures. (cde-comm)

CELA VA SE PASSER

Concert original à Saint-Imier

Le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier propose, ce samedi 15 octobre dès 17 h, dans ses locaux, un concert donné par Jean-Marc Riesen.

Cet artiste autodidacte, peintre, dessinateur, sculpteur et musicien, se dit explorateur de l'imaginaire, il préside par ailleurs le groupe d'artistes dissi-

dents «Néobidon»... Le concert de ce samedi, sous le titre «Pièces pour masques», verra Jean-Marc Riesen donner dans l'instrumental comme dans le registre vocal.

Rappelons que l'exposition des œuvres récentes de cet artiste, au CCL, est ouverte jusqu'au 29 octobre, les lundi, mercredi et vendredi de 14 heures à 18 heures, le samedi de 14 heures à 17 heures. (cde-comm)

Lits pour requérants d'asile

Situation quelque peu détendue dans le canton

Mardi, le directeur des Oeuvres sociales du canton de Berne, le conseiller d'Etat Kurt Meyer, lançait un appel à la population sur les ondes, lui demandant d'héberger les nouveaux requérants d'asile.

De nombreuses personnes ont offert leur soutien à la suite de cet appel. C'est ainsi qu'il a été possible de mettre un logement à disposition de tous les nouveaux requérants et d'empêcher de la sorte que le canton de Berne soit lui aussi confronté à un grand nombre de sans-abri. Le directeur des Oeuvres sociales remercie la population bernoise d'avoir apporté spontanément son aide pour l'hébergement de ces gens.

Dans l'intervalle, la situation s'est momentanément quelque peu

détendue. Mais vu le nombre élevé des nouveaux demandeurs d'asile accueillis par la Confédération, elle risque fort de connaître une nouvelle aggravation.

D'autres places seront disponibles à court terme dans des locaux de la protection civile, pour la phase de premier accueil.

Il sied également d'attendre la réponse que fournira la Confédération à la lettre envoyée par le Conseil exécutif, lui demandant de mieux tenir compte jusqu'ici de l'infrastructure cantonale en la matière.

Malgré toutes les mesures prises, les oeuvres sociales bernoises demeurent tributaires de l'offre des particuliers. (oid)

VALLON DE SAINT-IMIER

Appel aux bricoleurs et aux tricotteuses

Le groupe missionnaire de Sonceboz - Corgémont lance un appel à la population du Bas-Vallon, en vue de son prochain thé-vente.

Pour cette manifestation, qui se tiendra le 29 octobre à la halle de gymnastique de Sonceboz (dès 13 h 30), le groupe cherche encore de

petits bricolages, ainsi que des objets de layette.

Les ouvrages en question peuvent être déposés à Sonceboz, chez Mme Racine (Euchette 17), ou à Corgémont, chez Mme Huguenin (Les Brues 23).

(comm, de)

Grandes orgues en concert

Renate Sperger à Corgémont

Prestigieuse organiste autrichienne, Renate Sperger, de Vienne, a donné au temple de Corgémont un magnifique concert, dans le cadre du festival et concours suisse de l'orgue.

Elève du professeur Michael Radulescu, à la Haute Ecole de musique de Vienne, Renate Sperger proposait pour l'occasion son programme de concours 1988, composé essentiellement de pièces

italiennes et recouvrant la période allant de 1600 à 1900.

La technique tout simplement éblouissante de cette artiste, mise au service de la musique, ainsi que sa registration, ont valu au public régional un concert d'une qualité véritablement exceptionnelle.

L'auditoire réuni pour l'occasion n'espère dès lors qu'une chose, soit un prochain retour de la musicienne autrichienne dans la région. (gl)

ETAT CIVIL

TRAMELAN (septembre 1988)

Naissances
Ledermann Nicolas, fils de Frédy Marc et de Isabelle, née Vuilleumier. - Gaber Horus Oscar, fils de Ahmed et de Anne Geneviève, née Wyss.

Promesses de mariage

Linder John et Lotti Concita Mariella, les deux à Tramelan. - Nussbaumer Mathias Claudius, à Heimisbach, et Gerber Mariette Imelda, à Mont-Tramelan. - Ueltschi Richard et Jaggi Sandra, les deux à Tramelan.

Mariages

Graf Thierry, à Tramelan, et Tschantz Véronique, à La Chaux-de-Fonds. - Geiser Beat André, à

Tramelan, et Girardin Françoise, à Court. - Paroz Florian, à Saicourt-Le Fuet, et Liechi Edith Elise, à Tramelan. - Droz René Roger Numa, à Tramelan, et Guhl Sylvie Madeleine Suzanne, à Strasbourg. - Roth Heinz, à Küttigen (AG), et Rossel Martine Anne Marie, à Tramelan. - Christen Raymond Philippe, à Tramelan, et Gertsch Line Elisabeth, à Bôle. - Luciani Alessandro et Vuilleumier Micheline Andrée, les deux à Tramelan. - Mailler Denis Michel et Mertz Nicole Marie Louise, les deux à Tramelan. - Gyger Daniel Philippe et Bandelier Marguerite, les deux à Tramelan. - Lerch Wilfried, à Tramelan, et von Bergen Thérèse Claudine, à Champoz.

Cidre doux frais du pressoir!

Migros contribue à résorber la montagne de fruits à cidre. Et en fait profiter immédiatement le consommateur.



(Jusqu'à épuisement du stock)

1 litre ~~-.90~~
-.70
(+ dépôt -.50)

MIGROS

Composez le !
032 939 585

Auto info

vous informe sur les véhicules d'occasion en vente dans les garages de suisse romande

Lundi-vendredi de 8 h à 19 h ainsi que samedi de 8 h à 13 h non-stop
Renseignements gratuits et aucune commission ne sera prélevée

16002

● offres d'emploi

Pour travail temporaire et postes fixes dans toutes les professions:

Adia prend le relais.

Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 91 33

ADIA
Dynamique et cordial.



Charrière 73b - ☎ 039/28 69 98
cherche pour le 1er novembre
UNE SOMMELIÈRE
Sans permis s'abstenir.
Se présenter ou téléphoner.

15701

Bonne place est offerte à spécialiste expérimenté sur outils de précision en

métal dur

Discretion assurée.

Ecrire à **H. ROBERT & CIE**, «Fraises et burins», Paix 107, 2300 La Chaux-de-Fonds.

15415



BOILLAT SA

**L'EXIGENCE:
DE
L'INNOVATION
À
LA PERFORMANCE**

Suite à la promotion des titulaires actuels, notre département fabrication recherche deux

CHEFS D'ÉQUIPES

Sous l'autorité du contremaître, vous serez responsable de l'animation de votre équipe et vous assurerez la réalisation des programmes de fabrication. Vous travaillerez par alternance matin / après-midi.

VOS PRIORITÉS: qualité-quantité-délai.

VOUS APPORTEZ une formation technique, une première expérience et vous voulez

— valoriser votre sens de l'animation et de l'organisation

— prouver vos capacités et votre volonté de progression.

EN CONTREPARTIE, nous offrons la formation indispensable au succès, une rémunération à la hauteur de vos performances et des conditions sociales (y compris possibilités de logement) dignes d'une entreprise qui n'a qu'un seul but: **LA QUALITÉ TOTALE.**

Cette réelle opportunité vous intéresse? Vous pouvez adresser dès maintenant lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, photos et souhaits de salaire à M. Guy Steulet, **BOILLAT SA**, 2732 RECONVILIER, pour l'étude personnelle et confidentielle de votre candidature.

17023

In der Schweiz und im Ausland bekannter und erfolgreicher Hersteller der Möbelbranche sucht

**Verkäufer-
Persönlichkeit**

Reisegebiet: Schweizer Mittelland und Teil der Westschweiz.

Ein praxisorientiertes Marketing unterstützt Ihre Aktivitäten an der Verkaufsfrent. Sie arbeiten selbständig nach Zielvorgaben und gehören zu einem aufgeschlossenen und initiativen Verkaufsteam.

Unser Provisions-System ist attraktiv und erfolgsbezogen.

Verfügen Sie über eine kaufmännische Ausbildung? Sprechen Sie deutsch und französisch? Sind sie jung und dynamisch? Suchen Sie solide und fortschrittliche Arbeitsverhältnisse?

Wir freuen uns auf Ihre Bewerbung! Chiffre 25-UL-90 Publicitas, 6210 Sursee.

19173

Démêlés de locataires

Suites judiciaires à Corban et Delémont

Tant l'affaire de la ferme de La Providence, à Corban, que celles des locataires de deux immeubles de la rue de la Brasserie, à Delémont, appartenant à Suimob S.A. à Stans, connaîtront des prolongements judiciaires.

Dans le cas de la ferme de La Providence, l'acquéreur de l'immeuble, M. von Daeniken, Soleurois, et le fermier actuel, M. Théophile Klay, se retrouveront le 10 novembre prochain devant le président du Tribunal de la rue de la Brasserie, à Delémont, rebondit devant le Tribunal cantonal. L'avocat delémontain Me Yves Maître, de Suimob S.A., a interjeté appel contre la décision du président du Tribunal des baux de Delémont, prise le mois dernier.

L'exploitation qu'il a achetée en date du 1er avril prochain, soit à l'expiration du bail en vigueur.

L'affaire des locataires de Suimob S.A. à la rue de la Brasserie, à Delémont, rebondit devant le Tribunal cantonal. L'avocat delémontain Me Yves Maître, de Suimob S.A., a interjeté appel contre la décision du président du Tribunal des baux de Delémont, prise le mois dernier.

Me Broglin avait alors accordé des délais de résiliation s'étendant entre deux et onze mois aux 16 locataires qui n'ont pas encore quitté leur logement dans les deux immeubles en cause, qui seront renouvelés. Le recourant demande l'annulation de ces prolongations de bail devant la Chambre administrative du Tribunal cantonal. La date de l'audience du Tribunal cantonal n'est pas connue.

V.G.

GOVERNEMENT

Des prisons à la culture

Crédits alloués en série

Dans sa séance hebdomadaire, tenue en l'absence du ministre François Mertenat, malade, le Gouvernement a alloué les crédits suivants:

- 46.000 fr pour l'acquisition de matériel didactique à l'Ecole de microtechnique et d'horlogerie de Porrentruy et à l'Ecole professionnelle artisanale de Delémont;
 - 20.000 fr pour la transformation partielle des prisons de Delémont. Ce crédit supplémentaire complète les 350.000 fr engagés. Il s'agit notamment de renforcer les moyens de sécurité, afin de prévenir les évasions;
 - 12.000 fr pour divers aménagements immobiliers à l'Hôtel de Gléresse à Porrentruy (archives de l'ancien évêché);
 - 5000 fr à la Fédération des associations culturelles des Franches-Montagnes pour diverses manifestations socio-culturelles relatives à la situation du peuple haïtien;
 - 80.000 fr pour l'aménagement du chemin forestier «côte de Corban 2» desservant les forêts cantonales du ban d'Undervelier;
- Après avoir ratifié le règlement d'organisation de la commune de Goumois, le Gouvernement a

entériné la dissolution du Syndicat d'améliorations foncières de Mettemberg. La commune est désormais responsable de l'entretien des ouvrages exécutés.

NOMINATIONS

L'exécutif cantonal a encore nommé les fonctionnaires suivants:

- M. Jean Girardin, Le Bémont, ingénieur agronome à l'Ecole d'agriculture de Courtemelon;
 - M. Alain Larigaldie, Bassecourt, Technicien-chimiste au Laboratoire des eaux à Saint-Ursanne. M. Larigaldie était jusqu'ici responsable du Centre de traitement des déchets à Porrentruy;
 - Mlle Muriel Previtali, Porrentruy et M. Alain Barthe, Courtedoux, sont nommés comme laborantins au même laboratoire des eaux;
 - M. André Willemin, Montfaucon, cantonnier chef d'équipe au Service des ponts et chaussées.
- Le Gouvernement a enfin pris un arrêté fixant les contributions des communes au fonds de prévention et de lutte contre la tuberculose et les maladies de longue durée en 1988.

V.G.

FRANCHES-MONTAGNES

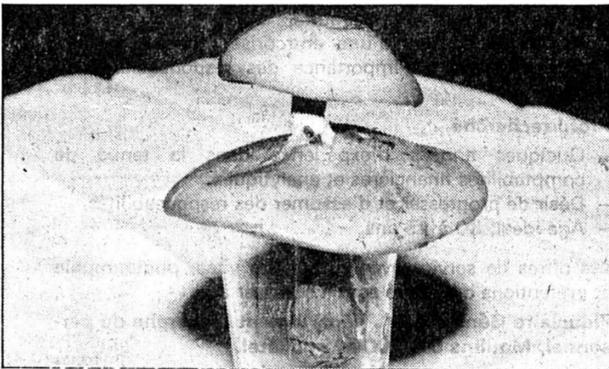
Un bien curieux champignon

M. Albert Beuchat, ancien meunier des Breuleux, n'est pas ce que l'on appelle un champignonneur, toujours à l'affût de cueillettes extraordinaires. Néanmoins, il ne dédaigne pas s'attarder devant un plat de bolets ou d'écailleux, lorsque l'occasion se présente.

L'autre jour, il est «tombé» sur un champignon, appelé «Bleu» par les gens de chez nous. De son nom

latin «Lépista Nuda» ou encore «Tricoloma nudum», celui-ci avait la particularité d'être à deux étages!

D'une hauteur de 10 cm et d'un diamètre égal, il portait, juste dans l'axe, un champignon la moitié plus petit que celui qui le supportait. Les champignonneurs avisés assurent que ce phénomène est extrêmement rare. (ac)



(Photo ac)

ÉTAT CIVIL

SAIGNELÉGIÉ

(septembre)

Mariages

Réat Alain, 1963, et Yannick, née Laissue, 1966, domiciliés à Saignelégier et aux Breuleux.

Décès

Surdez Roger, 1926, Le Noirmont. - Aubry, née Beuret, Lucie, 1898, Les Breuleux. - Theurillat Henri, 1909, Saignelégier. - Claude, née Aubry, Laura, 1905, Le Noirmont. - Péquignot Onésime, 1902, Les Enfers.

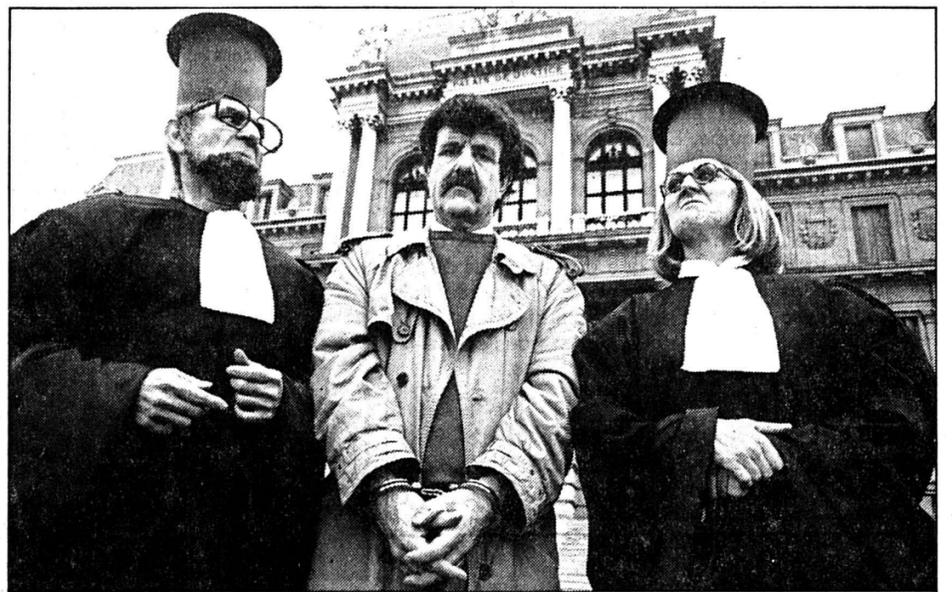
Flash sur les planches

Superbe programme des Amis du théâtre des Franches-Montagnes

Si l'on en juge par le tous-ménages qui circulait hier dans les boîtes aux lettres, la Société des amis du théâtre des Franches-Montagnes est en pleine forme! Lançant une nouvelle campagne de souscriptions et partant ainsi à la chasse de nouveaux membres, elle a libellé sur le papier un programme qui passionnera les mordus de théâtre.

La société qui a pour objectifs, statutairement, de promouvoir le théâtre professionnel et amateur dans le district taïgnon (tout comme les autres SAT de Delémont, Porrentruy, Moutier, La Neuveville dans leurs régions respectives), est subventionnée par le canton (9000 francs annuels) et par la Fédération des associations culturelles des Franches-Montagnes (500 à 1000 francs annuels).

Le théâtre jurassien connaît actuellement un renouveau, conséquent et parallèle à l'éloignement du Théâtre populaire romand de la scène jurassienne, tout particulièrement en ce qui concerne l'animation (stages pour enfants et adultes, formation de troupes d'amateurs). L'on peut situer, à la base de ce redémarrage, le travail de Germain Meyer, metteur en scène professionnel et actuel animateur du Centre culturel de Moutier, qui avait été mandaté par le canton du Jura pour concocter un rapport sur la situation du théâtre dans le Jura. Terminé en juin 1988, ce rapport a fait l'objet de discussions au sommet entre responsables des milieux du théâtre (AJAT, Association jurassienne des amis du théâtre,



«Je ne parlerai qu'en présence de la justice».

(photo privée)

AJAC - Animation culturelle jurassienne - Sociétés de théâtre amateurs, etc) et le délégué aux affaires culturelles.

Les Franches-Montagnes participent à ce renouveau dynamique. On connaît aujourd'hui le succès que s'octroie chaque année la troupe amateur des sociétés sportives de Montfaucon. Une nouvelle troupe vient de se créer; sous la direction du metteur en scène Paul Gerber, des acteurs amateurs francs-montagnards s'engagent à fond pour offrir bientôt un spectacle de choix: **Le sommeil de la rai-**

son, d'après l'œuvre de Michel de Ghelderode.

LES SPECTACLES DE LA SAT

Revenons au programme de la SAT des Franches-Montagnes, pour sa saison théâtrale 1988-89:

● Le 15 octobre, à la halle-cantine de Saignelégier, dans le cadre de la Fête du cochon créole: **Allumez les bougies, la veillée commence**, avec Mimi Barthélémy, conteuse haïtienne.

● Le 2 novembre, aux Breuleux: **Je ne parlerai qu'en présence de la justice**, par le Théâtre Boulimic, de

Lausanne. Spectacle d'humour de Lova Golovtchiner.

● Le 26 novembre, aux Breuleux, **One mythoman show**, avec Jean Pico.

● Le 20 janvier 1989, à Saignelégier, Marco Bizzozero (Teatro des Capovolti), interprète **Storie**, de Dario Fo.

● Le 17 mars, le Théâtre des Rouges-Terres, joue **Les bonnes**, de Genet (lieu à définir).

● En fin de programme, la Théâtrale de Bienne présente **Alice ou le miroir des merveilles**, d'après l'œuvre de Lewis Carroll. (ps)

DISTRICT DE PORRENTRUUY

Vers un aérodrome en Ajoie

Groupe d'étude constitué

Un groupe de travail, chargé d'étudier la réalisation d'un aérodrome régional en Ajoie, en remplacement de celui de Porrentruy-Courtedoux qui ne répond plus aux exigences de sécurité minimales, a été constitué par le Gouvernement.

Il devra tenir compte dans le choix d'un site en Ajoie d'éléments tels que le développement économique, le plan d'aménagement du territoire, la réalisation concomitante à celle de la N 16, l'avis des autorités représentant les populations concernées. Le groupe collaborera étroitement avec une délégation du groupe de vol à

moteur de Porrentruy, les représentants de l'ADEP, ceux de l'Association des maires du district. Le projet envisagé doit comprendre une piste en dur, en principe de 800 mètres de longueur. Un site déjà retenu par le groupe de vol à moteur à Courgenay fera l'objet d'études plus particulières.

Le groupe sera présidé par M. Dominique Nusbaumer, urbaniste cantonal. Il comprendra en outre MM. Gerald Kaech, du Service des transports, André Voutat, ingénieur en chef de la Section des routes nationales et Jean-Claude Salomon, chef de l'Office des sports. V.G.

DELEMONT

Un découvert de 1,3 million

Budget 1989 de Delémont

Les citoyens delémontains devront se prononcer le 4 décembre sur le projet de budget 1989 de la capitale jurassienne avec plus de 45 millions de dépenses, il prévoit un excédent de charges de 1,33 million, la quotité d'impôt étant maintenue à 2,5%.

A la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fiscale, les recettes d'impôt diminueront de 1,5 million, l'augmentation réelle des revenus ne compensant cette diminution que d'un tiers environ. Delémont prévoit que si les comptes de 1989 accusent un déficit trop élevé, les amortissements pourront être réduits d'un pour cent, ce qui permettra de réduire les charges de 0,4 million.

Le budget prévoit une dépense portée de 18 à 30.000 francs pour le Conseil des jeunes, une augmentation de 2% des charges salariales. Elle pourrait se révéler insuffisante si la reprise de l'inflation se poursuit. Est aussi prévue une charge supplémentaire nouvelle de 50.000 francs pour les frais de compostage des déchets. Les autres prévisions budgétaires sont marquées par une volonté de restreindre les dépenses de fonctionnement dans tous les domaines du ménage communal. Au chapitre des impôts, le produit de l'impôt sur les personnes physiques se réduit de 0,6 million à 17,8 millions. L'impôt des personnes morales passe de 1,48 million à un million tout rond. V.G.

COMMUNIQUÉ

L'égoïsme local prévaudra-t-il?

L'Association pour le raccordement des CJ à Delémont, communique:

Les responsables de l'Association pour le raccordement des CJ à Delémont ont pris acte avec étonnement de la résolution votée par 188 personnes réunies en assemblée communale le 6 octobre 1988 à Bassecourt s'opposant à la construction d'une deuxième voie ferrée dans la vallée de Delémont qu'il s'agisse du projet CJ le long de la Transjurane ou d'une nouvelle voie étroite parallèle à la ligne des CFF.

Cette prise de position relève d'un égoïsme surprenant. Elle a été très mal ressentie par les Franches-Montagnes et par les milieux qui travaillent au développement équilibré de nos districts.

Il est généralement admis que le raccordement des CJ à Delémont est essentiel pour désenclaver les Franches-Montagnes. L'élémentaire objectivité postule de différer le but - qui consiste à raccorder le réseau des CJ à Delémont - et la variante à retenir pour le réaliser: voie normale Glovelier - La Chaux-de-Fonds; voie étroite parallèle à la ligne CFF Glovelier - Delémont; troisième rail Glo-

velier - Delémont; voie CJ le long de la Transjurane, etc.

Dans les Franches-Montagnes, on ne comprend pas du tout que 200 personnes d'une grande commune de plus de trois mille habitants et qui bénéficiera de la Transjurane, veuillent bloquer la situation et empêcher par ce fait le Haut-Plateau franc-montagnard de disposer d'un axe de transport public indispensable à son avenir économique.

Prétendre qu'il y a déjà une liaison ferroviaire entre Saignelégier et Delémont pour justifier le maintien du statu quo est aussi ridicule que d'affirmer que la Transjurane n'est pas nécessaire entre Delémont et Porrentruy étant donné l'existence de la route des Rangiers.

Enfin, il faut rappeler que les Franches-Montagnes ont joué la solidarité cantonale le 7 mars 1982 en acceptant la Transjurane pour les districts de Delémont et Porrentruy. Elles sont donc en droit d'attendre des autres districts une attitude de solidarité pour une fois qu'un projet directement en leur faveur est mis en discussion publique. (comm)

Prolongement des CJ: rejet unanime à Glovelier

Convoquée en vue d'être informée et de prendre position sur le projet de prolongement de la voie ferrée des Chemins de fer du Jura de Glovelier à Delémont, l'assemblée communale de Glovelier a entendu un exposé du projet par les représentants des CJ.

Plusieurs opposants se sont ensuite exprimés, mettant en évidence les lacunes du projet: emprise sur les meilleures terres agricoles, atteinte au paysage, retard du remaniement en cours, emprise sur la zone

industrielle, découpe malheureuse des parcelles. L'assemblée n'entend pas s'opposer à une bonne liaison avec les Franches-Montagnes, mais juge que le projet ne donne pas cette bonne solution.

En conséquence, et à l'unanimité, elle a adopté une résolution s'opposant au projet d'une deuxième voie ferrée dans la vallée de Delémont qui a recueilli 181 voix. Aucun citoyen présent n'a soutenu ce projet.

V.G.

Protection contre les licenciements

Réuni lors d'une dernière séance le 29 septembre, le Comité jurassien pour la protection contre les licenciements a prononcé sa dissolution.

En effet, suite au retrait de l'initiative pour la protection contre les licenciements de la Confédération des syndicats chrétiens, le Comité jurassien a examiné les nouvelles dispositions du Code des Obligations concernant les licen-

ciements, adoptées par les Chambres fédérales en mars dernier. Le Comité jurassien a décidé également de l'attribution du fonds pécuniaire restant depuis la campagne de récolte de signatures en 1981, près de frs. 600.-. Cette somme sera distribuée à des fonds pour chômeurs, soit la moitié à l'organisation des sans emplois (OSEO) et l'autre moitié à Caritas Jura. (comm)

Si vous songez à une nouvelle situation offrant des conditions de travail et de salaires intéressantes, vous devriez nous contacter au plus vite, car nous cherchons justement un

monteur électricien

qualifié et expérimenté pour renforcer notre équipe. Si vous avez l'habitude de travailler de manière indépendante dans tous les domaines d'installation d'après plan et devis, que vous métrez facilement selon les documents USIE les travaux exécutés et que de plus vous êtes consciencieux et d'un abord agréable avec notre clientèle, alors vous êtes l'homme qu'il nous faut et nous souhaiterions faire votre connaissance. Appelez-nous.

INTEL SA, François Christen
Doubs 156, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 24 24

15744

Vous êtes horloger(ère) ou ouvrier(ère) d'horlogerie?

Vous aimez le contact?

Vous êtes capable de travailler seul(e)?

Vous êtes capable de travailler dans un grand magasin?

Vous êtes de toute confiance?

Vous êtes capable de dominer des questions administratives élémentaires?

Et **vous** êtes prêt à travailler dans d'autres villes que la vôtre (Lausanne, Genève, Sion, Zurich, Bâle, Lucerne)?

Alors notre client, une société bien implantée dans tous les grands magasins de Suisse, désire compléter son effectif.

Intéressé?

Alors contactez M. O. Riem ou passez à l'agence avec votre dossier complet. 584

OK PERSONNEL SERVICE SA
Placement fixe et temporaire

Etre OK c'est super!

Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04

Atelier de la vallée de Joux (Vaud)
cherche

sertisseurs en joaillerie

Entrée: tout de suite ou à convenir.
Faire offres à:
Maison A. Kirchhof
1342 Le Pont
☎ 021/841 10 48

41802

Carrosserie Mischler SA, Renens, engagerait:

tôliers en carrosserie et peintres en automobiles qualifiés

avec CFC.
Entrée immédiate ou à convenir.
Chemin du Chêne 12
☎ 021/34 29 26

001512

Usine, spécialisée dans l'usinage par enlèvement de copeaux, cherche pour seconder son chef d'exploitation un

agent d'exploitation

Vous avez une formation de base de mécanicien, micro-mécanicien ou électromécanicien.

Vous parlez couramment l'allemand.

Vous avez une formation complémentaire d'agent d'exploitation.

Vous avez le sens de l'organisation.

Alors, nous pouvons vous offrir un poste intéressant et varié au sein d'un team jeune et d'une technologie avancée.

Veillez adresser vos offres sous chiffres 91-969 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

613



Pourquoi nous laisser crouler sous le travail alors que vous êtes en quête d'emploi?

Vous avez tout à gagner en nous apportant votre aide en qualité de

mécanicien sur machines de chantier

Si vous êtes au bénéfice d'une formation professionnelle en métallurgie et si vous avez de l'intérêt pour les machines de chantier, vous avez toutes les compétences requises pour cette tâche.

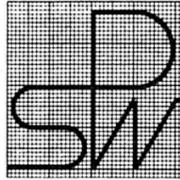
Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à notre collaborateur, M. Schumacher, qui vous indiquera les conditions d'engagement avantageuses que nous offrons.

Robert Aebi

Succursale, Aegelseeweg 18, 3052 Zollikofen
☎ 031/57 41 41

4373

Outillage spécial et de précision SA



Entreprise bien implantée dans le monde, en pleine expansion, cherche pour sa nouvelle usine

Département technique:

• 1 programmeur CNC

pour nos postes Olivetti et Apricot

• 6 mécaniciens fraiseurs

• 6 mécaniciens tourneurs

pour travail sur CNC. Des connaissances CNC seraient un avantage, mais pas obligatoires.

• 4 mécaniciens

• 1 contrôleur

pour travail sur machines à mesurer 3D Zeiss (allemand indispensable).

Département administratif:

• un(e) comptable

pour la tenue de notre comptabilité sur ordinateur (allemand indispensable)

• 1 concierge

à plein temps, responsable de l'entretien des locaux et des alentours.

Conditions: prestations sociales d'une grande entreprise.

Entrée: tout de suite.

Veillez adresser votre offre manuscrite à l'adresse suivante: PSW SA, Confédération 27, 2300 La Chaux-de-Fonds, ou téléphoner durant les heures de bureau au 039/26 03 46 ou dès 19 heures à M. D. Gerber au 039/26 73 61

533



La Ville de La Chaux-de-Fonds

met au concours à la Crèche Beau-Temps un poste d'

employée de maison polyvalente

Fonctions: divers travaux de ménage, couture, cuisine et d'aide aux nurses et jardinières d'enfants.

Traitement: classes 18/16.

Entrée en fonctions: 1er janvier 1989 ou date à convenir.

Renseignements: Mme Marie-Claude Hold, directrice de la crèche Beau-Temps, ☎ 039/26 87 77.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, sont à adresser à Yves Scheurer, chef des Services sociaux, Collège 9, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 276 321, jusqu'au 28 octobre 1988.

15688

Mandatés par différents clients de la région pour des postes stables, nous recrutons:

- Passeurs aux bains
- Monteurs électriciens
- Maçons A et B
- Peintres en bâtiment
- Aides peintres (expérimentés)
- Menuisiers et Charpentiers
- Serruriers
- Horlogers complets
- Décolleteurs
- Fraiseurs
- Tourneurs
- Mécaniciens de précision
- Polisseurs (minimum 5 ans d'expérience)
- Emboîteuses(eurs)
- Poseuses d'aiguilles

Dans ces professions et dans beaucoup d'autres nous avons des places intéressantes à vous proposer. Alors contactez-nous au plus vite, nous nous réjouissons de faire votre connaissance. 584

OK PERSONNEL SERVICE SA
Placement fixe et temporaire

Etre OK c'est super!

Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04

Nous cherchons pour un de nos clients, entreprise industrielle, un

responsable de la comptabilité

Poste à repourvoir

- Mise en place de la comptabilité financière, puis de la comptabilité analytique dans une entreprise occupant environ 120 personnes; tenue de ces comptabilités.
- Gestion du personnel, salaires, etc., sous la responsabilité du directeur administratif.
- Avantages sociaux d'une entreprise moderne; salaire correspondant à l'importance des responsabilités du poste.

Profil recherché

- Quelques années d'expérience dans la tenue de comptabilités financières et analytiques.
- Désir de progresser et d'assumer des responsabilités.
- Age idéal: 30 à 45 ans.

Les offres de service avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire sont à adresser à:

Fiduciaire Générale SA, département recherche du personnel, Moulins 51, 2004 Neuchâtel.

000130

ATAG
Fiduciaire Générale SA

CANTON DE NEUCHÂTEL

AVIS MORTUAIRES

Près de cent quarante

Retraits de permis en août

Les infractions ainsi que les accidents de la circulation survenus dans le canton, en application des articles 16 et 17 de la loi fédérale sur la circulation routière (LCR), ont nécessité l'examen de 317 dossiers par le Service des automobiles durant la période du mois d'août 1988.

Des mesures administratives ont été notifiées durant cette même période, soit: 88 avertissements; 47 avertissements sévères; 6 interdictions de conduire des cyclomoteurs, dont: 3 pour modification du véhicule; 1 pour ivresse au guidon; 1 pour vol; 1 pour conduite sous l'effet de médicaments; 1 interdiction de conduire un cycle pour ivresse au guidon; 7 interdictions de conduire en Suisse à l'égard d'étrangers; 138 retraits de permis de conduire se répartissant comme suit:

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Pour une période d'un mois: 4 pour perte de maîtrise et accident; 5 pour dépassement de la vitesse autorisée; 1 pour avoir heurté un piéton sur un passage de sécurité.

Pour une période de trois mois: 1 pour ivresse grave au volant; 1 pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de quatre mois: 2 pour ivresse grave au volant et accident.

Pour une période de six mois: 1 pour perte de maîtrise et accident, récidive.

Pour une période de 12 mois: 1 pour ivresse au volant, récidive.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Pour une période d'un mois: 3 pour dépassement de la vitesse autorisée.

Pour une période de deux mois: 1 pour avoir circulé sous l'influence de médicaments.

Pour une période de trois mois: 1 pour avoir circulé non accompagné avec un permis d'élève.

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Pour une période d'un mois: 18 pour dépassement de la vitesse autorisée; 3 pour perte de maîtrise et accident; 1 pour dépassement intempêtif et accident; 3 pour mise en danger des usagers.

Pour une période de deux mois: 3 pour ivresse au volant; 1 pour dépassement élevé de la vitesse autorisée.

Pour une période de trois mois: 4 pour ivresse au volant et accident; 1 pour avoir circulé non accompagné avec un permis d'élève.

Pour une période de six mois: 1 pour dépassement élevé de la vitesse autorisée, récidive; 1 pour vol d'usage, circule non accompagné avec un permis d'élève et accident.

Pour une période de huit mois: 1 pour ivresse au volant et pour avoir circulé sous le coup du retrait de son permis de conduire.

Pour une période de 13 mois: 1 pour ivresse grave au volant, récidive.

Pour une période de 14 mois: 2 pour ivresse au volant et accident, récidive.

DISTRICT DE BOUDRY

Pour une période d'un mois: 17 pour dépassement de la vitesse autorisée; 2 pour perte de maîtrise et accident; 1 pour inobservation d'un signal «stop» et accident; 1 pour dépassement intempêtif et accident; 1 pour inobservation de conditions avec un permis d'élève; 1 pour avoir heurté une personne sur un passage de sécurité.

Pour une période de deux mois: 5 pour ivresse au volant; 1 pour avoir circulé sous l'influence de médicaments; 1 pour dépassement de la vitesse autorisée et antécédents.

Pour une période de trois mois: 3 pour ivresse au volant et accident; 3 pour ivresse grave au volant.

Pour une période de quatre mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident.

Pour une période de six mois: 2 pour avoir circulé sous le coup du retrait de son permis d'élève.

DÉCÈS

NEUCHÂTEL
Mme Hélène Giauque-Droz, 1897.
Mme Amélia Dill, 1900.

DISTRICT DU LOCLE

Pour une période d'un mois: 1 pour perte de maîtrise et accident; 1 pour dépassement de la vitesse autorisée; 1 pour avoir piloté une moto avec un permis d'élève catégorié B.

Pour une période de deux mois: 1 pour ivresse au volant.

Pour une période de trois mois: 1 pour vol au moyen d'une voiture; 1 pour avoir circulé non accompagné avec un permis d'élève; 1 pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de quatre mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident.

Pour une période de cinq mois: 1 pour ivresse au volant et circulé non accompagné avec un permis d'élève.

Pour une période de sept mois: 1 pour ivresse grave au volant, antécédents.

Pour une période de 12 mois: 1 pour ivresse au volant, récidive.

Pour une période de 15 mois: 1 pour ivresse grave au volant et accident, récidive.

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

Pour une période d'un mois: 10 pour dépassement de la vitesse autorisée; 6 pour perte de maîtrise et accident; 2 pour inobservation d'un signal «stop» et accident; 1 pour inobservation d'un feu rouge et accident.

Pour une période de deux mois: 3 pour ivresse au volant.

Pour une période de trois mois: 1 pour ivresse au volant et accident.

Pour une période de six mois: 1 pour perte de maîtrise et accident, récidive.

Pour une période de 13 mois: 1 pour ivresse grave au volant, récidive.

Pour une période de 15 mois: 1 pour ivresse au volant et accident, récidive et antécédents. (comm)

Bonne humeur au rendez-vous

L'ASI du Val-de-Travers en Gruyère

Par une journée ensoleillée du mois d'août finissant, l'Association suisse des invalides, section du Val-de-Travers, s'en est allée, en car, par les monts de Gruyère. Par les trous de son fromage aussi: la démonstration à la fromagerie-pilote de Broc, commentaires audio-visuels dans les quatre langues suisses, captiva l'auditoire.

Petit arrêt à Gruyère, le temps de faire le tour du village historique, de ses boutiques et, déjà, ce fut le retour à Broc pour le repas

servi à l'Hôtel de Ville du lieu, boissons offertes par M. René Baer, les voyageurs lui en sont reconnaissants.

Sur le chemin du retour, nouvel arrêt à Gruyère pour visiter la musée. Surprenant! Que d'objets inattendus à admirer; les participants en sortirent ravis.

Instants d'amitié vécus dans la bonne humeur, partagés avec leur ami Bernard Froidevaux, les voyageurs sont rentrés le cœur réchauffé. (Imp, cp)

Motard blessé à Neuchâtel

Hier à midi, Mlle Corinne Dixon, 1962, de Neuchâtel, circulait en moto dans l'artère sud du quai Jeanrenaud avec l'intention de se diriger le long de la rue Martenet. A la hauteur du carrefour du Dauphin, une collision se produisit

avec la voiture conduite par M. R. D. de Colombier qui survenait normalement en sens inverse.

Souffrant du dos et de la tête, Mlle Dixon a été transportée par ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

LA CHAUX-DE-FONDS SOCIÉTÉS LOCALES

Chœur mixte des paroisses réformées. - Ma, 18 octobre, 19 h 45, répétition à l'aula de l'ancien Gymnase; étude pour le concert des Rameaux. La présence de tous les membres actifs et semi-actifs serait souhaitable.

Club alpin suisse. - Chalets Mont-d'Amin et Pradières ouverts. Sa 15 octobre, Creux-du-Van, Dos d'Ane, org.: famille, J. Troxler, D. Cuche et J.-M. Malherbe. Sa, 15 octobre, varappe au «Paradis», org.: Ph. Golay, réunions pour ces courses ve dès 18 h, à La Channe Valaisanne. Me, 19 octobre, chalet Mont-d'Amin, assemblée-fondue, gr. seniors, org.: A. Wagner et W. Pétremand.

Club cynologique. - La Chaux-de-Fonds et environs UCS: Sa, entraînement à La Corbatière (parc): 13 h 30, obéissance pour tous. Flair et défense en fin d'après-midi. Renseignements: ☎ 28 47 59.

Club jurassien - Section Poullere. - Sa, 15 octobre, excursion au château de Rochefort. Rendez-vous à la gare de La Chaux-de-Fonds à 10 h 10 (marche facile) ou à 10 h 30 (marche sportive). Jonction et pique-nique autour d'une torrée. Observation fruits sauvages avec Christine Vuille, histoire locale avec André Sandoz. Renseignements au ☎ 28 13 73.

Club des Loisirs. (groupe promenade). - Ve 14, La Cibourg - La Puce. Rendez-vous à la gare à 13 h 30.

Contemporaines 1931. - Ve, 21 octobre à 20 h précises, match au loto de l'Amicale au Buffet de la Gare, salle du 2e étage.

La Jurassienne Section F.M.U. - Groupe de formation: Sa 22, Les Roches-Blanches. Gymnastique: jun. et sen., le me de 18 h à 20 h, Centre Numa-Droz. Vêt. le lu de 18 à 19 h 30, collège des Gentianes.

S.E.C. Société d'éducation cynologique. - Sa, entraînement à 14 h, «Chez Idéfix», (tous les moniteurs) responsable P. M. Me, entraînement à 19 h, «Chez Idéfix» (C.J.). A La Combe-à-l'Ours (derrière la halle d'expertises des automobiles). Renseignements, ☎ 26 49 18. Résultats du concours Vevey-St-Légier: Classe A: 15. Patricia Moesch avec Bimbo, 179 pts, TB. Classe DII: 3. Silver Gross avec Jef, 449½ pts, TB; 4. Danielle Pellissier avec Roxane, 431¼ pts, TB; 5. Anne-Marie Murrmann avec Yacky, 424½ pts, TB.

Union chorale. - Répétition au local, Progrès 23, ma, 20 h.

LE JODLER-CLUB LA CHAUX-DE-FONDS

a la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Mademoiselle Anne-Marie SPYCHER

sœur de M. Ruedi Spycher.

Dieu est amour.

Les amis et connaissances de

Madame Rose JAGGI née FAUSER

ont le chagrin de faire part de son décès, survenu lundi dans sa 87e année, après quelques jours de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 octobre 1988.

Selon le désir de la défunte, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile: Grenier 24.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame Suzanne Liechti-Richard; Madame et Monsieur Henri Monnier-Liechti et famille, à Genève; Madame Nide Liechti; Monsieur et Madame Roger Richard-Grosvernier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Maurice LIECHTI

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection mardi, dans sa 76e année, après quelques semaines de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 11 octobre 1988.

Le culte sera célébré au Centre funéraire vendredi 14 octobre, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 7, rue de l'Arc-en-Ciel.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

NEUCHÂTEL

Je vous laisse la paix; je vous donne ma paix; je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble pas. Jean 14:27.

Monsieur et Madame André Giauque-Humbert, au Locle, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Régine Giauque, son ami Monsieur Robert Schaffter et ses enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Raymond Droz-Allanic, à Neuchâtel, et leurs enfants; Madame et Monsieur Hansueli Seiler-Kümmerly et leurs enfants, à Grindelwald,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Madame

Helena GIAUQUE née DROZ

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, arrière-arrière-grand-maman, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 92e année.

2002 NEUCHÂTEL, le 10 octobre 1988.

Crêt-Taconnet 4.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Pour honorer la mémoire de la défunte, vous pouvez penser à l'Hôpital du Locle, c.c.p. 23-1333-5.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LES BRENETS



Mademoiselle Marie Comte; Madame Lucia Comte; Monsieur et Madame Fontana-Comte et leurs enfants; Monsieur et Madame Durafour-Comte et leurs enfants, ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Clémence COMTE

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie que Dieu a reprise à Lui dans sa 74e année après une pénible maladie supportée avec courage, munie des saints sacrements de l'Eglise.

LE LOCLE, le 11 octobre 1988.

R.I.P.

Une messe sera célébrée vendredi 14 octobre à 10 heures en la chapelle catholique des Brenets.

L'inhumation aura lieu à 14 heures, au cimetière de Morlon (près de Bulle).

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: L'Augémont 121 2416 Les Brenets

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.



Société éditrice et imprimeur: **L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds.**

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 211 135 - Télex 952 114. Fax: Rédaction 039 - 285 852. Administration 039 - 281 419. Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Publicité locale: Bureau de L'Impartial: La Chaux-de-Fonds 039/211 135 Le Locle 039/311 444

Suisse Publicitas

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod. Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

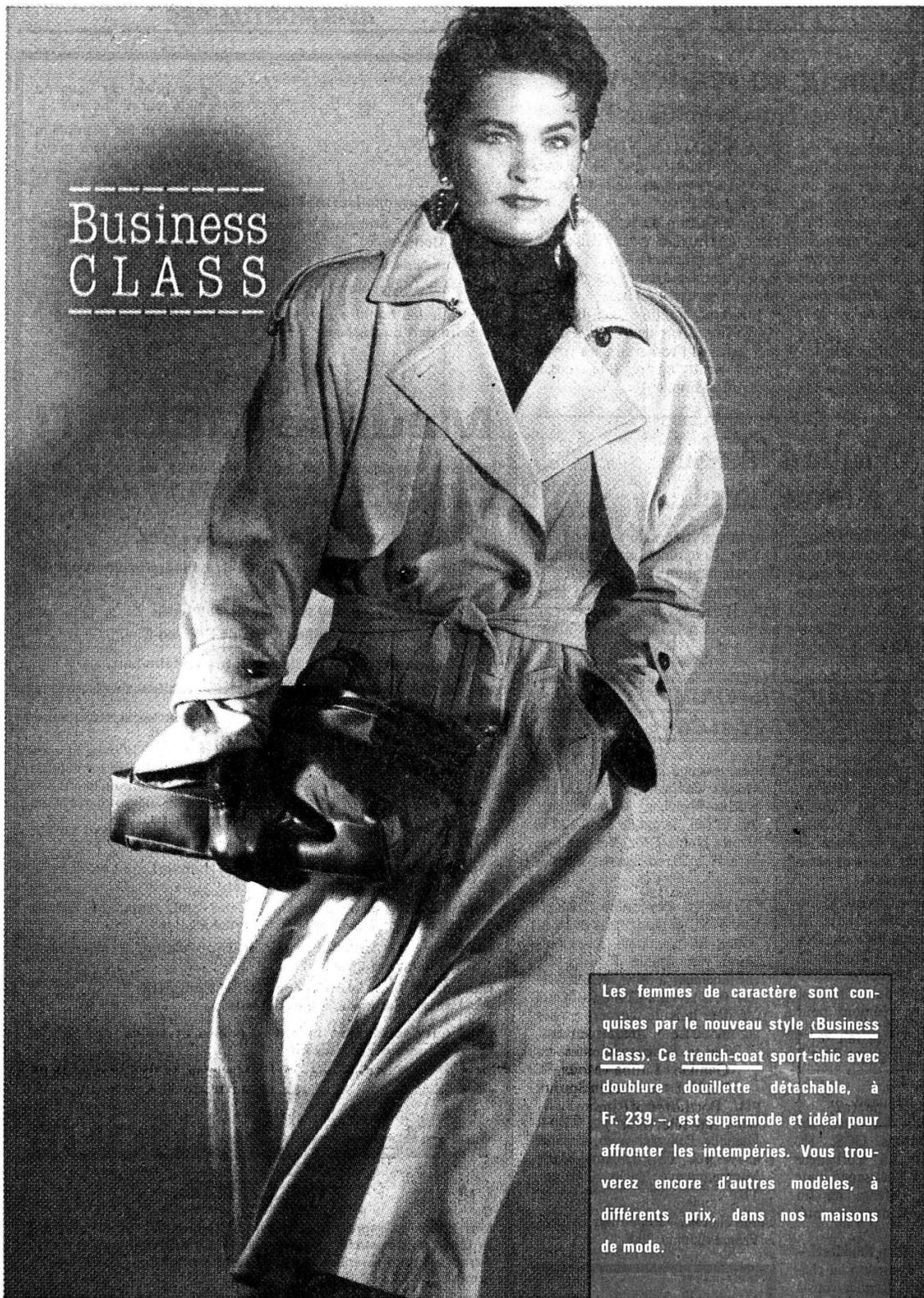
Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Monde. - Jean-Jacques Charrière, Val-de-Travers. - Michel Dérans, Sports. - Raymond Dérans, Agriculture, Magazine et TV. - Dominique Egger, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Hourlet, Economie. - Georges Kurth, Sports. - Robert Nussbaum, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Pettignat, Suisse. - Catherine Roussy Wassner, Littoral. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Collaborations:

Irène Brossard, Denise de Ceuninck.

Stagiaires:

Corinne Chuard, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz.



Business
CLASS

Les femmes de caractère sont conquises par le nouveau style (Business Class). Ce trench-coat sport-chic avec doublure douillette détachable, à Fr. 239.-, est supermode et idéal pour affronter les intempéries. Vous trouverez encore d'autres modèles, à différents prix, dans nos maisons de mode.

SCHILD
LA MODE À SUIVRE

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21
NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

gastronomie

CAFÉ DU MUSÉE
Daniel-JeanRichard 7 - ☎ 039/23 30 98

Ce soir:
Souper tripes
Fr. 5.50 117021



Aux Rochettes
**Cuisine variée
et allégée !**

Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12
15237

divers

Dans toute la Suisse et à l'étranger
déménagement

J.-C. Guinand
039/26 54 26
039/54 14 87
15694

demandes d'emploi

**Jeune
dame**

avec expérience, cherche travail à domicile dans l'horlogerie.
☎ 039/41 43 54 56020

Contrôle continu des installations de chauffage

(degrés-heures hebdomadaires DH)

Semaine du 3 au 10 octobre 1988

- La Chaux-de-Fonds: + 8,9° (1523 DH)
- Le Locle: + 9,7° (1387 DH)
- Littoral neuchâtelois: + 11,8° (1040 DH)
- Val-de-Ruz: + 10,4° (1271 DH)
- Val-de-Travers: + 10,3° (1286 DH)

Renseignements: Service cantonal de l'énergie - Château
2001 Neuchâtel - ☎ 038/22 35 55

IMPAR SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Club 44: 20 h 30, conf. de Simone Saillard, «Lorca, Dali, Buñuel».
Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu, 14-20 h, ma-ve, 10-20 h, sa, 10-16 h. Département audiovisuel, lu, 14-18 h, ma-ve, 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.
Bibliothèques des Jeunes: Prés.-Wilson 32 et Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.
Pharmacie d'office: Coop 3, L.-Robert 108, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera.
Hôpital: ☎ 21 11 91.

Cinémas

Corso: 18 h 30, 21 h, Le grand bleu. (12 ans).
Eden: 20 h 45, Piège de cristal. (16 ans); 18 h 30, Jeunes filles de paradis. (20 ans).
Plaza: 14 h 30, 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Qui veut la peau de Roger Rabbit. (Pour tous).
Scala: 16 h 30, 18 h 30, 21 h, A gauche en sortant de l'ascenseur. (12 ans).

La Sagne, La Bulle: 20 h 30, débat «Les barons du fromage fossilisés?».

Le Locle

Cinéma Casino: fermeture annuelle.
Bibliothèque des jeunes: lu à ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h.
Bibliothèque de la ville: lu à ve, 14 h 30-18 h 30, sa, 10-12 h.
Pharmacie d'office: Coop, jusqu'à 20 h, En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Théâtre du Pommier: 20 h 30, «Biographie, un jeu», pièce de Max Frisch.
Théâtre: 20 h 30, Zouc, spectacle.
Plateau libre: 22 h, Caribbean Express.
Pharmacie d'office: Trésor, rue du Seyon, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Cinémas

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Présidio: 15 h, 17 h 45, 20 h 45, A gauche en sortant de l'ascenseur; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Bagdad café.
Arcades: 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 45, Qui veut la peau de Roger Rabbit.
Bio: 15 h, 18 h 15, 21 h, Quelques jours avec moi.
Palace: 15 h, 18 h 30, Big; 20 h 45, Piège de cristal.
Rex: 15 h, 18 h 15, 20 h 30, Midnight Run.
Studio: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Un monde à part.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeeyux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Un prince à New York.
Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Liechi, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courterary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan: patinoire, lu, 13 h 30-15 h 30, patinage public.
Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.
Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

Chalet Grandsonnaz-Dessus
Samedi 15 octobre

**Soirée
accordéon**

Dimanche 16 octobre
Fermeture à 18 heures
Nous remercions notre aimable clientèle et lui souhaitons un bon hiver.
A l'année prochaine.
☎ 61 23 62 Famille Ducret
143839

AU CAFÉ BÂLOIS
1er-Mars 7a - ☎ 039/28 28 32

Ce soir:
**raclette
fondue aux tomates**
Vendredi soir et samedi:
**civet et médaillon
de chevreuil** 15704

L'annonce, reflet vivant du marché

**VIDEO
CLAP**
Hôtel-de-Ville 9 ☎ 039
CH-2300 La Cof 28 51 23
TRANSFERT
FILMS SUPER 8
SUR CASSETTES VHS

Du coffre et du chic: la nouvelle Saab 9000 CD.



La berline Saab à trois volumes séduit intérieurement comme extérieurement: luxueux équipement, confort «large car» (selon norme US EPA), brio garanti par le moteur turbo à 16 soupapes, échangeur air/air système APC, développant 165 ch (DIN). A partir de Fr. 49 850.-, y compris ABS et affiliation au Griffin Circle Saab.

Garage de l'Ouest, G. Asticher
Avenue Léopold-Robert 165 - ☎ 039/26 50 85/86

Toute la gamme Saab
vous attend chaque jour dans nos locaux.

130061



SAAB
Saab of Sweden. Un monde à part.

**Offre spéciale
KENYA**

dès **Fr. 1695.-**

Y compris SAFARI de 2½ jours en avion. Y compris voyage Bâle - Mombasa et retour. 2 semaines, chambre double, pension complète. Transferts.

Départ de Bâle les 4, 6, 11, 13, 18, 20 et 22 novembre 1988.

MAYOR MAURON VOYAGES S.A.

☎ 039/23 93 22/3
L.-Robert 68 - La Chaux-de-Fonds
15179

Suisse romande

- 11.05 Demandez le programme!
- 11.10 Petites annonces
- 11.15 A bon entendre
- 11.30 Petites annonces
- 11.35 La petite maison dans la prairie (série) Bunny.
- 12.20 Les jours heureux (série) Les copains avant tout.
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 La préférée (série)
- 13.40 24 et gagne
- 13.45 Le Virginien (série) Vendetta.
- 15.00 24 et gagne
- 15.05 Sur la piste des cristalliers Documentaire.
- 15.30 24 et gagne
- 15.35 Regards Vocations: la liberté d'une réponse.
- 16.05 24 et gagne
- 16.10 La croisière s'amuse (série) Papa n'a pas toujours raison.
- 17.00 TJ-flash
- 17.05 C'est les Babibouchettes!
- 17.20 Rahan L'enfance de Rahan.
- 17.45 Zap hits
- 18.05 La baby-sitter (série) La meilleure façon de mâcher.
- 18.35 Top models (série)
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 et gagne
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 Temps présent Stress: attention, danger! Du simple citoyen au ministre, aujourd'hui tout le monde se dit peu ou prou stressé.
- 21.05 Dynasty (série)



A 21 h 50
Jeux d'artifices
Film de Virginie Thévenet (1987), avec Myriam David, Gaël Seguin, Ludovic Henry. Après l'enterrement de leur mère, Elisa et Eric se retrouvent seuls dans un appartement bientôt vidé pour cause de saisie d'huissier.
Photo: Gaël Seguin et Myriam David. (tsr)

23.20 TJ-nuit

France 1

- 7.40 Club Dorothée matin
- 8.30 Le magazine de l'objet
- 9.00 Haine et passions (série) 9.40 Viva la vie
- 10.15 Les amies de Miami (série)
- 10.40 Et avec les oreilles
- 11.10 C'est déjà demain (série)
- 11.35 On ne vit qu'une fois (feuilleton)
- 12.00 Tournez... manège
- 12.30 Le juste prix
- 13.00 Journal, météo, la Bourse
- 13.40 Côte ouest (série)
- 14.35 Arsène Lupin
- 15.35 La séquence du spectateur
- 15.55 Quarté à Evry
- 16.05 La chance aux chansons
- 16.30 Ordinaœur
- 16.50 Club Dorothée
- 17.50 Chips (série)
- 18.40 Avis de recherche
- 18.55 Santa Barbara (feuilleton)
- 19.25 La roue de la fortune
- 20.00 Journal, météo
- 20.30 Tapis vert
- 20.40 Cause à l'autre Téléfilm de C. Siliotto. Un agent d'assurances peu scrupuleux est sollicité par une jeune femme qui l'entraîne dans une dangereuse affaire d'escroquerie et de meurtre.



A 22 h 20
Le baron de l'écluse
Film de Jean Delannoy (1960), avec Jean Gabin, Micheline Presle, Jean Desailly, Jacques Castelot. En 1960, à Deauville et en Champagne. Un bon vivant désargenté gagne un yacht au jeu. Tombé en panne sur une rivière, il découvre le monde des éclusiers.
Durée: 95 minutes.
Photo: Jacques Castelot et Jean Gabin. (a2)

- 24.00 Journal
- 0.12 La Bourse - Météo
- 0.20 Histoire des inventions
- 1.10 Les Moineau et les Pinson
- 1.35 Les ateliers du rêve
- 2.30 Histoires naturelles
- 4.15 Musique
- 4.40 Histoires naturelles

a2 France 2

- 6.45 Télématin
- 8.35 Amoureuement vôtre (feuilleton)
- 11.25 Coups de foudre (feuilleton)
- 11.55 Météo - Flash info
- 12.00 L'arche d'or
- 12.30 Les mariés de l'A2
- 13.00 Journal
- 13.40 Météo
- 13.45 Jeunes docteurs (série)
- 14.30 Bonjour la télé
- 15.55 Flash info
- 16.00 Du côté de chez Fred Spécial Fayrouz, un grand témoin. Fille de Beyrouth, Fayrouz chante, à travers le monde, son pays meurtri par la guerre.
- 17.10 Flash info
- 17.15 Graffiti 5-15
- 17.55 L'homme qui tombe à pic (série)
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.10 Sagarmatha 1988 En direct de l'Everest.
- 19.30 Flash info
- 19.35 L'homme à tout faire (feuilleton)
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo
- 20.35 INC



A 20 h 35
Le bourreau des cœurs
Film de Christian Gion (1983), avec Aldo Maccione, Anna-Maria Rizzoli, Jean Parédès. En France et à Tahiti, en 1983. Les trépidantes, galantes et burlesques aventures d'un petit figurant de cinéma amené à remplacer la vedette déficiente d'un film après s'être fait remarquer comme gagnant d'un jeu télévisé.
Durée: 100 minutes.
Photo: Aldo Maccione. (a2)

- 22.20 Flash info
- 22.25 Résistances L'héritage de l'esclavage en Afrique. Plusieurs millions d'êtres humains sont encore victimes de l'esclavage en Afrique.
- 23.50 Journal
- 0.10 Du côté de chez Fred

FR3 France 3

- 10.20 Les Badaboks
- 11.00 Espace 3
- 11.30 Victor Cours d'anglais.
- 11.45 Croc-note show
- 11.50 Espace 3
- 12.00 12/13
- 13.03 La famille Astro (série)
- 13.30 Allô! Tu m'aimes? (feuilleton) Pierre rejoint Claire à Paris.
- 14.00 Regards de femme
- 14.30 Questions du Gouvernement au Sénat
- 17.03 Amuse 3
- 18.30 Guillaume Tell (série) L'empereur (1^{re} partie). Guillaume Tell apprend que l'empereur a perdu la raison.
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Le journal de la région
- 19.53 Il était une fois la vie
- 20.02 La classe



A 20 h 30
Loin de chez soi
Téléfilm de Robert Markowitz, avec Timothy Hutton, Brenda Vaccaro, Rosanna Arquette, etc. Abandonnés par leurs parents, trois jeunes enfants sont livrés à eux-mêmes pendant plusieurs semaines. Les services de police découvrent finalement les gamins.
Photo: Brenda Vaccaro. (fr3)

- 22.15 Soir 3
- 22.35 Océaniques... des hommes Chroniques sud-africaines.
- 0.15 Décibels Avec Les négresses vertes - Les soupouces violentes - Gamine - Litfiba - Moda - Violet Eves - Prefab Sprout - Portrait rock et moto.
- 1.00 Santé télévision
- Demain à la TVR**
- 10.55 Demandez le programme!
- 11.05 Dynasty
- 11.55 Il était une fois la vie
- 12.20 Les jours heureux
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 La préférée
- 13.45 Bananas, film
- 15.15 Temps présent

Suisse alémanique

- 13.55 Tagesschau
- 14.00 Nachschau am Nachmittag
- 16.15 Treffpunkt
- 17.00 Das Spielhaus
- 17.30 Spielzeit - Playtime
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 Wilden Tieren auf der Spur
- 18.20 Auf eigene Faust
- 18.55 Tagesschau-Schlagzeilen DRS aktuell
- 19.30 Tagesschau - Sport
- 20.05 Delie und Brenton
- 21.05 Netto
- 22.00 Tagesschau
- 22.20 Medienkritik
- 23.20 Edith Piaf

ARD Allemagne 1

- 15.05 Sinha Moça, die Tochter des Sklavenhalters
- 15.30 Ich, Pan Tau
- 16.00 Die Trickfilmschau
- 16.15 Ich, Christian Hahn
- 16.45 Achtung Klappe!
- 17.15 Tagesschau
- 17.25 Regionalprogramme
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 Im Zwiilicht
- 21.00 ARD-Wunschkonzert
- 22.30 Tagesthemen
- 23.00 Der amerikanische Freund, film

Allemanne 2

- 13.15 ZDF-Info
- 13.30 Berufswahl heute
- 15.30 Videotext für alle
- 15.55 Heute
- 16.00 Die Schlümpfe
- 16.10 Piff
- 16.55 Heute
- 17.10 Tele-Illustrierte
- 17.45 Agentin mit Herz
- 19.00 Heute
- 19.30 Der grosse Preis
- 21.00 Wie würden Sie entscheiden?
- 21.45 Heute-Journal
- 22.10 Was nun, Herr Reuter?
- 23.10 Der Schrei nach Leben

Allemanne 3

- 9.00 Schulfernsehen
- 17.00 Museumspädagogik
- 17.30 Telekolleg II
- 18.00 Die Sendung mit der Maus
- 18.28 Henrys kater
- 18.33 Fauna Iberica
- 18.55 Das Sandmännchen
- 19.00 Abendschau
- 19.30 Eheposse Film von M. Sandrich.
- 21.00 Südwest aktuell
- 21.15 Politik aus Baden-Baden
- 21.45 Sportimport
- 22.30 Einsatz in Manhattan
- 23.15 Ohne Filter extra

Suisse italienne

- 9.00 e 10.00 Telescuola
- 16.05 Rivediamoli insieme
- 17.30 Per i più piccoli
- 17.35 Per i ragazzi
- 18.00 Creature grandi e piccole
- 19.00 Attualità
- 19.45 Telegiornale
- 20.20 Una domenica in campagna, film
- 22.00 TG sera
- 22.20 Carta bianca
- 23.10 Artisti nel nostro tempo

RAI Italie 1

- 15.30 Cronache italiane, cronache dei motori
- 16.00 Gli antenati
- 16.25 Il fiuto di Sherlock Holmes
- 16.50 Diciottanni
- 17.35 Spaziolibero
- 18.05 Gli avvoltoi, film
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Il tesoro di Matecumbo
- 22.10 Telegiornale
- 22.20 Palcoscenico Italia

Sky Channel

- 17.00 The DJ Kat show
- 18.00 The monkeys
- 18.30 I dream of Jeannie
- 19.00 The ropers
- 19.30 Emergency
- 20.30 Something big Film by A. V. McLaglen.
- 22.40 Superstars of wrestling
- 23.40 Night of the champions Ice skating Championships

RTN-2001

Radio neuchâteloise
Littoral: FM 98.2; La Chaux-de-Fonds, Le Locle: FM 97.5; Val-de-Ruz: FM 93.9; Vidéo 2000: 103.0; Coditel: 100.6; Basse-Areuse: 91.7; Le Landeron: 105.9; Saint-Imier: 103.7

- 6.00 Info SSR
- 6.03 Couleur Café
- 6.45 Bulletin neuchâtelois
- 7.00 Info SSR
- 7.45 Bulletin neuchâtelois
- 8.00 Info SSR
- 8.15 Revue de presse
- 9.00 Claire à tout faire
- 10.00 Info SSR
- 11.00 Envoyez potage!
- 12.15 Journal neuchâtelois
- 12.30 Info SSR
- 14.00 Secteur Privé
- 15.00 Info SSR
- 16.30 Hit-parade
- 17.00 Info SSR
- 17.50 Pyjama vole
- 18.00 Info SSR
- 18.30 Journal neuchâtelois
- 19.00 Magazine du cinéma Les films diffusés dans le canton passés au crible des spécialistes du septième art, c'est le must du jeudi soir pour les cinéphiles. La séance débute à 19 h, et il n'y a pas d'entracte mais un concours qui vous permettra peut-être d'entrer gratuitement au cinéma pour autant que vous soyez quelque peu au courant des nouvelles productions cinématographiques.
- 20.00 Clapotis / Coup d'envoi
- 22.30 Spécial import
- 24.00 Musique de nuit (Hector)

La Première

- 9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5.
- 12.20 Le bras d'humeur. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif; reflets. 14.40 Animalement vôtre. 15.05 Jeu. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition avec Didier Van Cauwelaert. 17.30 Soir première. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Noctuelle. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

- 9.05 Quadrillage. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public; le livre de Madeleine. 11.45 Billet de faveur. 12.05 La criée des arts et spectacles. 12.45 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre. 16.30 Appoggiature. 18.05 Magazine. 18.50 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 A l'opéra: semaine Rossini. 23.00 Démarge. 0.05 Notturno.

Suisse alémanique

- 7.00 Journal. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 12.15 Journal régional. 12.30 Journal. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.30 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 Z.B.1 21.30 Musique. 22.30 Am Berg, de F. Steinmann. 23.00 Musique.

f.m France musique

- 8.07 Gravures. 9.08 L'oreille en colimaçon. 9.23 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 Musique légère. 14.30 Côté jardin. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.50 Le billet de... 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert. 22.30 Musique légère. 23.07 Musique contemporaine. 0.30 Sérieux s'abstenir.

Fréquence Jura

- 6.30, 7.00 et 7.30 FJ-infos. 7.45 et 9.30 Feuilleton. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de presse. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 9.15 Sélection TV. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Mister DJ. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 19.00 Au fil du temps. 19.30 Accordéon. 20.00 Couleur 3. 22.30 RSR 1.

Radio Jura bernois

- 8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 10.00 Passeport beauté. 10.30 Vocalises. 11.00 A la bonne franquette. 11.45 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises, etc. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 15.00 Musique aux 4 vents. 17.00 Les chemins du succès. 18.30 Activités villageoises. 19.00 Silence on tourne. 19.30 Ciné chronique. 20.00 Bleu France.

À PROPOS

On en parle énormément, du stress. On le mesure dans des instituts, à Montreux par exemple. Par souci de clarté, on ne nous fait suivre que deux courbes trop rapidement décrites. Le corps répond, par une poussée d'adrénaline, à des agressions, souvent normales mais qui deviennent dangereuses si elles se répètent ou si le sujet est devenu fragile. C'est du moins ce que j'ai cru comprendre, en me demandant si la définition rigoureuse du stress n'a pas été un peu escamotée dans le document de «Temps présent». De même, une réponse au stress est fournie par la sophrologie: là encore, une volonté un peu plus

Qu'est-ce que le stress?

grande de pédagogie eut permis de mieux faire comprendre les avantages de cette méthode. «Télescope» aurait dû inspirer cet aspect du document. Car il y a un problème, comme le montre fort bien le reportage de J.-P. Clavien et André Junod, de facture classique qui convient à ce type de sujet. On y écoute donc le témoignage de personnes stressées, plus souvent des quadragénaires ou plus que des jeunes, plus souvent des hommes que des femmes, plus souvent des habitants de villes que des champs, plus souvent des titulaires de postes à responsabilité que de simples exécutants. Et encore...

naissent eux-mêmes le côté «luxueux» de ce choix, leur réponse pour une vie harmonieuse pour eux plus importante que le succès! Y aurait-il une nuance péjorative dans le «stress», comme un aveu de faiblesse. Quand on arrive à un haut niveau politique, avec le conseiller fédéral Ogi, le vocabulaire change: il ne s'agit plus du stress, mais du poids des responsabilités. Ce «Temps présent» s'adresse à un large public de gens stressés ou qui risquent de l'être. Mais sous cet aspect, l'information est-elle un début de thérapie? Freddy Landry

À VOIR

Une femme fatale en plein essor

Assurément, elle a le vent en poupe, la belle Patricia Millardet! Depuis trois ans, c'est la femme fatale qui monte. Et dans «Cause à l'autre», le téléfilm de Carlo Lizzani tourné pour «Série noire», elle incarne Elena, une superbe garce, offrant à nos regards son beau corps dénudé. L'action du film, tirée du roman James Hadley Chase, se déroule dans une ville italienne. Là, Victor (qu'interprète Giovanni Vettorazzo) est un petit agent d'assurances couvert de dettes et que

n'embarassent pas les scrupules. L'homme est prêt à tout pour se «refaire» mais il n'arrête pas de perdre son argent sur les courses de chiens. De plus, Victor est maintenant un homme traqué car il n'arrive pas à rendre au truand Santini la petite fortune que ce dernier lui a prêtée. Il s'impatiente, d'ailleurs, ce Santini et il envoie chez son débiteur un de ses hommes de main, Bruno, pour réclamer son dû. L'agent d'assurances est désor-

mais au bout du rouleau. Il sait que s'il ne rembourse pas, c'est la mort qui l'attend. Il n'a même pas la possibilité de puiser dans la caisse de sa compagnie car il est dans le collimateur de ceux qui l'emploient et qui surveillent de près ses agissements. C'est alors qu'intervient Elena. Elle prétend vouloir assurer ses bijoux mais son attitude est des plus bizarres. Victor ne tarde pas à comprendre que la belle mijote en réalité de bien plus sinistres projets.

Dans ce rôle de la redoutable Elena, Patricia Millardet fait florès. Elle a été patiemment ravie d'aller tourner ce téléfilm en Italie car elle adore les pays chauds. Mais si elle aime l'Italie, l'Italie le lui rend bien. Elle vient de terminer là-bas, au côté de Michele Placido, une nouvelle série «La Mafia» (en italien «La piovra»). Elle y incarne une femme juge en lutte contre les truands siciliens. Révélée par «Blessure» de Michel Gérard en 1985, elle n'a pas arrêté de tourner depuis lors. (ap.)

● TVR, ce soir 20 h 05/rep- prise samedi 15, 13 h 55

● TF1, ce soir, 20 h 40

A la recherche de la cinquième force

La théorie de Newton reste valable

En août dernier, une équipe scientifique américaine annonçait avoir réussi à montrer qu'il existe dans la nature une «cinquième force» répulsive et opposée à la gravitation (en plus de la gravité, de l'électromagnétisme, des interactions fortes et faibles au niveau de l'atome), soit que la loi établie en 1667 par Isaac Newton s'exerce d'une façon plus complexe.

«Nous sommes en train de dire quelque chose qu'on ne déclare pas tous les jours en physique: il semble que nous ayons la preuve la plus claire jusqu'ici de quelque chose qui ne peut être expliqué par la loi de Newton», déclarait alors le physicien rapporteur, M. Mark Ander.

Curieux, nous avons voulu en savoir plus. Aussi, nous avons demandé au professeur Jean-Luc Vuilleumier, professeur à l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel, d'expliquer ce qu'il fallait entendre par «cinquième force» et si l'on pouvait déjà parler d'une découverte scientifique majeure. Comme on le verra, il est prématuré de le dire. Et la théorie de la gravitation universelle de Newton n'est pas sérieusement remise en question. P. Ve



Existe-t-il une «cinquième force»? Depuis quelques années, un nombre encore modeste mais croissant de physiciens se posent cette question. Mais d'abord, quelle est cette cinquième force? Depuis longtemps, on sait qu'il existe quatre forces, ou interactions, agissant entre les différentes particules connues comme les protons, neutrons et électrons qui sont les constituants de la matière, les photons, qui sont des grains de lumière, ou

encore les neutrinos produits dans certaines réactions nucléaires. Chacune de ces interactions est caractérisée par son couplage, qui donne l'intensité de la force entre deux particules, et par sa portée, c'est-à-dire la distance maximale sur laquelle la force peut agir. Ces paramètres sont donnés dans la table 1. Chaque force n'agit que sur certaines particules, qui sont aussi énumérées dans la table 1.

Interaction	Couplage	Portée (m)	agit sur
Forte	~1	~10 ⁻¹⁵	proton, neutron
Electromagnétique	7.3 · 10 ⁻³	∞	proton, neutron, photon, électron
Faible	1.02 · 10 ⁻⁵	~10 ⁻¹⁸	proton, neutron, électron, neutrino
Gravitation	0.53 · 10 ⁻³⁸	∞	toutes

L'interaction forte lie à l'intérieur des noyaux atomiques leurs constituants, protons et neutrons. Le couplage, et donc les énergies de liaison, sont forts, d'où le nom d'interaction forte. Mais la portée, de l'ordre des dimensions des noyaux atomiques (10⁻¹⁵ m) est courte, si bien que la force forte ne se manifeste qu'à l'échelle microscopique.

Ceci est vrai aussi de l'interaction faible, qui a en plus un couplage très petit. La force qui en résulte est donc minuscule, pratiquement négligeable. Il a fallu de nombreuses années de travail avec des techniques sophistiquées pour mettre en évidence la force faible au CERN à Genève dans la diffusion de neutrinos sur des noyaux et électrons. L'interac-

tion faible joue néanmoins un rôle important dans la nature. Elle est notamment responsable d'une des formes les plus importantes de radioactivité, la désintégration bêta de certains noyaux instables.

L'interaction électromagnétique, elle, a un couplage intermédiaire entre les interactions fortes et faibles, c'est elle qui lie les électrons autour des noyaux dans les atomes, et fait tenir les atomes ensemble dans les corps solides. Elle est à l'origine de toutes les réactions chimiques. Comme sa portée est infinie, elle se manifeste à l'échelle macroscopique: des corps ayant une charge électrique de même signe se repoussent, ils s'attirent si les signes des charges sont opposés. C'est

cette interaction qui fait tourner les moteurs électriques et fonctionner la télévision.

L'interaction gravitationnelle résulte en une force d'attraction entre des corps ayant une masse. Elle a un couplage si petit qu'elle ne joue aucun rôle pour des particules atomiques isolées. Mais elle a aussi une portée infinie et, dans l'infiniment grand, quand on considère des corps formés d'un nombre colossal de particules, elle donne lieu à des forces importantes. Ainsi, c'est l'attraction de la terre qui maintient les objets à la surface de celle-ci. C'est aussi la force gravitationnelle qui maintient les planètes autour du soleil. Un des grands triomphes de la physique a été l'élaboration de la théorie de la gravitation universelle par le physicien anglais Isaac Newton (1642-1727). Cette théorie postule que la force gravitationnelle d'attraction F entre deux corps de masse m_1 et m_2 est proportionnelle aux produits de leurs masses et inversement proportionnelle au carré de la distance r qui les sépare:

$$F = \frac{Gm_1m_2}{r^2}$$

La constance universelle de gravitation G n'est pas prédite et doit être déterminée par des expériences. La théorie de Newton permet de calculer avec une précision remarquable les orbites des planètes autour du soleil, et les orbites des satellites de celles-ci autour d'elles. Les mesures astronomiques ne permettent cependant pas de déterminer G , car on ne connaît pas la masse absolue des corps célestes.

TESTS TERRESTRES DE LA GRAVITATION UNIVERSELLE

Il est par contre possible de déterminer G en mesurant en laboratoire la force d'attraction horizontale entre deux masses, disons de l'ordre du kg, séparées de quelques centimètres. Lord Cavendish a été

le premier à concevoir un appareillage suffisamment sensible pour cette mesure, en 1798. Il disait qu'«il pesait la terre» parce que, connaissant G et l'accélération terrestre g (qu'on détermine à partir de la force pesante exercée sur un corps de masse donnée, par exemple avec une balance) il pouvait calculer la masse de la terre. Utilisant la méthode de Cavendish allée à des techniques modernes, on arrive maintenant à déterminer G avec une très bonne précision.

Par Jean-Luc Vuilleumier, professeur à l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel

George Biddle Airy, au milieu du siècle passé, a utilisé une technique géophysique pour mesurer G . Cette technique a été reprise il y a quelques années par un groupe de physiciens australiens de l'Université du Queensland dirigés par Frank Stacey. A l'aide d'un gravimètre (une balance ultra précise) ils mesurent l'accélération terrestre g à la surface de la terre et en plusieurs points d'un puits de mine profond d'environ 1000 m. Ils ont trouvé que quand on descend g décroît, parce qu'il y a moins de masse sous le gravimètre, mais un peu plus vite que ne le prévoit la théorie newtonienne avec la valeur de G venant des expériences du type de Cavendish. L'écart entre la valeur mesurée et la valeur calculée de g n'est pas très important, environ 1.5 millionième de la valeur de g à la plus grande profondeur, mais néanmoins presque deux fois plus grand que la marge d'incertitude de l'expérience. Bien sûr, cette marge est difficile à estimer, comme souvent dans les expériences de physique. Ici la source d'erreur principale vient de la connaissance limitée des variations de densité des roches autour de la mine, dont on doit tenir compte dans l'analyse des mesures. Il n'est pas interdit de penser, et Stacey et ses collaborateurs en sont conscients, que cette erreur a été quelque peu sous-estimée, et que le résultat de l'expérience est essentiellement en accord avec la théorie de Newton.

Son action

Mais les physiciens, curieux de nature, sont ouverts à toutes les éventualités. Ils ont remarqué que la déviation observée par le groupe australien pouvait être expliquée par une nouvelle force, agissant sur les masses pesantes comme la gravitation, mais répulsive et ayant un couplage plus faible, et surtout une portée plus faible, de quelques dizaines ou centaines de mètres. Cette nouvelle interaction n'affecterait donc pas le mouvement des planètes, mais fausserait un peu, en l'abaissant, la détermination de G dans les expériences du type de Cavendish. Dans l'expérience de Stacey, elle ne se manifesterait qu'en surface, car elle vient de dessous (voir dessin). Sous terre, la nouvelle force vient de tous les côtés et s'annule donc. Ceci accélérerait la décroissance de g quand on descend dans la mine, conformément à ce qu'ont vu Stacey et ses collègues. Cette nouvelle force pourrait n'être en fait qu'une manifestation de la gravitation habituelle, qui s'écarterait un peu aux courtes distances des prédictions de la théorie de Newton. Il se pourrait aussi, et la distinction est plutôt académique pour le moment, que cette nouvelle interaction soit quelque chose d'entièrement nouveau, qui n'a rien à voir avec les quatre formes d'interaction déjà connues. On l'appelle donc, faute de mieux, cinquième force.

Afin de confirmer ou d'infirmer le résultat de Stacey d'autres groupes ont entrepris des expériences semblables. Une équipe de l'armée de l'air américaine a mesuré la variation de g en montant sur une tour de télévision haute de 600 m. Un groupe du laboratoire de Los Alamos (USA) a tout bonnement répété l'expérience de Stacey. Pour réduire les incertitudes dues aux inhomogénéités du terrain ils ont eu l'idée de percer un trou vertical de 2000 m dans la calotte glaciaire parfaitement plate du Groenland. Ces deux groupes ont effectivement trouvé que g ne variait pas tout à fait conformément à la théorie newtonienne. Pour expliquer la déviation mesurée il faut une cinquième force semblable en magnitude et en portée à celle suggérée par l'expérience de Stacey, mais malheureusement de signe opposé, c'est-à-dire attractive! Il est donc tout à fait prématuré de dire que la démonstration expérimentale de l'existence de la cinquième force est faite. Les résultats contradictoires indiquent peut-être plus simplement que les expériences géophysiques sont plus délicates qu'on ne le pense.

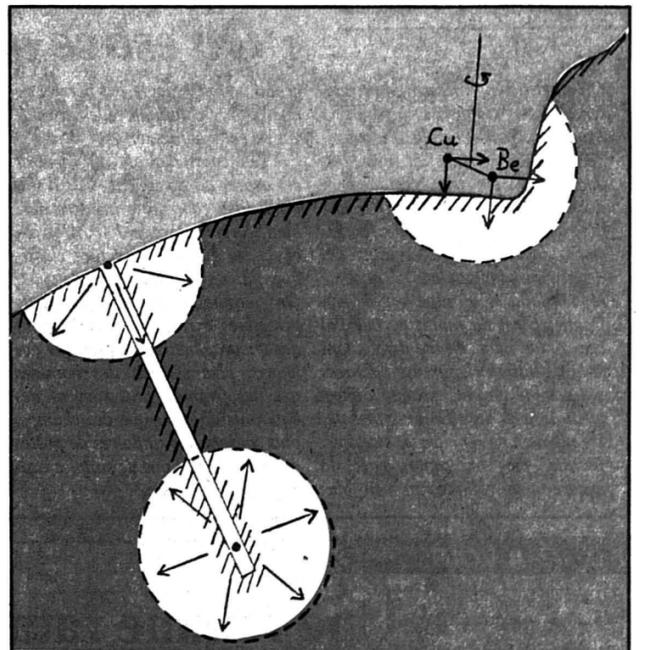
LA CINQUIÈME FORCE AGIT-ELLE SUR LES BARYONS ?

En raison de ces difficultés, il paraît raisonnable de chercher la cinquième force dans des expériences de labora-

toire. Ceci est possible si, comme l'a suggéré Ephraim Fischbach de l'Université de Purdue, la cinquième force n'est pas proportionnelle au produit des masses des corps considérés, mais aux produits du nombre de baryons (c'est-à-dire les protons plus les neutrons) de ces corps, ce qui n'est pas exactement la même chose. La masse d'un corps est bien essentiellement la somme de celles des protons et neutrons qu'il contient, mais avec en moins l'énergie qui lie à l'intérieur des noyaux. Celle-ci varie un peu d'élément à élément. Les noyaux de poids moyen comme le cuivre et le fer sont plus liés et ont un peu plus de baryons par unité de masse que ceux d'éléments lourds comme le plomb ou légers comme le béryllium. Toutes sortes d'expériences ont été entreprises dans le but de vérifier cette hypothèse. Elles sont très simples dans le principe mais très compliquées techniquement, à cause de la très haute précision requise. Ainsi certains cherchent, comme en son temps Galilée à la tour de Pise, des différences de vitesse entre des corps de composition différente en chute libre. Aucun effet n'a encore été découvert, mais les expériences les plus sensibles, dont notamment une au CERN, ne sont pas encore terminées. Par contre, une belle expérience avec une balance à torsion, imaginée par Eric Adelberger et ses collaborateurs à l'Université de Seattle (USA) a déjà fourni des résultats. Pour simplifier, la balance consiste en deux masses de même poids, l'une de béryllium et l'autre de cuivre, fixées aux deux extrémités d'une

barre attachée à un fil (voir dessin). Cette balance est placée près d'une colline sur le campus de l'université. S'il existait une cinquième force dépendant du nombre de baryons la torsion sur le fil dépendrait de l'orientation de la balance par rapport à la colline qui attirerait un peu plus ou un peu moins la masse de cuivre que celle de béryllium. Jusqu'à maintenant aucun effet n'a été vu, et l'expérience place une limite supérieure sur le couplage de la cinquième force. Un doute subsiste quand même car un résultat contradictoire a été obtenu par un autre groupe de la même université avec un appareillage similaire, en soi un peu moins précis mais placé au pied d'une imposante falaise verticale pour augmenter l'effet de la cinquième force. La situation devrait se clarifier à mesure que viendront les résultats d'autres recherches.

D'après certains théoriciens il pourrait exister encore une autre différence entre la cinquième force gravitationnelle. Contrairement à la force gravitationnelle, toujours attractive, la cinquième force pourrait être attractive entre deux corps composés soit de matière ordinaire, soit d'antimatière, et répulsive entre un corps formé de matière et un autre formé d'antimatière, ou inversement. Ceci conduirait à une différence de poids minimale mais non nulle entre particules et antiparticules, et notamment entre protons et antiprotons. Une expérience est projetée à la source d'antiprotons LEAR au CERN pour tenter de mettre en évidence une telle différence.



L'effet d'une cinquième force de portée limitée (en traitillé) sur une masse ne se fait sentir qu'à la surface. En profondeur dans une mine (à gauche) il s'annule. La balance de torsion illustrée à droite permet de mettre en évidence la cinquième force si celle-ci dépend de la composition des corps, et non pas seulement de leurs masses.

En conclusion on peut dire qu'à l'heure actuelle les expériences ne donnent pas de preuve inattaquable de l'existence d'une cinquième force. La théorie de la gravitation universelle de Newton n'est pas sérieusement remise en question. Mais c'est la

tâche des physiciens que d'essayer de mettre en évidence de nouveaux phénomènes dans la nature. Ils continueront de chercher la cinquième force, avec des techniques nouvelles qui rendront possibles des expériences encore plus précises. J.-L.V.